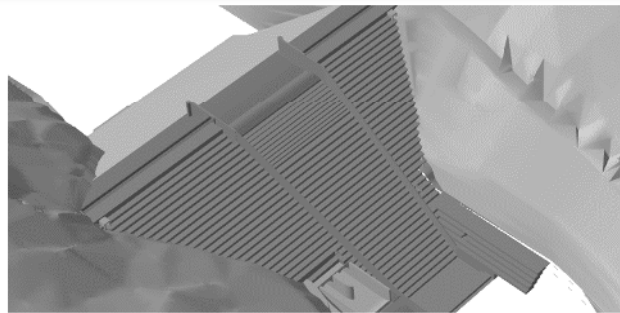




SÉCURISATION DU COMPLEXE HYDRAULIQUE FORMÉ PAR LES BARRAGES DE SAINTE-CÉCILE D'ANDORGE ET DES CAMBOUS

Pièce 4

DOSSIER D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE



CHANGER LE SENS
DE VOTRE QUOTIDIEN

 GARD.FR

Dossier d'évaluation des incidences du projet sur les sites Natura 2000



Sécurisation du complexe hydraulique formé par les barrages de Sainte-Cécile-d'Andorge et de Cambous



Communes de Sainte-Cécile-d'Andorge,
Branoux-les-Taillades (30)

Évaluation Simplifiée des Incidences

SITES NATURA 2000 :

ZONE SPECIALE DE CONSERVATION FR9101369 « VALLEE DU GALEIZON »

ZONE DE PROTECTION SPECIALE FR9101364 « HAUTES VALLEES DE LA CEZE ET DU LUECH »



Réalisé pour le compte de



Chef de projet

Pierre VOLTE

p.volte@ecomед.fr

Directeur d'étude

Eric FIEVET

e.fievet@ecomед.fr



ECO-MED Ecologie & Médiation S.A.R.L. au capital de 150 000 euros

TVA intracommunautaire FR 94 450 328 315 | SIRET 450 328 315 000 38 | NAF 7112 B

✉ Tour Méditerranée 13^{ème} étage, 65 avenue Jules Cantini 13298 MARSEILLE Cedex 20

☎ +33 (0)4 91 80 14 64 📠 +33 (0)4 91 80 17 67 contact@ecomед.fr www.ecomed.fr

Référence bibliographique à utiliser

ECO-MED 2023 – Evaluation Simplifiée des Incidences Natura 2000 du projet de sécurisation du complexe hydraulique formé par les barrages de Sainte-Cécile d'Andorge et de Cambous – Conseil Départemental du Gard – Sainte-Cécile-d'Andorge et Branoux-les-Taillades (30) – 97 p.

Suivi de la version du document

20/10/2023 – Dossier d'incidence Natura 2000. Version 3
21/04/2022 – Dossier d'incidence Natura 2000. Version 2 – Prise en compte des remarques du CD30
17/03/2022 – Dossier d'incidence Natura 2000. Version 1

Porteur du projet

Nom de l'entreprise : Conseil Départemental du Gard
Adresse de l'entreprise : 3 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9
Contact Projet : Francis FOUSSARD
Coordonnées : 04 66 76 31 28 - francis.foussard@gard.fr

Equipe technique ECO-MED

Pierre VOLTE – Batrachologue/Herpétologue et Chargé d'études
Jean BIGOTTE, Léo NERY, Baptiste SERRE – Botanistes
Roland DALLARD, Julie PERNIN – Ornithologues
Eric FIEVET – Ichtyologue
Jérémy JALABERT, Aude VANALDEWERELD, Adrien SPRUMONT, Pierre VOLTE – Batrachologues / Herpétologues
Justine PRZYBILSKI, Thomas LATGE, Natalia CIVIL – Mammalogues
Océane VELLOTT, Marc BRUNEAU, Quentin DELFOUR – Entomologues
Marie PISSON GOVART, Julie DAUVERGNE – Géomaticiennes
Vincent PRIE (ARIAC), Benjamin ADAM (BIOTOPE) – Malacologues / hydrobiologistes

Le présent rapport a été conçu par l'équipe d'ECO-MED. Il a été approuvé par Eric FIEVET, directeur d'étude.

1
2
3
4

Illustrations de la page de garde :

- 1 – Barrage de Cambous, J. JALABERT, 05/04/2019
2 – Cincle plongeur (*Cinclus cinclus*), J. JALABERT, 09/05/2018, *in situ*
3 – Queue de la retenue de Cambous, à proximité du barrage de Sainte-Cécile d'Andorge, J. JALABERT, 25/06/2019
4 – Lézard catalan (*Podarcis liolepis*), J. JALABERT, 25/06/2019, *in situ*

Table des matières

Préambule	6
1. Description du projet	7
1.1. Coordonnées du porteur de projet.....	7
1.2. Localisation du projet	7
1.3. Localisation du projet par rapport au réseau Natura 2000 local	10
1.4. Description du projet	12
2. État des lieux	13
2.1. Méthodologie employée.....	13
2.2. Périmètres à statut	14
2.3. Usage actuel de la zone d'étude	28
2.4. Milieux naturels présents	32
3. Présentation de la ZSC FR9101369 « Vallée du Galeizon » et approche fonctionnelle entre le site Natura 2000 et la zone d'étude.....	36
3.1. Habitats naturels et espèces Natura 2000 listés au FSD de la ZSC FR9101369 « Vallée du Galeizon »	37
3.2. Autres espèces importantes de faune et de flore listées au FSD de la ZSC FR9101369 « Vallée du Galeizon »	39
4. Présentation de la ZSC FR9101364 « Hautes vallées de la Cèze et du Luech » et approche fonctionnelle entre le site Natura 2000 et la zone d'étude	41
4.1. Habitats naturels et espèces Natura 2000 listés au FSD de la ZSC FR9101364 « Hautes vallées de la Cèze et du Luech »	41
4.2. Autres espèces importantes de faune et de flore listées au FSD de la ZSC FR9101364 « Hautes vallées de la Cèze et du Luech »	44
5. Autres espèces à enjeu.....	45
6. Incidences du projet sur le réseau Natura 2000 local	51
6.1. Destruction ou détérioration des habitats naturels ou des habitats d'espèces Natura 2000 des sites évalués	51
6.2. Destruction ou perturbation des espèces Natura 2000 des sites évalués.....	52
6.3. Destruction ou perturbation des autres espèces importantes de faune et de flore des sites évalués	53
6.4. Destruction ou perturbation des autres espèces à enjeu.....	57
6.5. Altération des continuités et des fonctionnalités écologiques.....	65
7. Recommandations	66
8. Conclusion sur les incidences	67
Bibliographie	68

Annexe 1	Relevé relatif à la flore	70
Annexe 2	Relevé relatif aux invertébrés	78
Annexe 3	Relevé relatif aux mollusques	86
Annexe 4	Relevé relatif aux amphibiens.....	87
Annexe 5	Relevé relatif aux reptiles	88
Annexe 6	Relevé relatif aux oiseaux	90
Annexe 7	Relevé relatif aux mammifères	96

Table des cartes

Carte 2 :	Réseau Natura 2000 local	11
Carte 3 :	Espaces naturels protégés – Protections réglementaires et législatives	18
Carte 4 :	Classement des cours d'eau.....	18
Carte 5 :	Autres périmètres de gestion concertée	20
Carte 6 :	Zonages d'inventaires écologiques (ZNIEFF).....	22
Carte 7 :	Zonages d'inventaires écologiques (Zones humides)	23
Carte 8 :	Plan National d'Actions (Lézard ocellé).....	24
Carte 9 :	Plans Nationaux d'Actions (Insectes et Mammifères)	25
Carte 10 :	Plans Nationaux d'Actions (Rapaces)	26
Carte 11 :	Schéma Régional de Cohérence Ecologique	27
Carte 12 :	Comparaison de l'occupation du sol entre 1957 et 2018, sur la zone d'étude (Sainte-Cécile d'Andorge)	30
Carte 13 :	Présentation des habitats naturels	32

Préambule

Dans le cadre du projet de sécurisation du complexe hydraulique formé par les barrages de Sainte-Cécile d'Andorge et de Cambous sur les communes de Sainte-Cécile-d'Andorge et Branoux-les-Taillades, dans le département du Gard (30), le Conseil Départemental du Gard a missionné le bureau d'études en environnement naturel ECO-MED (Ecologie et Médiation) afin de réaliser une **Evaluation Simplifiée des Incidences (ESI)**.

Cette évaluation porte sur les sites Natura 2000 suivants :

- La Zone Spéciale de Conservation (ZSC) **FR9101369 « Vallée du Galeizon »**,
- La Zone Spéciale de Conservation (ZSC) **FR9101364 « Hautes vallées de la Cèze et du Luech »**.

Ces périmètres sont reconnus sur le plan européen dans le cadre du réseau Natura 2000. Le premier site a été désigné pour la conservation de 16 habitats naturels, 5 espèces de mammifères, 3 espèces de poissons, 1 espèce d'invertébré Natura 2000. Le second a été désigné pour la conservation de 20 habitats naturels, 5 espèces de mammifères, 4 espèces de poissons et 2 espèces d'invertébrés Natura 2000.

Dans ce contexte, le bureau d'études ECO-MED, spécialisé dans l'expertise écologique et le conseil appliqués à l'aménagement du territoire et à la mise en valeur des milieux naturels, a mobilisé une équipe de 18 experts naturalistes et 3 géomaticiens sous la coordination de Pierre VOLTE, chef de projet, pour la réalisation de ce dossier « ESI ».

Le présent document constitue l'Evaluation des Incidences, version simplifiée du projet au titre de l'art. L.414-4 du Code de l'Environnement.

1. DESCRIPTION DU PROJET

1.1. Coordonnées du porteur de projet

Nom (personne morale) : Conseil Départemental du Gard

Commune et département : Nîmes (30)

Adresse : 3 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

Téléphone : 04 66 76 31 28

Nom du projet : Sécurisation du complexe hydraulique formé par les barrages de Sainte-Cécile-d'Andorge et de Cambous

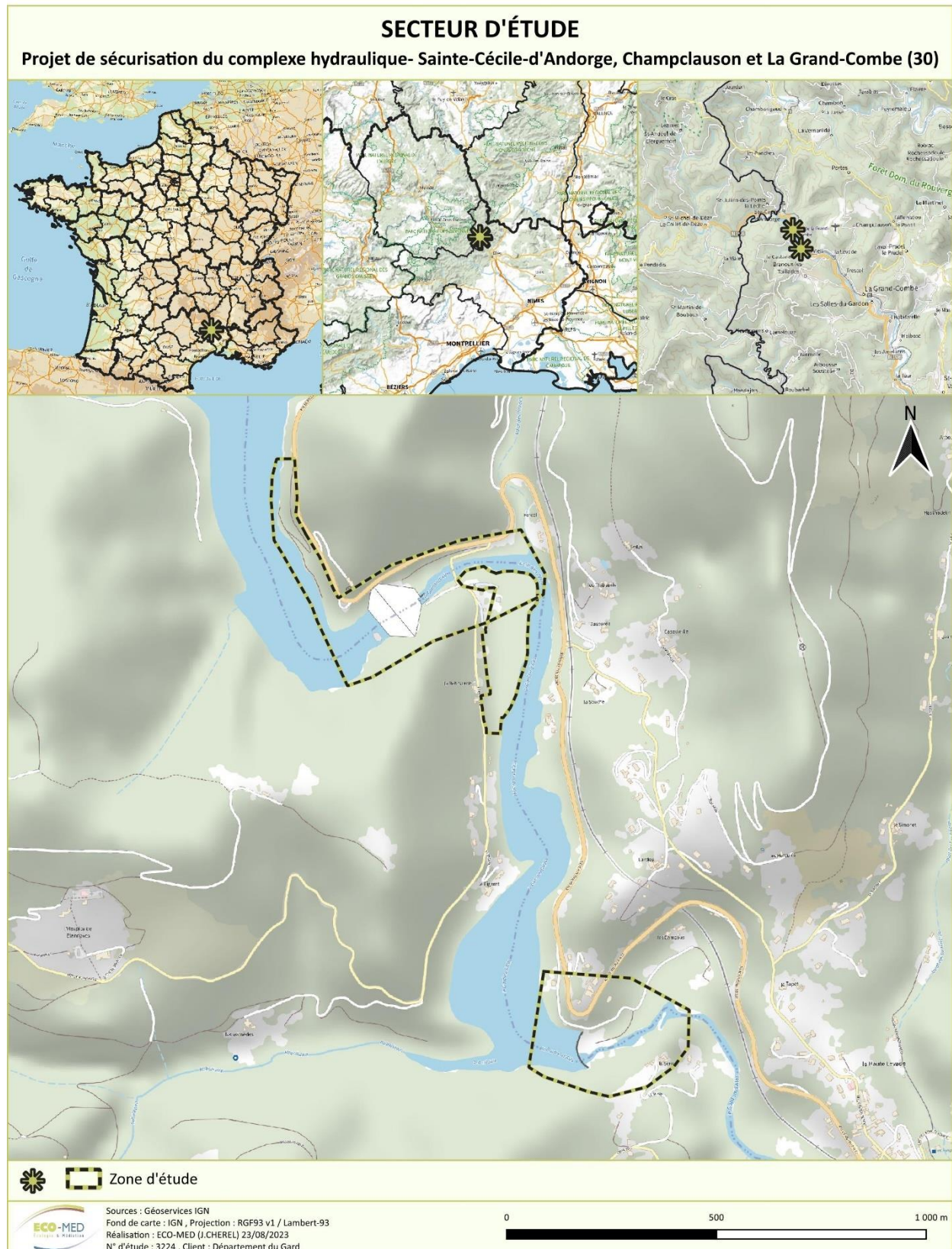
1.2. Localisation du projet

Contexte administratif		
Région : Occitanie	Département du Gard	Communes de Sainte-Cécile d'Andorge et Branoux-les-Taillades
Communauté de communes :	Pays Grand Combien	
Contexte environnemental		
Topographie : versant - vallon	Altitude moyenne : 267 mètres	
Hydrographie : Le Gardon d'Alès, complexe hydraulique de Sainte-Cécile-d'Andorge	Bassin versant : Le Gardon d'Alès, sous-affluent du Rhône par le Gardon	
Contexte géologique : Gneiss - Schistes		
Etage altitudinal : Méso-méditerranéen supérieur		
Petite région naturelle : Basses Cévennes sédimentaires		
Aménagements urbains à proximité		
Aménagements :	Barrages de Sainte-Cécile-d'Andorge et de Cambous (ou Camboux) Complexe hydraulique situé entre la D357 à l'ouest et la N106 à l'est, à 2 km de l'aéroport de La Grand Combe (à l'est)	
Zones urbaines les plus proches :	A quelques mètres des premières habitations de Sainte-Cécile-d'Andorge	

La zone d'étude, divisée en 3 parties, correspond :

- au barrage de Sainte-Cécile-d'Andorge et ses environs sur les communes de Branoux-les-Taillades en rive droite et Sainte-Cécile-d'Andorge en rive gauche (10,3 ha) ;
- au barrage de Cambous (8,8 ha) et ses environs sur les communes de Branoux-les-Taillades et Sainte-Cécile-d'Andorge, le long du Gardon d'Alès ;
- au site des Deux Lacs (3,3 ha), premier site de stockage retenu, parc de balade situé au bord du Gardon d'Alès entre les deux barrages est situé exclusivement sur la commune de Branoux.

Les deux premières zones sont constituées majoritairement de surfaces en eau (retenues de barrages et cours d'eau), de boisements (Pin, Chêne vert) et de zones anthropiques (barrages, routes, tissu urbain).




Carte 1 : Localisation des zones d'étude

ZONE D'ÉTUDE


Projet de sécurisation du complexe hydraulique - Sainte-Cécile-d'Andorge, Champclauson et La Grand-Combe (30)



 Zone d'étude (~25.4 Ha)  Zone d'étude élargie (~86 Ha)



Sources : Département du Gard / ECO-MED
Fond de carte : IGN , Projection : RGF93 v1 / Lambert-93
Réalisation : ECO-MED (J.CHEREL) 23/08/2023
N° d'étude : 3224 , Client : Département du Gard

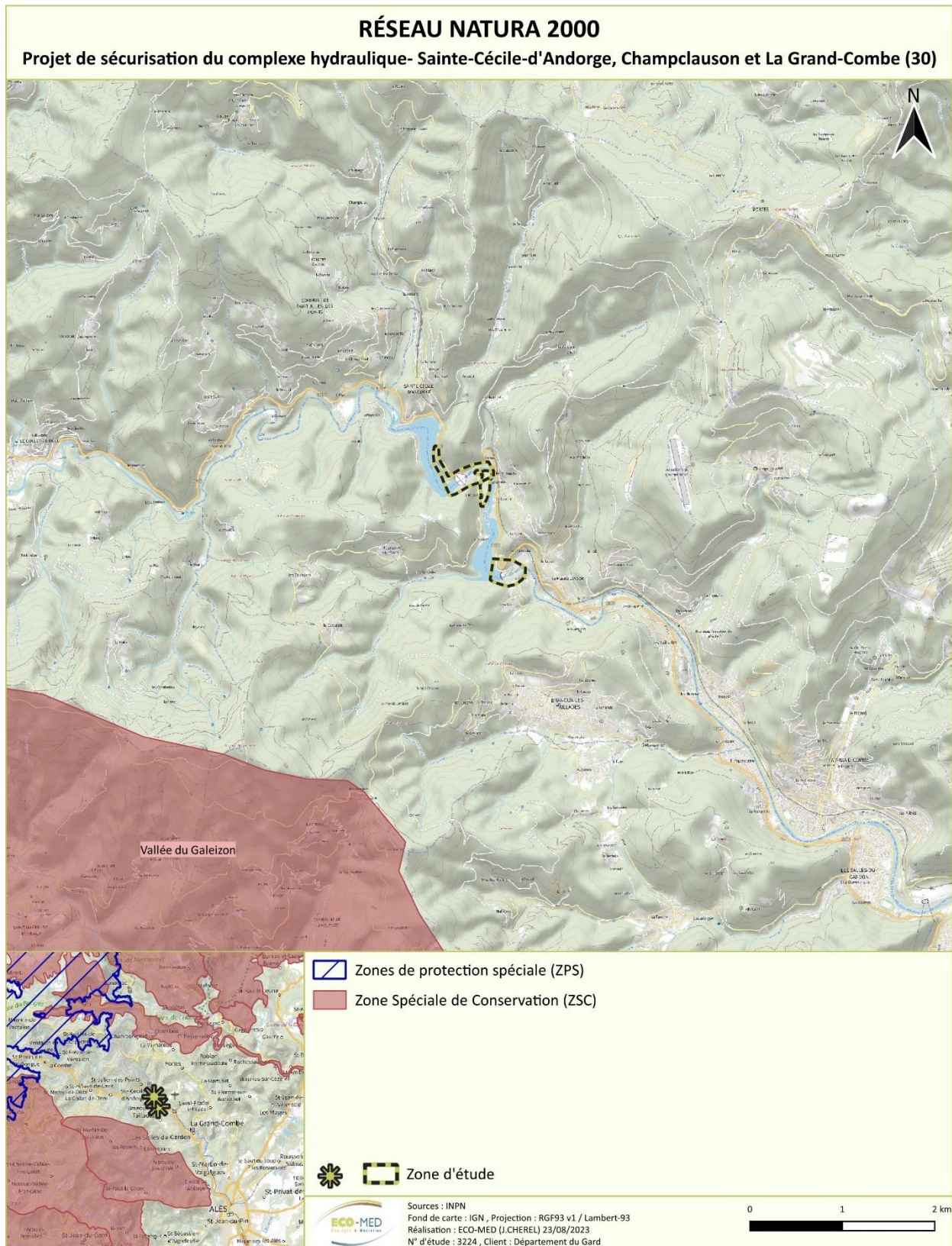
0 50 100 150 m


1.3. Localisation du projet par rapport au réseau Natura 2000 local

Tableau 1. Périmètres Natura 2000

Type	Nom du site	Habitat(s) et espèce(s) Natura 2000	Distance avec la zone d'étude	Lien écologique
ZSC	FR9101369 « Vallée du Galeizon »	16 habitats 5 mammifères 3 poissons 1 invertébré	3 km	Modéré, surtout pour les chiroptères
ZSC	FR9101364 « Hautes vallées de la Cèze et du Luech »	20 habitats 5 mammifères 4 poissons 2 invertébrés	6,2 km	Modéré pour les chiroptères

ZSC : Zone Spéciale de Conservation



Carte 2 : Réseau Natura 2000 local

1.4. Description du projet

La description complète du projet est disponible dans le dossier d'autorisation environnemental et le dossier de demande de dérogation à la destruction des espèces protégées.

Le projet consiste en la sécurisation du complexe hydraulique formé par les barrages de Sainte-Cécile-d'Andorge et de Cambous, au niveau du Gardon d'Alès, sur les communes de Sainte-Cécile-d'Andorge et Branoux-les-Taillades.

La zone d'étude est divisée en trois zonages distincts situés au niveau de chacun des barrages et zone de stockage, pour une surface totale de 25 ha.

Présence d'éclairages nocturnes	Temporaire	Durant le chantier à l'aube et au crépuscule
Défrichage et coupe d'arbres	Oui + arbres isolés	Frênaie riveraine, matorral à chêne vert, bois de peuplier noir et plantation de Pin 11 arbres isolés abattus
Présence de milieux aquatiques ou humides	Oui (0,88 ha)	Destruction de 0,88 ha de zones humides
Durée prévisible et période envisagée	5 ans à partir de janvier 2025	

2. ÉTAT DES LIEUX

2.1. Méthodologie employée

Le travail d'ECO-MED s'est basé sur les prospections de terrains réalisés par ses experts et les données du FSD (Formulaire Standard de Données) des sites Natura 2000 concernés. Quinze experts ont visité la zone d'étude.

Cette évaluation a permis de réaliser une cartographie des habitats et d'évaluer les potentialités de présence d'habitats et d'espèces Natura 2000 afin de statuer sur les incidences du projet sur le réseau Natura 2000 local. Le lien écologique fonctionnel entre la zone d'étude et le réseau Natura 2000 local a également été analysé.

Tableau 2. Dates des prospections et méthodologie

Groupe étudié	Expert	Date des prospections	Nombre de passages	Méthodologie
Flore / Habitats naturels	Léo NERY	27 juin 2023	4 passages	Cartographie des habitats naturels et recensement des espèces de plantes d'intérêt communautaire présents au sein de la zone d'étude
		16 avril 2019 17 avril 2019 13 juin 2019		
Zones humides	Jean BIGOTTE	17 avril 2019	1 passage	Délimitation des zones humides en fonction des critères de végétation et pédologique, cartographie des zones humides avérées/potentielles puis finales.
Insectes	Quentin DELFOUR	02 mai 2019 25 juillet 2019	2 passages diurnes	Identification des habitats d'espèces (arbres favorables aux insectes saproxylophages, plantes hôtes...). Recensement des espèces d'invertébrés d'intérêt communautaire présentes au sein de la zone d'étude
	Océane VELLOTT	13 juin 2019	1 passage diurne	
	Marc BRUNEAU	13 avril 2021 08 juillet 2021	2 passages diurne	
Mollusques	Vincent PRIE Benjamin ADAM	20 juin 2023	1 passage diurne	Identification des habitats d'espèces. Recensement des espèces d'intérêt communautaire présentes au sein de la zone d'étude
Poissons	Éric FIEVET	05 avril 2019	1 passage diurne	Identification des habitats d'espèces (points d'eau, milieux ouverts, gîtes...). Recensement des espèces d'intérêt communautaire présentes au sein de la zone d'étude
Amphibiens	Jérémy JALABERT Aude VANALDEWERELD	17 avril 2019	1 passage nocturne	Identification des habitats d'espèces (points d'eau, milieux ouverts, gîtes...). Recensement des espèces d'intérêt communautaire présentes au sein de la zone d'étude
	Pierre VOLTE	29 mars 2023 25 avril 2023 (D + N)	2 passages diurnes 1 passage nocturne	
Reptiles	Jérémy JALABERT	05 avril 2019 17 avril 2019	3 passages diurnes	Identification des habitats d'espèces (points d'eau, milieux ouverts, gîtes...). Recensement des espèces d'intérêt communautaire présentes au sein de la zone d'étude

Partie 2 : Etat initial de la biodiversité

Groupe étudié	Expert	Date des prospections	Nombre de passages	Méthodologie
		25 juin 2019		
	Aude VANALDEWERELD	17 avril 2019 16 septembre 2019	2 passages diurnes	
	Pierre VOLTE	29 mars 2023 25 avril 2023 (D + N) 30 mai 2023 27 juin 2023	4 passages diurnes 1 passage nocturne	
Oiseaux	Roland DALLARD	12 avril 2019 29 mai 2019 12 mai 2021 (D + N)	3 passages diurnes 1 passage nocturne	Identification des habitats d'espèces. Recensement des espèces d'intérêt DO1 et EMR présentes au sein de la zone d'étude
	Julie PERNIN	03 décembre 2019	1 passage diurne	
	Charles BEAUFILS	25 août 2023	1 passage diurne	
Mammifères	Thomas LATGE	10 mai 2019 14 mai 2019 12 juillet 2019 19 juillet 2019	4 passages diurnes + 4 nuits consécutives d'écoute passive en mai puis 2,5 nuits consécutives en juillet	Identification des habitats d'espèces (gîtes, lisières, bâtis...). Recensement des espèces d'intérêt communautaire présentes au sein de la zone d'étude
	Justine PRZYBILSKI	19 juillet 2019 22 juillet 2019	2 passages diurnes	
	Natalia CIVIL	27 mai 2021 10 juin 2021	2 passages diurnes et 2 nuits consécutives	

2.2. Périmètres à statut

Tableau 3. Liste des périmètres à statut

Type	Nom du site	Espèces concernées	Distance avec le projet	Lien écologique
L.214-17 Liste 1	L1_568 «Le Gardon d'Alès et ses affluents à l'amont des barrages de Sainte-Cécile »	Ecrevisse à pattes blanches, Truite fario, Barbeau méridional, Chabot, Blageon	Amont immédiat	Limité pour le Gardon du fait des barrages
	L1_569 «Le Gardon d'Alès à l'aval du barrage de Cambous »	Anguille	Aval immédiat	
Classement frayères (avant projet)	Le Gardon d'Alès de sa limite départementale, commune de Sainte-Cécile d'Andorge à la confluence avec le Galeizon, commune de Cendras	Truite fario	Inclus	Limité pour le Gardon du fait des barrages
Site Classé	SC1993051101 « Site paléontologique de Champclauson »	-	2,2 km	Aucun

Partie 2 : Etat initial de la biodiversité

Type	Nom du site	Espèces concernées	Distance avec le projet	Lien écologique
PN : Aire d'adhésion	FR3400004 « Parc National des Cévennes »	1214 plantes, mousses et fougères 12 champignons et lichens 10 crabes, crevettes et cloportes 50 mollusques 394 insectes et araignées 19 amphibiens et reptiles 34 mammifères 132 oiseaux 28 poissons	Inclus	Fort
APPB	FR3800177 - Vallée De L'Avène	17 oiseaux 3 amphibiens 3 reptiles 1 plante (Astragale de Montpellier) 1 mammifère (Genette)	> 10 km	Faible
Réservoir Biologique du SDAGE	RBioD00570 - Le Gardon d'Alès et ses affluents à l'amont des barrages de Sainte-Cécile	Ecrevisse à pattes blanches, Truite fario, Barbeau méridional, Chabot, Blageon	A l'amont immédiat	Limité du fait des barrages
Plan national de gestion des poissons grands migrateurs : zone d'actions prioritaires	FRDR380b - Le Gardon d'Alès à l'aval des barrages	Anguille	A l'aval immédiat	Limité du fait des barrages
Zone tampon de site UNESCO	« Causses et Cévennes »	-	Inclus	Aucun
Zone de transition de Réserve de biosphère	FR6500005 « Cévennes »	1723 plantes, mousses et fougères 20 champignons et lichens 12 crabes, crevettes et cloportes 56 mollusques 22 amphibiens et reptiles 688 insectes et araignées 47 mammifères 156 oiseaux 29 poissons	Inclus	Fort
ZNIEFF de type I	n° 910030297 « Gardon d'Alès à la Grand-Combe »	1 habitat 5 odonates 6 poissons	Inclus	Fort
ZNIEFF de type I	n°910030212 « Ruisseaux du Lauzas et des Pradasses »	1 habitat 1 écrevisse	2,9 km	Modéré

Partie 2 : Etat initial de la biodiversité

Type	Nom du site	Espèces concernées	Distance avec le projet	Lien écologique
ZNIEFF de type I	n°910030328 « Vallée du Galeizon à Lamelouze »	1 habitat 6 plantes	4,5 km	Faible
ZNIEFF de type I	n°910030180 « Vallée du Gardon d'Alès »	1 habitat 1 écrevisse 1 mammifère 9 plantes	4,7 km	Modéré
ZNIEFF de type I	n°910014069 « Montagne du Rouvergüe et vallée de l'Avène »	9 plantes	6 km	Faible
ZNIEFF de type II	n° 910014075 « Hautes vallées des Gardons »	1 habitat 51 plantes 1 écrevisse 1 papillon 6 lichens 1 mammifère 5 oiseaux 1 reptile	Inclus	Fort
ZONE HUMIDE DEPARTEMENTALE	n°30CG300073 « Retenue du barrage de Cambous »	-	Inclus	Fort
	n°30CG300060 « Plans d'eau artificiels de Mercoirol »	-	8 km	Modéré
PNA	PNA Lézard ocellé	Lézard ocellé	Inclus	Faible
	PNA Loutre d'Europe	Loutre d'Europe	Inclus	Fort
	PNA Odonates	Cordulie splendide Cordulie à corps fin	Inclus	Fort
	PNA Maculinéa	<i>Maculinea</i>	6,5 km	Faible
	PNA Chiroptères	Petit rhinolophe	2,5 km	Modéré
	PNA Aigle royal	Aigle royal	4,7 km	Faible
	PNA Vautour percnoptère	Vautour percnoptère	> 10 km	Très faible

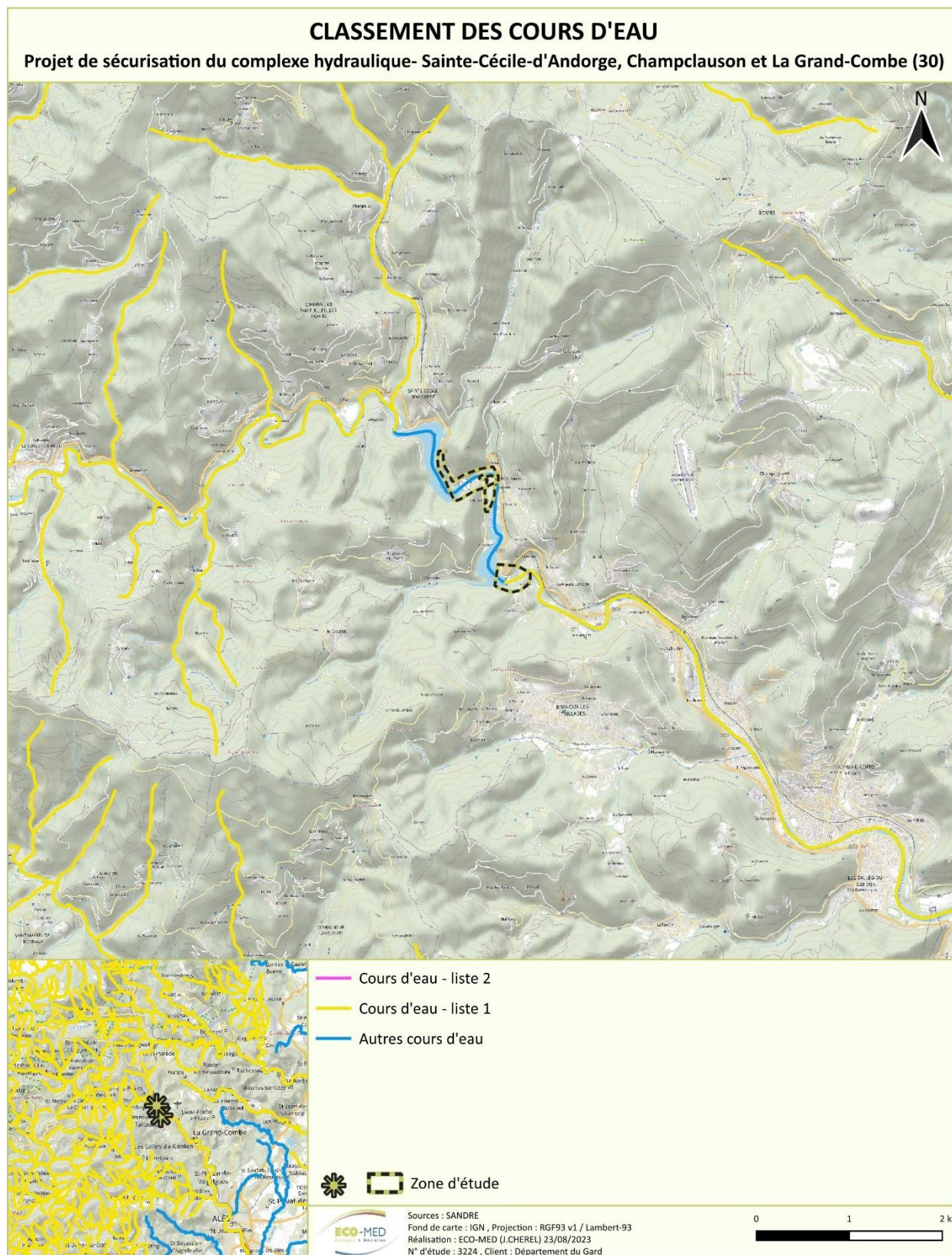
Le projet est inclus dans :

- 1 inventaire frayères (L.432-3),
- 1 aire d'adhésion d'un Parc National ;
- 1 ZNIEFF de type I et 1 ZNIEFF de type II ;
- 1 zone humide ;
- 3 zonages de Plan National d'Actions ;
- 1 zonage de Trame bleue ;
- 1 zone de transition d'une réserve de biosphère ;
- 1 zone tampon d'un site UNESCO.

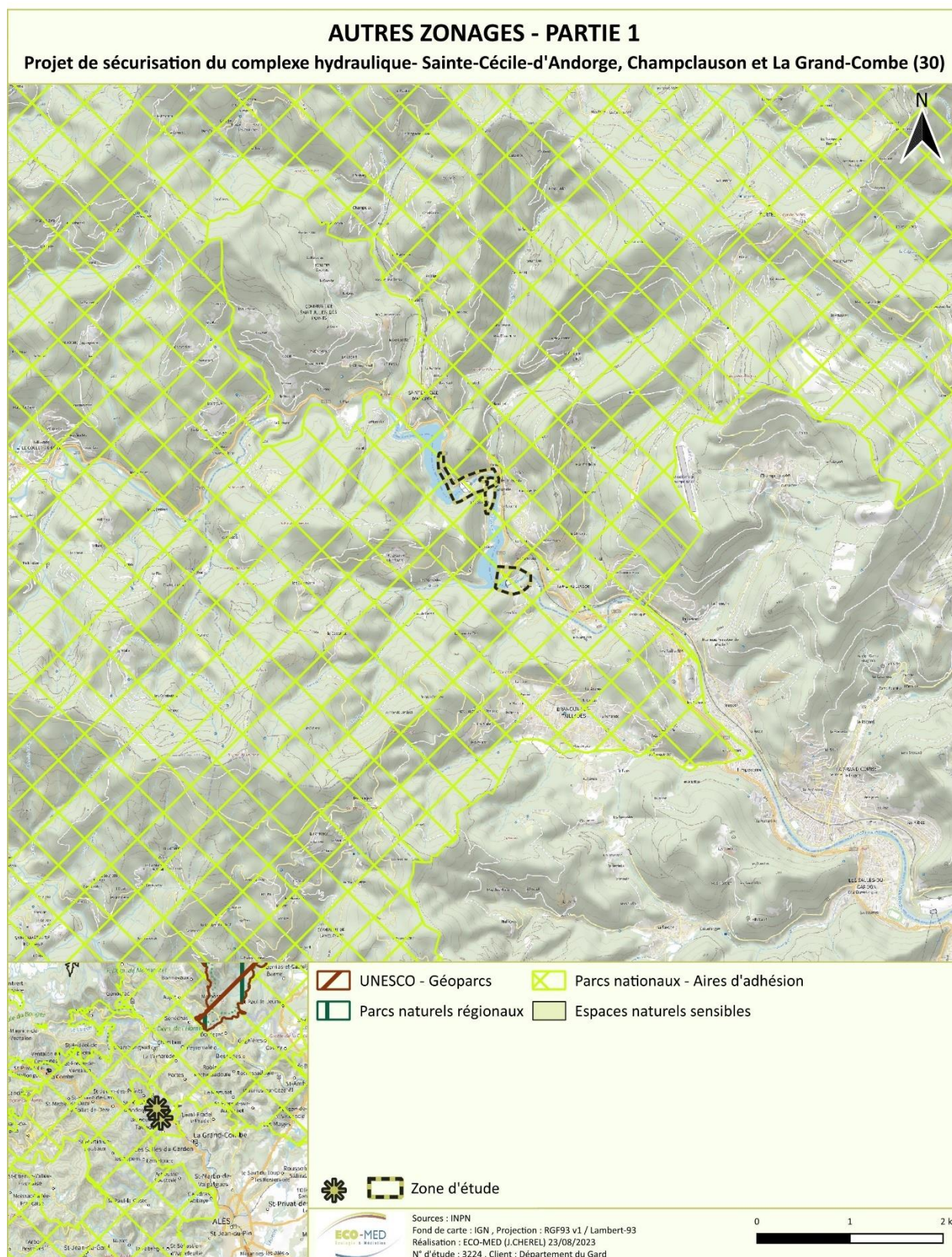
Le projet est situé à proximité de :

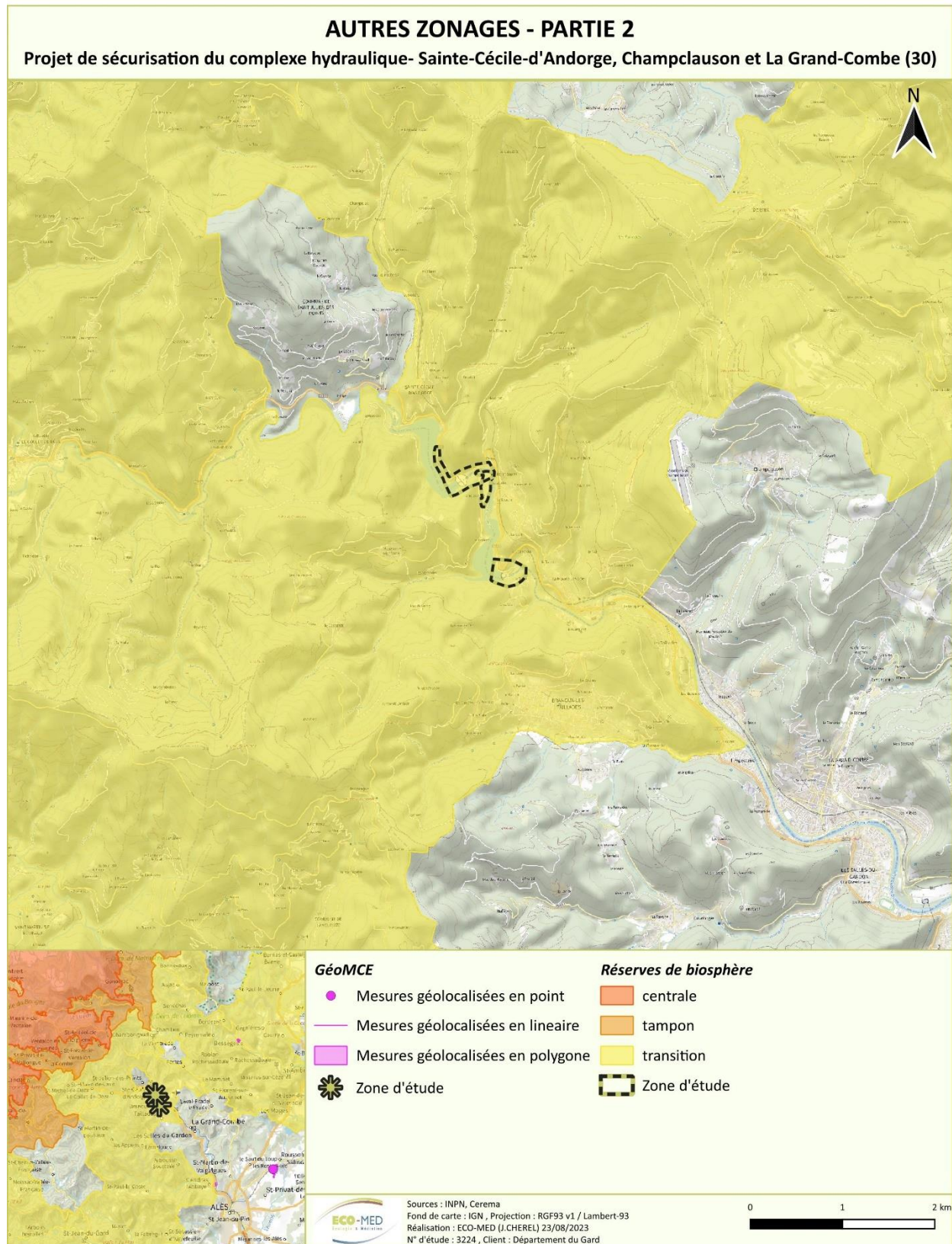
- 2 tronçons de cours d'eau classés en liste 1 (L.214-17),
- 1 site classé ;
- 2 zonages Natura 2000 (Zones Spéciales de Conservation) ;

Carte 3 : Espaces naturels protégés – Protections réglementaires et législatives

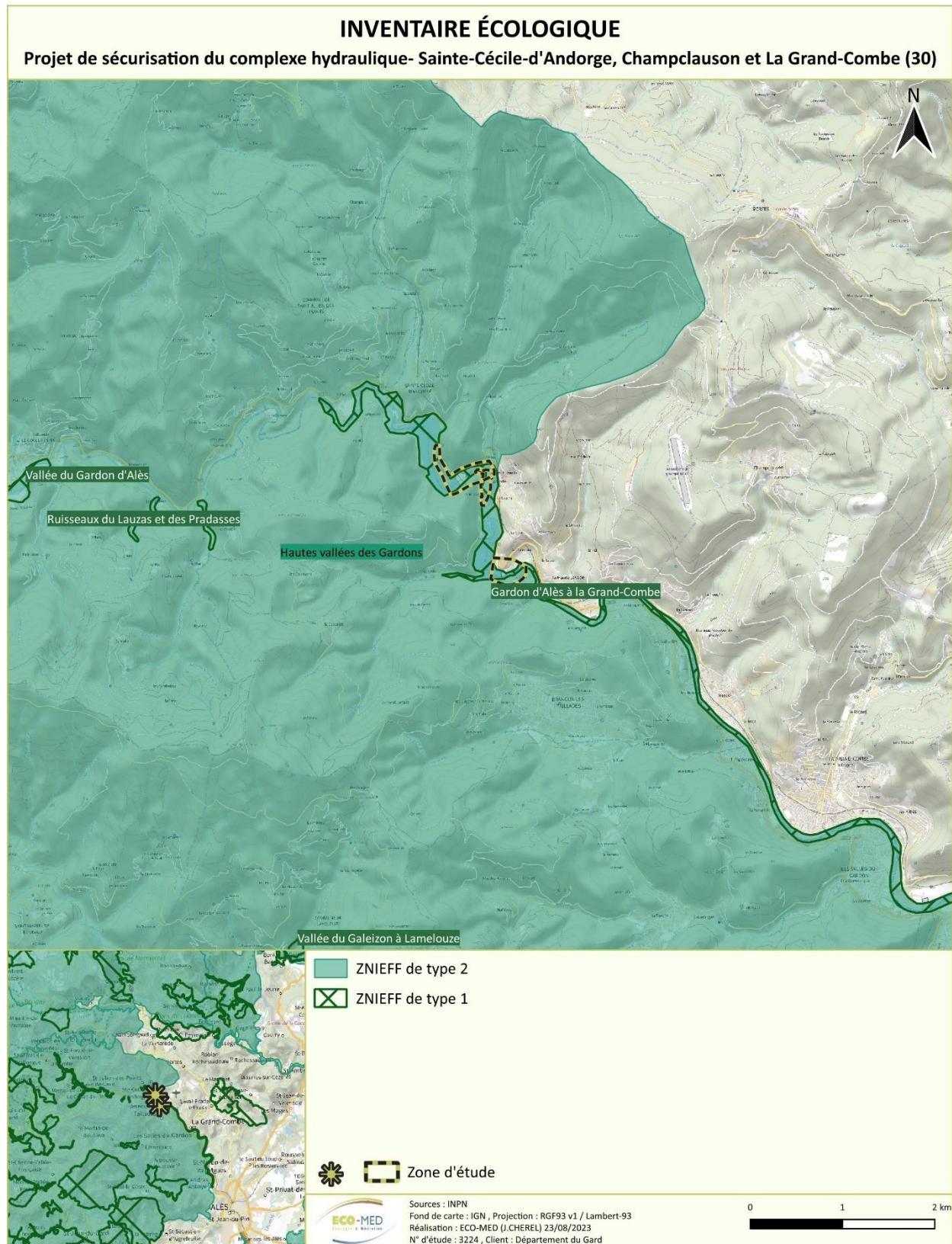


Carte 4 : Classement des cours d'eau

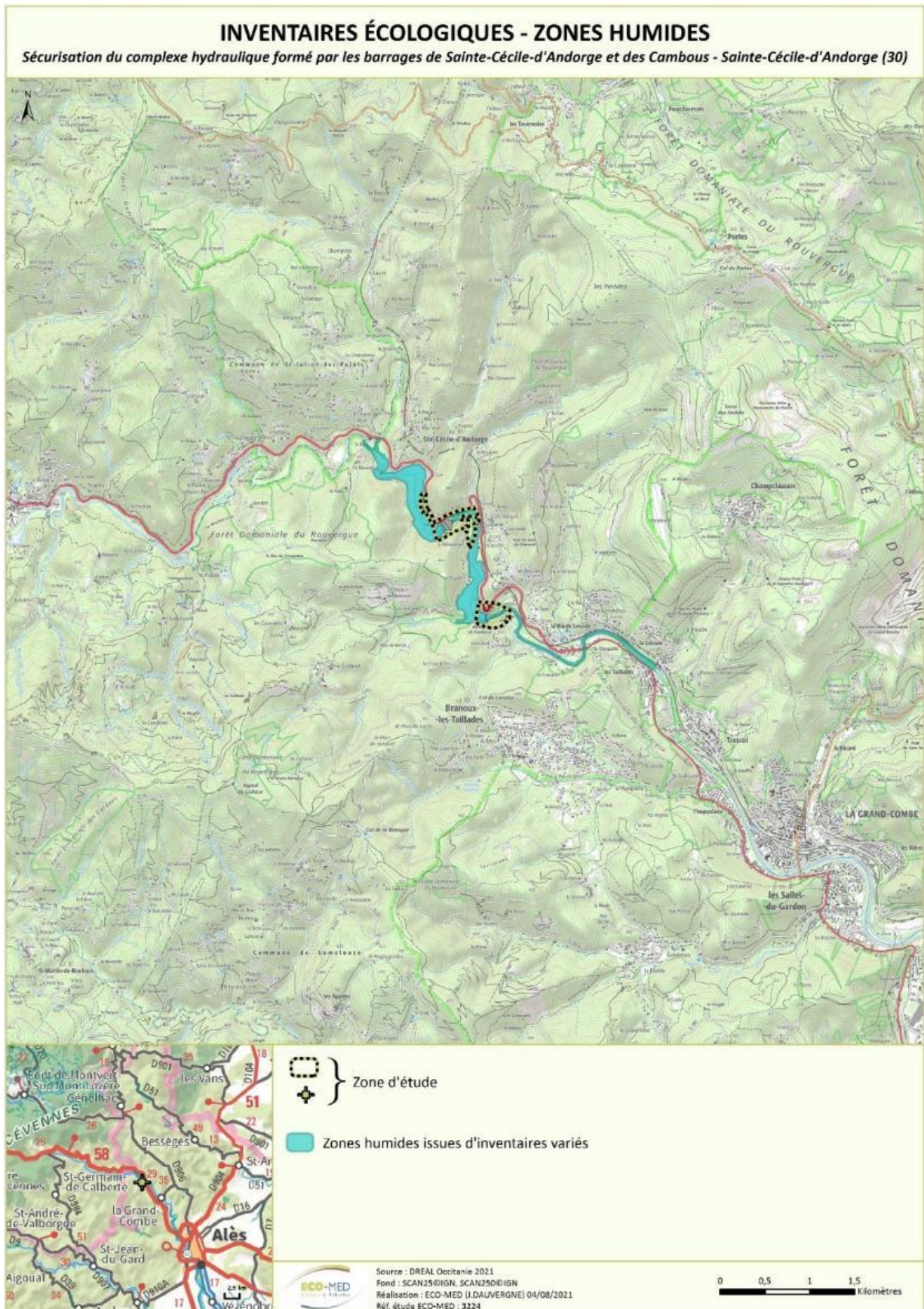


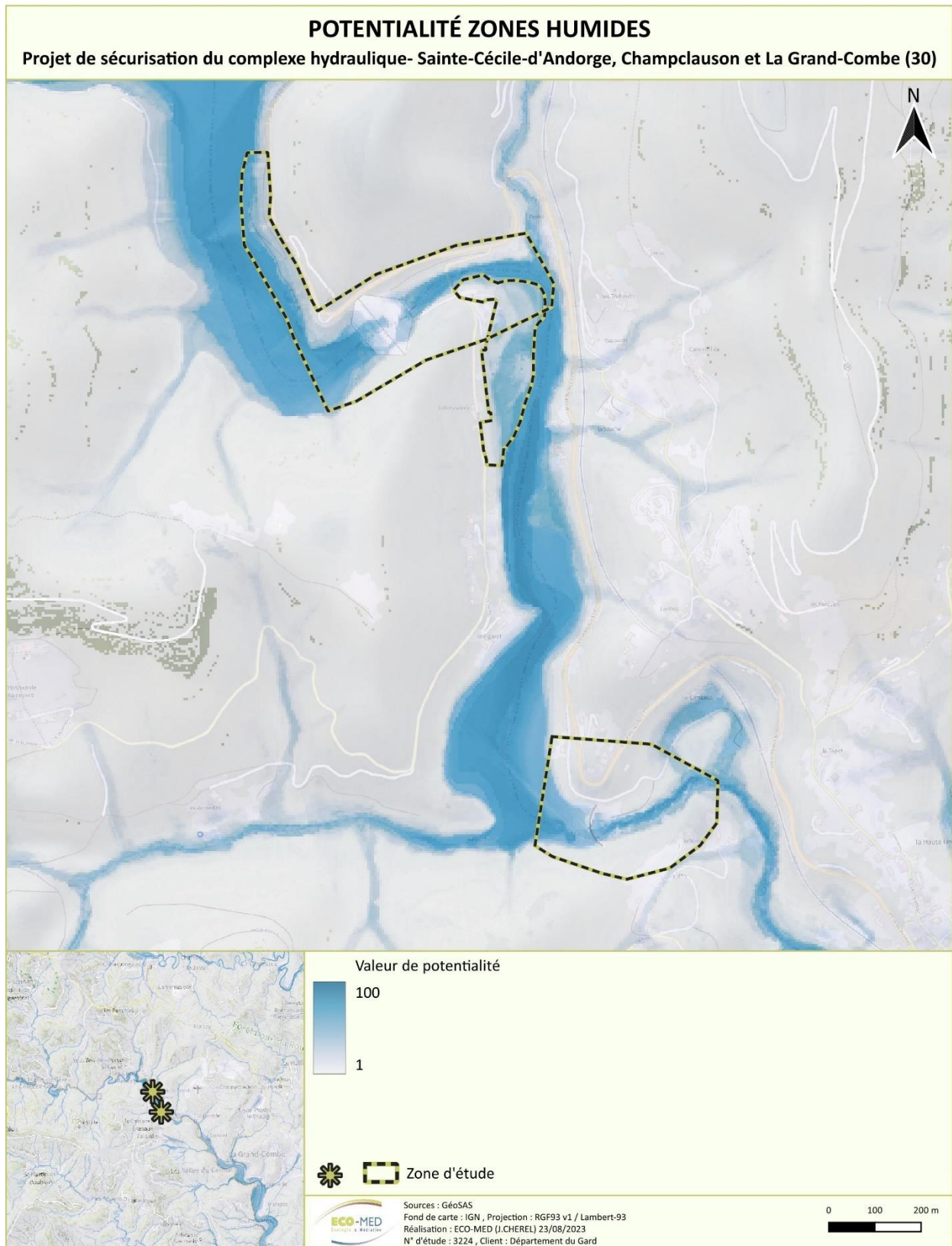


Carte 5 : Autres périmètres de gestion concertée

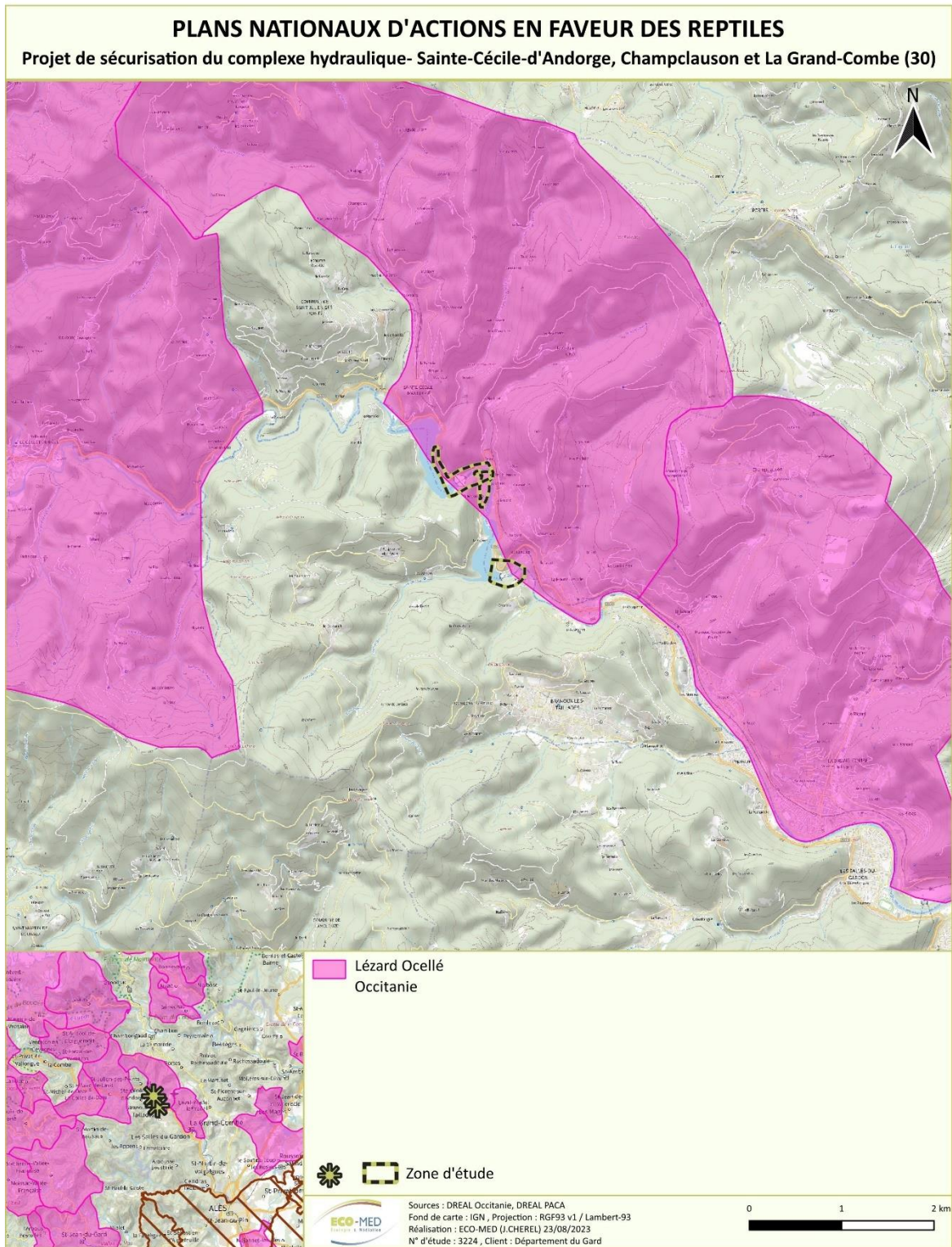


Carte 6 : Zonages d'inventaires écologiques (ZNIEFF)



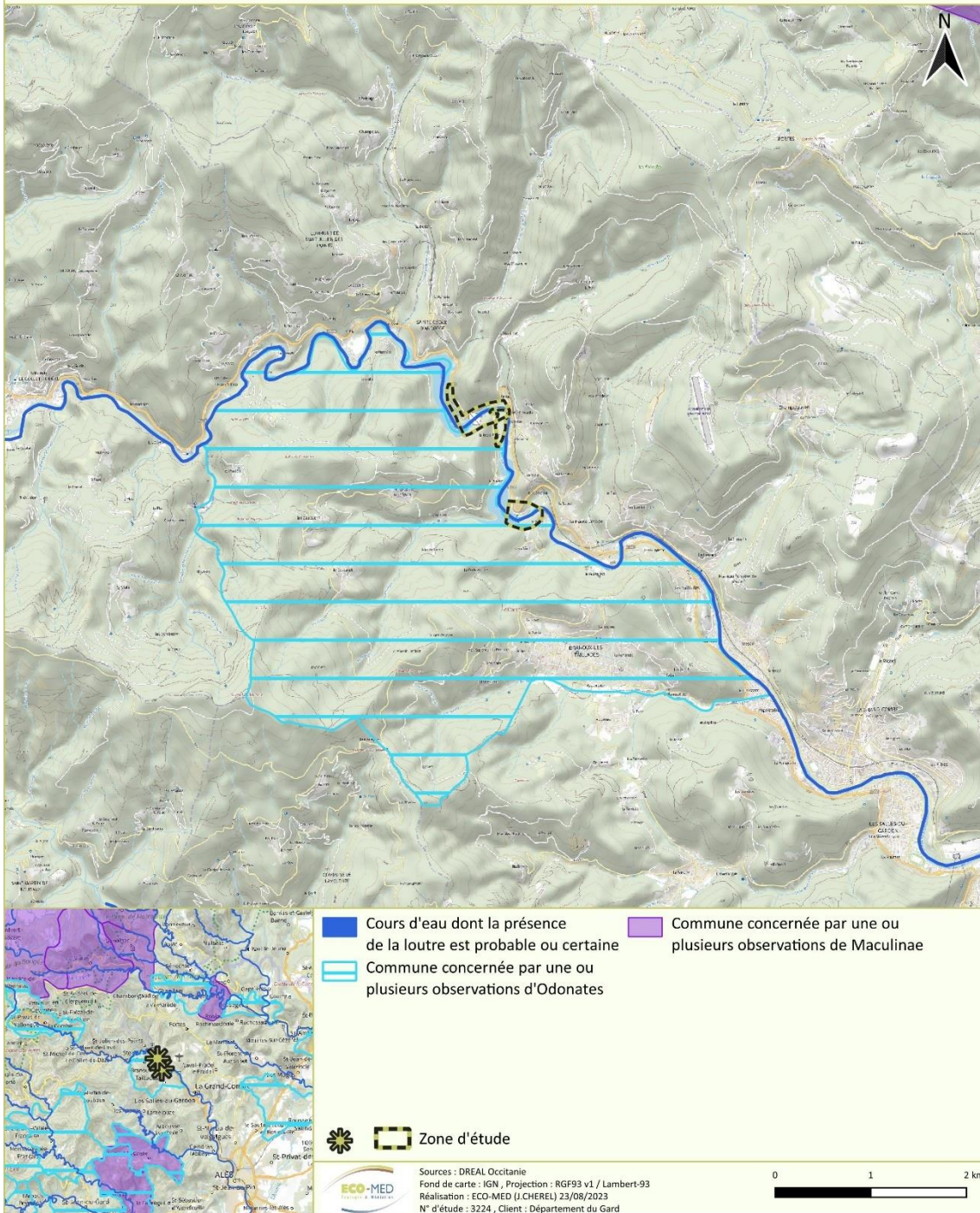


Carte 7 : Zonages d'inventaires écologiques (Zones humides)

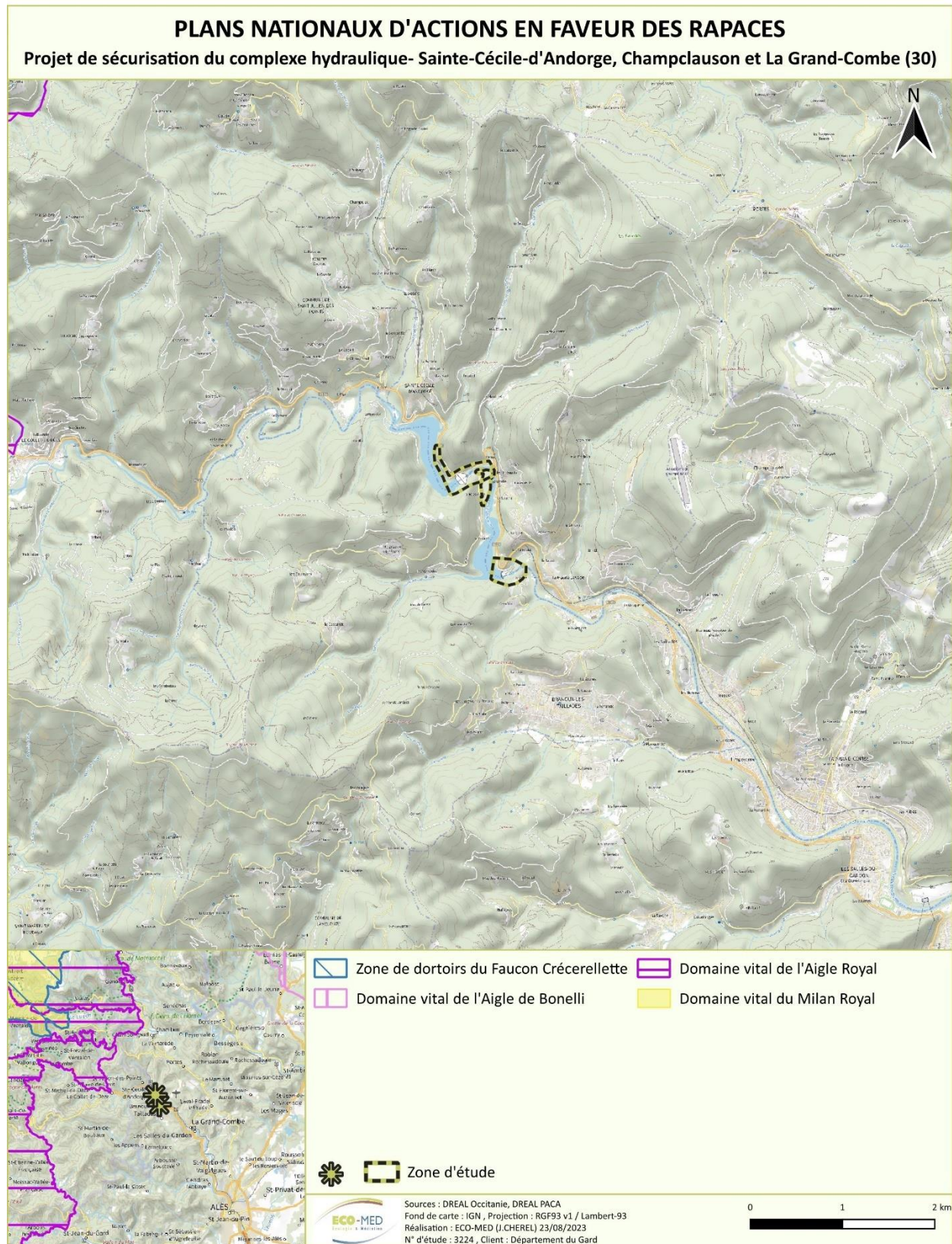


Carte 8 : Plan National d'Actions (Lézard ocellé)

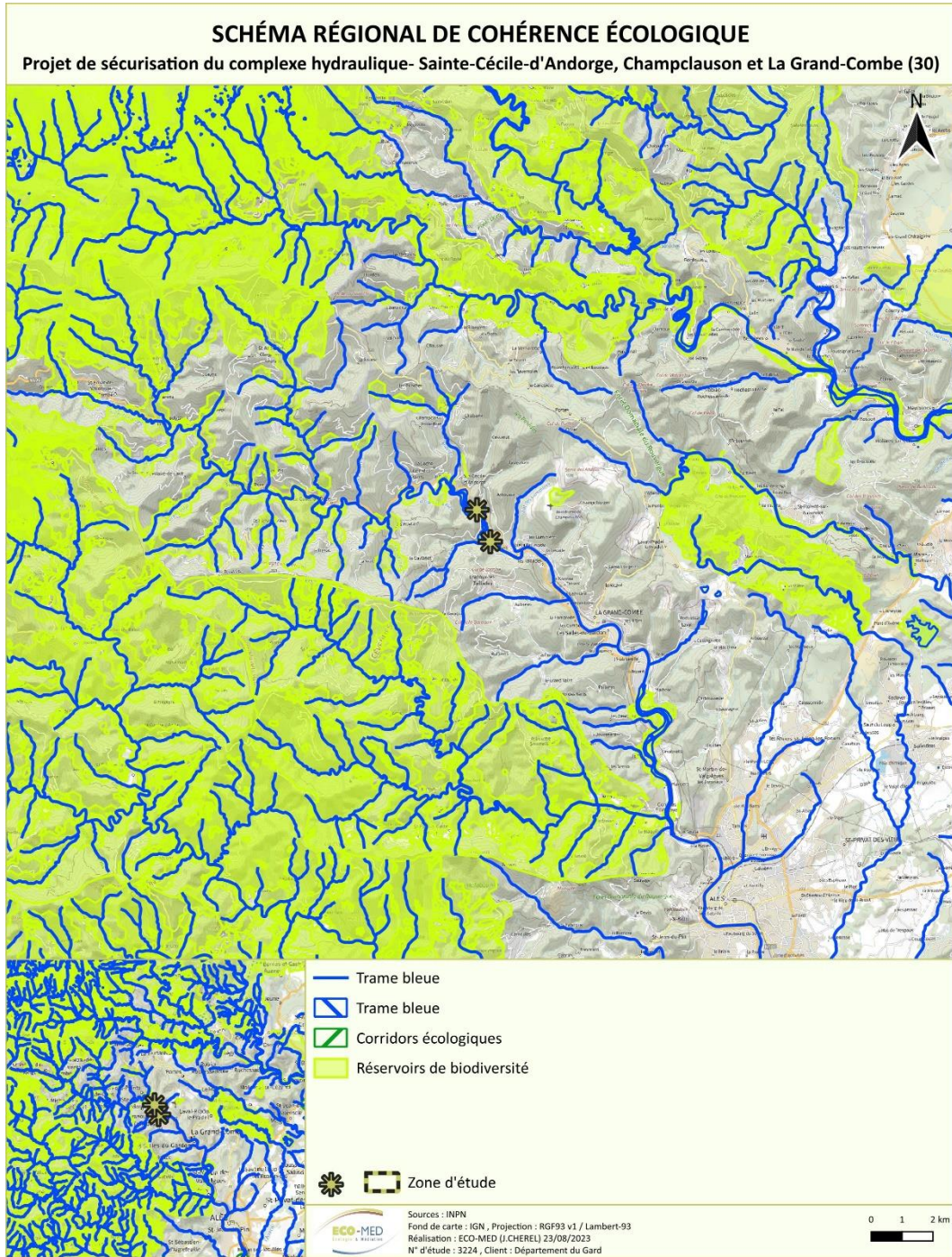
PLANS NATIONAUX D' ACTIONS EN FAVEUR DES MAMMIFÈRES ET INSECTES
Projet de sécurisation du complexe hydraulique- Sainte-Cécile-d'Andorge, Champclauson et La Grand-Combe (30)



Carte 9 : Plans Nationaux d'Actions (Insectes et Mammifères)



Carte 10 : Plans Nationaux d' Actions (Rapaces)



Carte 11 : Schéma Régional de Cohérence Ecologique

2.3. Usage actuel de la zone d'étude

Usage	Présence dans la zone d'étude
Pâturage / fauche	Non
Chasse	Non
Pêche	Oui
Sports & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre, etc.)	Oui, parc accueil du public et base nautique sur la retenue de Cambous
Agriculture	Non
Sylviculture	Non
Décharge sauvage	Non
Perturbations diverses (inondation, incendie, etc.)	Oui, PPRi, marnage des retenues lié à la prévention des inondations et au soutien d'étiage
Cabanons	Non

2.3.1. Zone projet

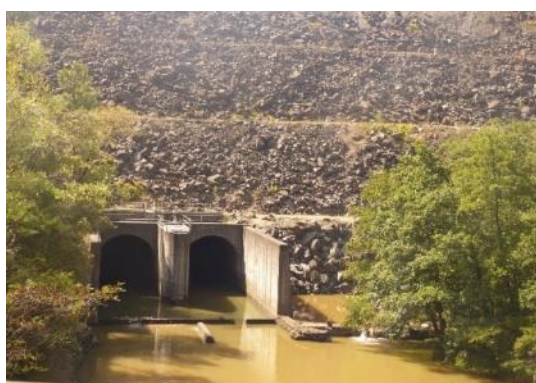
La zone d'étude est située en limite entre les communes de Sainte-Cécile-d'Andorge (ouest) et Branoux-les-Taillades (nord-est). Elle correspond au Gardon d'Alès et les milieux terrestres qui jouxtent les deux barrages à l'origine du Lac de Cambous et du Lac de Sainte-Cécile-d'Andorge.

Le barrage de Sainte-Cécile :

Ce barrage (type remblai d'enrochements), localisé au nord (amont), a été édifié en 1967. Il mesure 154m de long pour une hauteur de 42m. Il constitue l'ouvrage le plus imposant et sa présence influence nécessairement la biodiversité locale.

Le barrage de Cambous :

Le second barrage, situé au sud (aval), est un barrage type voûte, construit en 1957 et mesurant 120m de long pour 25m de haut.



Barrage nord côté aval

A. VANALDEWERELD, 16/09/2019, Sainte Cécile-d'Andorge (30)



Barrage nord côté amont

J. JALABERT, 05/04/2019, Sainte Cécile-d'Andorge (30)

Partie 2 : Etat initial de la biodiversité



Barrage sud côté aval

J. PRZYBILSKI, 22/07/2019, Sainte Cécile-d'Andorge (30)



Berges aval

J. PRZYBILSKI, 22/07/2019, Sainte Cécile-d'Andorge (30)

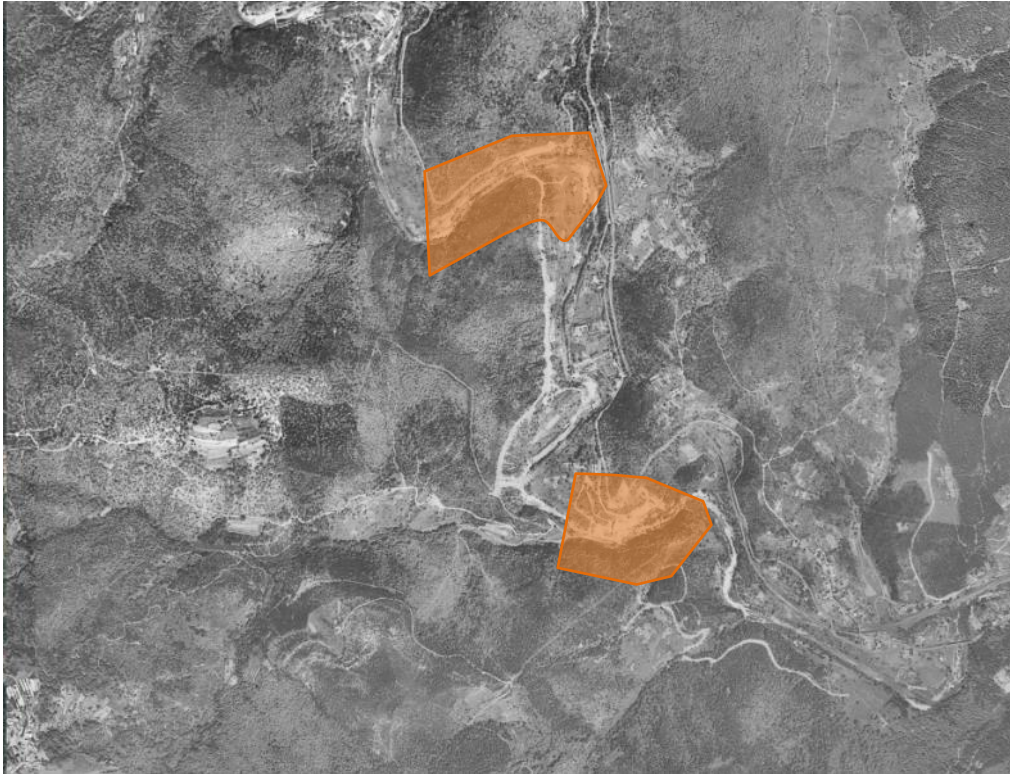
La présence de zones urbaines et d'une route à proximité ainsi que le caractère enclavé de la zone d'étude constituent des barrières écologiques susceptibles d'impacter le déplacement des populations animales. La difficulté d'accès à ce secteur de la rivière et la forte présence anthropique environnante influencent également négativement la capacité d'accueil des habitats non dégradés.

Les zones terrestres en bordures du Gardon apparaissent largement dominées par des boisements. Il s'agit essentiellement de formations naturelles à Chêne vert (*Quercus ilex*) et artificielles (plantations) à Pin maritime (*Pinus pinaster*). En général, si les berges des cours d'eau sont occupées par des boisements, ces dernières appartiennent alors à la catégorie des galeries forestières (ripisylves) et qui représentent un habitat d'importance pour la faune (moins pour la flore). Dans le cas de cette zone d'étude, les ripisylves sont assez peu représentées, une petite surface occupée en aval du barrage nord (par une frênaie riveraine) puis plus en aval du barrage sud (Cambous), en dehors de la zone d'étude. Les ripisylves sont faiblement représentées en bordure des retenues, peut-être du fait de l'escarpement des berges et de leur caractère rocheux (berges qui, par ailleurs, sont déjà occupées par d'autres formations végétales).

Les bordures de routes et les environs des barrages font l'objet d'entretiens réguliers de manière à éviter le développement des espèces arbustives. De ce fait, elles sont maintenues dans un état « ouvert » caractérisé par des espèces herbacées (pour la plupart rudérales) alors que les zones non entretenues sont « fermées » par une végétation arborée dense. Cette situation conduit au final à une mosaïque d'habitats fermés entrecoupés d'habitats ouverts, favorable à une plus grande biodiversité qu'en absence d'entretien.

La carte ci-après permet d'appréhender l'évolution des milieux de la zone d'étude et de ses alentours entre 1957 (avant la mise en eau des barrages) et 2018. On constate l'arrêt du pâturage des rives après la construction en 1957 du barrage de Cambous. Le barrage de Sainte-Cécile a été construit par la suite, en 1967. L'autre changement important concerne l'apparition des 2 lacs de retenues qui ont profondément modifié les habitats aquatiques (vitesses du courant, hauteurs d'eau...) ainsi que les interactions entre les 2 rives (déplacements de la faune, par exemple) et entre ces rives et le milieu aquatique (dynamique fluviale dont divagation du cours d'eau, notamment).

Partie 2 : Etat initial de la biodiversité



Occupation du sol 1957



Occupation du sol 2018

Source : <https://remonterletemps.ign.fr>

Carte 12 : Comparaison de l'occupation du sol entre 1957 et 2018, sur la zone d'étude (Sainte-Cécile d'Andorge)

2.3.2. Site des Deux Lacs

A l'est du barrage de Sainte-Cécile-d'Andorge, en bordure du Gardon d'Alès. Celle-ci se trouve sur l'emplacement d'un petit parc arboré utilisé par les riverains, pêcheurs et vacanciers.





Cette petite zone est dans sa quasi-totalité gérée, avec la tonte de la strate herbacée et la taille des arbres (ou la coupe lorsque ceux-ci meurent). Les habitats qui s'y trouvent sont donc plutôt peu favorables à une grande biodiversité, avec tout de même de grands arbres et l'absence d'aménagements.





Seule une petite partie au sud de la zone d'étude est marquée par la présence de roncier et de boisement de Peupliers, plus favorables à la faune. A noter que dans ce secteur, on retrouve également un habitat très perturbé : un boisement jeune de Robinier faux-accacia (*Robinia pseudoacacia*) poussant sur ce qui semble être un remblais issu des travaux de la RN106.





Notons qu'en cas de crue, les matériaux, selon leurs types, stockés dans la partie basse du parc pourraient être emportés par la rivière. C'est au Maître d'œuvre de prendre les dispositions qui s'imposent pour éviter ce risque.

2.4. Milieux naturels présents

Carte 13 : Présentation des habitats naturels

Photographies	Habitat naturel	Cortège	Surface	Code CORINE	Code EUNIS	Cotation zones humides	Etat de conservation	Enjeu zone d'étude
	Cours d'eau non aménagé	-	0,82 ha	24.1	C2.2	-	Favorable	Fort
	Plan d'eau de retenue	-	4,78 ha	24.1	C2.3	-	Favorable	Modéré
	Bois de Peuplier noir et ronciers	<i>Populus nigra, Rubus ulmifolius</i>	0,90 ha	44.6 x 31.831	G1.3 x F3.131	H.	Défavorable inadéquat	Modéré
	Frênaie riveraine	<i>Acer campestre, Alnus glutinosa, Ailanthus altissima, Artemisia verlotiorum, Buddleja davidii, Cornus mas, Fraxinus angustifolia</i>	0,12 ha	44.31	G1.211	H.	Défavorable inadéquat	Modéré

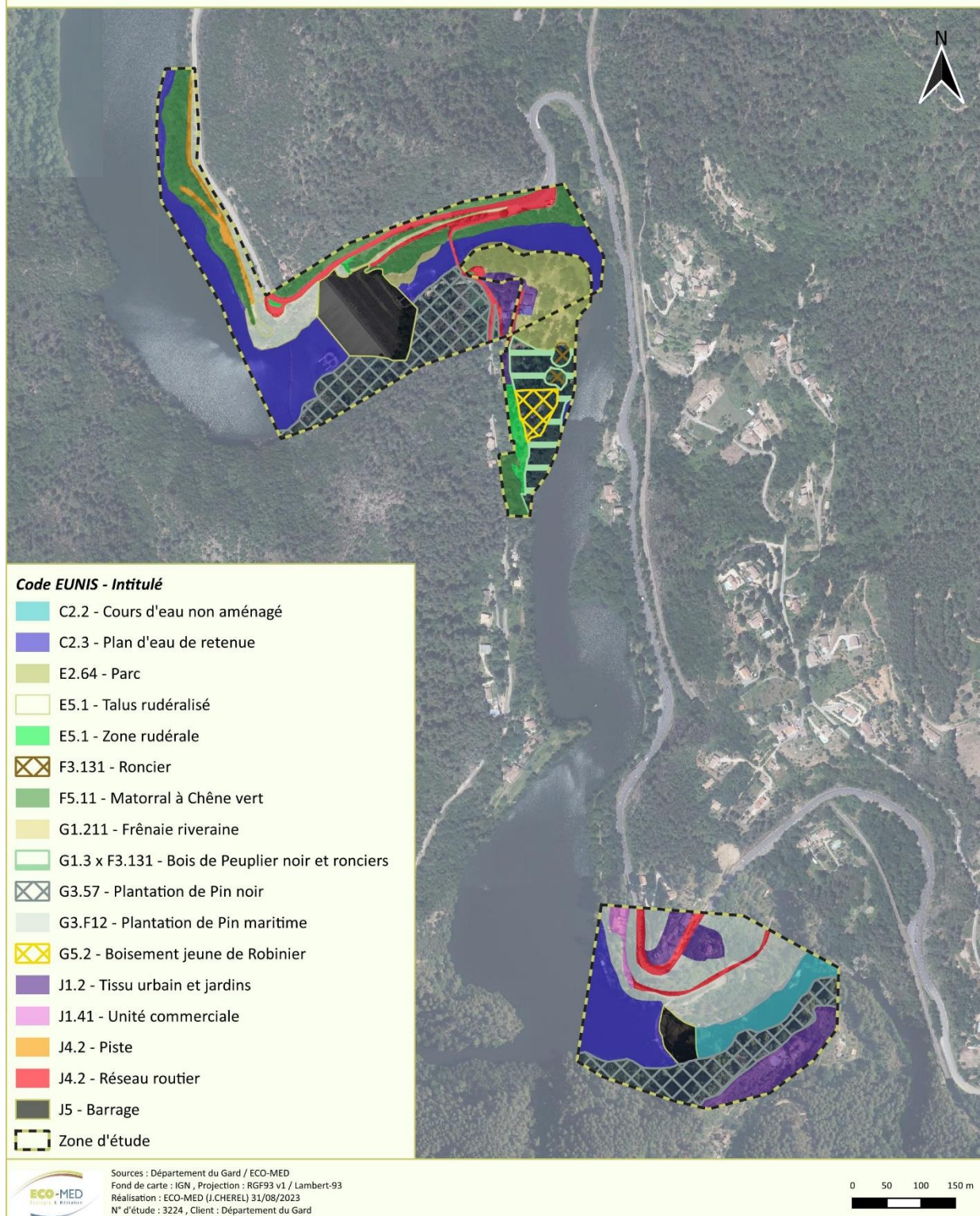
Photographies	Habitat naturel	Cortège	Surface	Code CORINE	Code EUNIS	Cotation zones humides	Etat de conservation	Enjeu zone d'étude
	Matorral à Chêne vert	<i>Quercus ilex, Rhamnus alaternus, Phillyrea angustifolia, Orobanche hederæ</i>	2,52 ha	32.11	F5.11	-	Favorable	Faible
	Plantation de Pin noir	<i>Pinus nigra</i>	3,75 ha	42.67	G3.57	-	Défavorable inadéquat	Très faible
	Plantation de Pin maritime	<i>Pinus pinaster</i>	2,61 ha	83.3112	G3.F12	-	Défavorable inadéquat	Très faible
	Talus rudéralisé	<i>Anisantha sterilis, Anisantha madritensis, Bothriochloa barbinodis, Chondrilla juncea, Cirsium vulgare, Plantago lanceolata, Prunus mahaleb</i>	0,95 ha	87	E5.1	p.	Défavorable mauvais	Très faible
Photographie indisponible	Zone rudérale	<i>Anisantha sterilis, Anisantha madritensis, Bothriochloa barbinodis, Chondrilla juncea, Cirsium vulgare</i>	0,30 ha	87	E5.1	p.	Défavorable mauvais	Très faible
Photographie indisponible	Roncier	<i>Rubus ulmifolius</i>	0,15 ha	31.831	F3.131	-	Défavorable inadéquat	Très faible
Photographie indisponible	Tissu urbain et jardins	-	1,82 ha	86.2	J1.2	-	Non évaluable	Nul

Photographies	Habitat naturel	Cortège	Surface	Code CORINE	Code EUNIS	Cotation zones humides	Etat de conservation	Enjeu zone d'étude
	Barrage	<i>Anarrhinum bellidifolium, Jasione montana, Rhagadiolus stellatus, Sedum acre, Sedum album, Silene saxifraga</i>	1,78 ha	89	J5	-	Non évaluable	Nul
	Parc	-	1,52 ha	85.12	E2.64	-	Défavorable mauvais	Nul
	Réseau routier	-	1,39 ha	-	J4.2	-	Non évaluable	Nul
Photographie indisponible	Boisement jeune de Robinier	<i>Robinia pseudoacacia</i>	0,31 ha	84.3	G5.2	-	Défavorable mauvais	Nul
	Piste	-	0,31 ha	-	J4.2	-	Non évaluable	Nul
Photographie indisponible	Unité commerciale	-	0,16 ha	(86.3)	J1.41	-	Non évaluable	Nul

* Habitat d'intérêt communautaire « prioritaire »

CLASSIFICATION EUNIS DES HABITATS NATURELS

Projet de sécurisation du complexe hydraulique - Sainte-Cécile-d'Andorge, Champclauson et La Grand-Combe (30)



Carte 14 : Habitats naturels – Classification EUNIS

3. PRESENTATION DE LA ZSC FR9101369 « VALLEE DU GALEIZON » ET APPROCHE FONCTIONNELLE ENTRE LE SITE NATURA 2000 ET LA ZONE D'ETUDE

Consultation du FSD sur le site de l'INPN le : 03/03/2022

Surface : 8 637 ha

Dates de désignation : 28/02/2001 (pSIC), 19/07/2006 (SIC) et 07/04/2016 (ZSC)

Mise à jour : 26/01/2018

État du DOCOB : L'élaboration du DOCOB a débuté en septembre 2004. Le rapport de synthèse a été rédigé en 2008 et publié en 2010

Vallée cévenole particulièrement enclavée et qui a conservé une diversité d'habitats naturels qui lui confère un attrait particulier. Avec les sites voisins des vallées du Gardon de Mialet et du Gardon de Saint Jean, elle constitue un ensemble très représentatif de la diversité des milieux méditerranéens montagnards sur substrat siliceux.

Cette vallée très enclavée est restée sauvage. On y remarque:

- Une pinède de Pin de Salzman. Toutes les stations françaises de cette espèce à aire disjointe sont importantes pour la conservation de sa variabilité génétique.
- Des landes sèches à Ciste de Pouzolz (*Cistus pouzolzii*).
- Des ravins humides qui abritent de nombreuses fougères.

Les cours d'eau sont de bonne qualité et sont fréquentés par des espèces d'intérêt communautaire telles que le Barbeau méridional (*Barbus meridionalis*), le Blageon (*Leuciscus soufia*) et l'Ecrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*).

La conservation de la diversité des habitats passe par le maintien des activités, notamment agricoles, dans cette vallée qui reste globalement marquée par la déprise de l'ensemble des vallées cévenoles.

Le rapport de synthèse mentionne des objectifs de développement durable, à savoir :

- Maintenir et restaurer les habitats liés à la ripisylve.
- Maintenir et améliorer les pratiques de fauche et de gestion pastorale extensive sur les habitats naturels ouverts d'intérêts communautaires (pelouses, prairies et landes).
- Reconquérir des milieux ouverts abandonnés afin d'y mettre en place à terme des pratiques de fauche et/ou de gestion pastorales.
- Garantir la préservation des mares à isoètes.
- Maintenir et améliorer des pratiques de gestion agricole et/ou sylvicole de l'habitat de châtaigneraie (castanéculture, pastoralisme et conduite sylvicole).
- Restaurer l'état de conservation de l'habitat de châtaigneraie (élimination des espèces invasives, mise en place de pratiques d'entretien).
- Améliorer les comportements humains dans l'usage de la rivière ainsi que certains de ses aménagements.
- Concilier le développement des activités et les aménagements avec le maintien des habitats et des espèces du site.

3.1. Habitats naturels et espèces Natura 2000 listés au FSD de la ZSC FR9101369 « Vallée du Galeizon »

3.1.1. Habitat naturels Natura 2000 (CDH1)

Type d'habitat		Code - Nom de l'habitat	Représentativité
Milieux rocheux	falaise affleurement rocheux éboulis blocs	8220 - Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	C
		8230 - Roches siliceuses avec végétation pionnière du <i>Sedo-Scleranthion</i> ou du <i>Sedo albi-Veronicion dillenii</i>	B
Milieux forestiers	forêt de résineux forêt de feuillus forêt mixte plantation	91E0 - Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)*	A
		9260 - Forêts de <i>Castanea sativa</i>	B
		9530 - Pinèdes (sub)méditerranéennes de pins noirs endémiques*	A
Milieux ouverts ou semi-ouverts	pelouse pelouse semi-boisée lande garrigue / maquis autre : friche	4030 - Landes sèches européennes	A
		5120 - Formations montagnardes à <i>Cytisus purgans</i>	C
		5210 - Matorrals arborescents à <i>Juniperus</i> spp.	A
		6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) (* sites d'orchidées remarquables)	C
		6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	C
Zones humides	fossé cours d'eau étang tourbière gravière prairie humide	3140 - Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp.	B
		3170 - Mares temporaires méditerranéennes*	C
		3240 - Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Salix elaeagnos</i>	B
		3250 - Rivières permanentes méditerranéennes à <i>Glaucium flavum</i>	C
		3280 - Rivières permanentes méditerranéennes du <i>Paspalo-Agrostidion</i> avec rideaux boisés riverains à <i>Salix</i> et <i>Populus alba</i>	B
		7220 - Sources pétrifiantes avec formation de tuf (<i>Cratoneurion</i>)*	C

*Habitats prioritaires : habitats en danger de disparition sur le territoire européen des Etats membres et pour la conservation desquels l'Union européenne porte une responsabilité particulière.

Légende :

REPRESENTATIVITE	
A	Excellente

B	Bonne
C	Significative
D	Présence non significative

3.1.2. Espèces Natura 2000 (CDH2)

Groupe biologique	Nom	Statut biologique et effectif dans la ZSC	Population	Présence avérée ou potentielle dans la zone d'étude	Lien intra-populationnel	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce, etc.)
Poissons	Blageon (<i>Telestes souffia</i>)	Sédentaire	C	-	Non	Peuplement à l'amont de la retenue (côté Lozère, contexte salmonicole)
	Barbeau méridional (<i>Barbus meridionalis</i>)	Sédentaire	C	-	Non	Peuplement du Gardon d'Alès à l'amont des barrages
	Chabot commun (<i>Cottus gobio</i>)	Sédentaire	C	Avérée	Oui	Gardon d'Alès, présence à l'aval des barrages
Invertébrés	Cordulie splendide (<i>Macromia splendens</i>)	Sédentaire	C	Avérée	Non, site trop distant (3 km)	Trois individus contactés. Cycle de vie complet : secteurs calmes des grands cours d'eau, retenues de barrages
	Cordulie à corps fin (<i>Oxygastra curtisii</i>)	Sédentaire	C	Avérée	Non, site trop distant (3 km)	Six individus contactés Cycle de vie complet : secteurs calmes des grands cours d'eau, retenues de barrages
	Gomphe de Graslin (<i>Gomphus graslinii</i>)	Sédentaire	C	Avérée	Non, site trop distant (3 km)	Potentielle (reproduction)
	Ecrevisse à pattes blanches (<i>Austropotamobius pallipes</i>)	Sédentaire	B	-	Non	Peuplement du Gardon d'Alès à l'amont des barrages
Mammifères	Grand Murin (<i>Myotis myotis</i>)	Sédentaire	C	Potentielle	Oui, éloignement maximum du gîte de 15 à 25 km	Milieus boisés Chasse et transit, gîtes anthropiques potentiels
	Petit rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)	Sédentaire	C	Avérée	Non, éloignement maximum du gîte de 1 à 2 km	Milieus boisés Chasse et transit, gîte anthropique avéré
	Grand rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>)	Sédentaire	C	Potentielle	Oui, éloignement maximum du gîte de 3 à 10 km	Milieus boisés Chasse et transit, gîtes anthropiques potentiels
	Rhinolophe euryale (<i>Rhinolophus euryale</i>)	Sédentaire	D	Avérée	Oui Eloignement maximum mal connu, le domaine vital d'un adulte a un rayon d'action de 5-15 km	Milieus humides et boisés Chasse et transit. Non présent en gîte (cavernicole)

Groupe biologique	Nom	Statut biologique et effectif dans la ZSC	Population	Présence avérée ou potentielle dans la zone d'étude	Lien intra-populationnel	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce, etc.)
	Petit Murin (<i>Myotis blythii</i>)	Sédentaire	C	Potentielle	Oui, éloignement maximum du gîte de 4-12 km, jusqu'à 25 km	Milieus boisés Chasse et transit, gîtes anthropiques potentiels
	Barbastelle d'Europe (<i>Barbastella barbastellus</i>)	Sédentaire	C	Avérée	Oui, éloignement maximum du gîte jusqu'à 5 km (ONEM : jusqu'à 30 km)	Milieus humides et boisés Chasse et transit, gîtes arboricoles et anthropiques potentiels
	Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersii</i>)	Sédentaire	C	Avérée	Oui, éloignement maximum du gîte jusqu'à 40 km	Milieus humides et boisés Chasse et transit
	Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>)	Sédentaire	C	Avérée	Oui, éloignement maximum du gîte jusqu'à 6 km	Milieus humides et boisés Chasse et transit, gîtes anthropiques potentiels
	Castor d'Europe (<i>Castor fiber</i>)	Sédentaire (20-30 individus)	C	Avérée	Oui, domaine vital sur 1 à 5 km de cours d'eau, parfois plus (OFB)	Milieus humides et boisés Alimentation, gîte et déplacement

Légende :

Population (taille et densité de la population de l'espèce présente sur le site par rapport à la taille des populations présentes sur le territoire national)	
A	100 ≥ p > 15 %
B	15 ≥ p > 2 %
C	2 ≥ p > 0 %
D	Non significative

3.2. Autres espèces importantes de faune et de flore listées au FSD de la ZSC FR9101369 « Vallée du Galeizon »

Groupe biologique	Nom	Présence avérée ou potentielle dans la zone d'étude	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce, etc.)
Mammifères	Sérotine commune (<i>Eptesicus serotinus</i>)	Avérée	Milieus boisés Chasse et transit, gîtes arboricoles et anthropiques potentiels
	Murin de Natterer (<i>Myotis nattereri</i>)	Avérée	Milieus humides et boisés Chasse et transit, gîtes arboricoles et anthropiques potentiels
	Noctule de Leisler (<i>Nyctalus leisleri</i>)	Avérée	Milieus boisés Chasse et transit, gîtes arboricoles potentiels

Groupe biologique	Nom	Présence avérée ou potentielle dans la zone d'étude	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce, etc.)
	Pipistrelle commune (<i>Pipistrellus pipistrellus</i>)	Avérée	Milieux humides et boisés Chasse et transit, gîtes arboricoles et anthropiques potentiels
	Pipistrelle pygmée (<i>Pipistrellus pygmaeus</i>)	Avérée	Milieux humides et boisés Chasse et transit, gîtes arboricoles et anthropiques potentiels
	Pipistrelle de Nathusius (<i>Pipistrellus nathusii</i>)	Avérée	Milieux humides et boisés Chasse et transit, gîtes arboricoles potentiels
	Vespère de Savi (<i>Hypsugo savii</i>)	Avérée	Milieux boisés Chasse et transit
	Oreillard gris (<i>Plecotus austriacus</i>)	Avérée	Milieux boisés Chasse et transit, gîtes anthropiques potentiels
	Molosse de Cestoni (<i>Tadarida teniotis</i>)	Avérée	Milieux humides et boisés Chasse et transit
	Pipistrelle de Kuhl (<i>Pipistrellus kuhlii</i>)	Avérée	Milieux humides et boisés Chasse et transit, gîtes anthropiques potentiels
	Murin de Daubenton (<i>Myotis daubentonii</i>)	Avérée	Milieux humides et boisés Chasse et transit, gîtes arboricoles et anthropiques potentiels

4. PRESENTATION DE LA ZSC FR9101364 « HAUTES VALLEES DE LA CEZE ET DU LUECH » ET APPROCHE FONCTIONNELLE ENTRE LE SITE NATURA 2000 ET LA ZONE D'ETUDE

Consultation du FSD sur le site de l'INPN le : 03/03/2022

Surface : 12 680 ha

Dates de désignation : 31/12/1998 (pSIC), 19/07/2006 (SIC) et 25/10/2016 (ZSC)

Mise à jour : 15/10/2015

État du DOCOB : Le Document d'Objectif (DOCOB) a été validé en 2013

Ce site correspond à la partie amont du bassin versant de la Cèze. Le site est marqué par une forte hétérogénéité spatiale (géologie, topographie, influences climatiques) et saisonnière (régime hydraulique et météorologique contrastés au cours de l'année). Cette hétérogénéité, déterminante pour la gestion, est aussi à l'origine de la richesse du site en milieux et espèces.

Les rivières du site présentent un patrimoine naturel remarquable, avec 4 espèces piscicoles : l'écrevisse à pied blanc, le castor, la loutre et le barbeau méridional ; et 5 habitats d'intérêt communautaire d'origine. Cette richesse reflète la bonne qualité des milieux de la partie amont du bassin versant de la Cèze.

Suite aux inventaires du DOCOB, 15 habitats d'intérêt communautaire de milieux terrestres ont été identifiés. Parmi ceux-ci, les habitats forestiers (châtaigneraies, chênaie vertes, hêtraie), les prairies de fauche et les landes occupent les surfaces les plus importantes. 3 espèces de chiroptères de l'annexe II et une espèce d'orchidée de l'annexe IV sont connues sur le site.

Les prairies de fauche constituent un enjeu exceptionnel pour le site. Les châtaigneraies, les suintements siliceux et les forêts alluviales constituent les autres enjeux très forts. Les enjeux concernant la faune se concentrent sur les espèces liées aux milieux aquatiques.

Des dégradations sur la partie amont du bassin versant de la Cèze sont cependant constatées (perturbation du régime thermique des cours d'eau, espèces invasives...). La gestion des cours d'eau est un élément déterminant pour l'organisation du territoire : qualité, prélèvements, prévention des crues jouent un rôle majeur dans le fonctionnement du bassin versant.

L'activité agricole est caractéristique des espaces agricoles à forts handicaps naturels. Son impact territorial global est faible économiquement, mais fort dans son aspect paysager autour des hameaux et des rivières.

Les objectifs de développement durable cités dans le DOCOB sont :

- Préserver et restaurer les habitats, espèces et habitats d'espèce d'intérêt communautaire.
- Mieux connaître et suivre les habitats et les espèces.
- Animer et mettre en œuvre le document d'objectifs.
- Informer, valoriser et sensibiliser.

4.1. Habitats naturels et espèces Natura 2000 listés au FSD de la ZSC FR9101364 « Hautes vallées de la Cèze et du Luech »

4.1.1. Habitat naturels Natura 2000 (CDH1)

Type d'habitat		Code - Nom de l'habitat	Représentativité
Milieux rocheux	falaise affleurement rocheux éboulis blocs	8110 - Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (<i>Androsacetalia alpinae</i> et <i>Galeopsietalia ladani</i>)	D
		8130 - Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	D
		8150 - Eboulis médio-européens siliceux des régions hautes	D
		8220 - Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	D
Milieux forestiers	forêt de résineux forêt de feuillus forêt mixte plantation	91E0 - Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	B
		9120 - Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à <i>Taxus</i> (<i>Quercion robori-petraeae</i> ou <i>Illici-Fagenion</i>)	D
		92A0 - Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	C
		9260 - Forêts de <i>Castanea sativa</i>	C
		9340 - Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	B
Milieux ouverts ou semi-ouverts	pelouse pelouse semi-boisée lande garrigue / maquis autre : friche	4030 - Landes sèches européennes	D
		5120 - Formations montagnardes à <i>Cytisus purgans</i>	C
		6110 - Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l' <i>Alyso-Sedion albi</i> *	C
		6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embaumissement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) (* sites d'orchidées remarquables)	A
		6230 - Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	C
		6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	A
Zones humides	fossé cours d'eau étang tourbière gravière prairie humide	3170 – Mares temporaires méditerranéennes*	C
		3240 - Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Salix elaeagnos</i>	C
		3250 - Rivières permanentes méditerranéennes à <i>Glaucium flavum</i>	C
		3260 - Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>	C
		7220 - Sources pétrifiantes avec formation de tuf (<i>Cratoneurion</i>)*	D

*Habitats prioritaires : habitats en danger de disparition sur le territoire européen des Etats membres et pour la conservation desquels l'Union européenne porte une responsabilité particulière.

Légende :

REPRESENTATIVITE	
A	Excellente
B	Bonne
C	Significative
D	Présence non significative

4.1.2. Espèces Natura 2000 (CDH2)

Groupe biologique	Nom	Statut biologique et effectif dans la ZSC	Population	Présence avérée ou potentielle dans la zone d'étude	Lien intra-populationnel	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce, etc.)
Poissons	Blageon (<i>Telestes souffia</i>)	Sédentaire	B	-	Non	Peuplement à l'amont de la retenue (côté Lozère, contexte salmonicole)
	Taxostome (<i>Parachondrostoma toxostoma</i>)	Sédentaire	D	-	Non	Vallées de la Cèze et du Luech
	Barbeau méridional (<i>Barbus meridionalis</i>)	Sédentaire	B	-	Non	Peuplement du Gardon d'Alès à l'amont des barrages
	Chabot commun (<i>Cottus gobio</i>)	Sédentaire	D	Avérée	Non	Peuplement du Gardon d'Alès à l'amont des barrages
Invertébrés	Cordulie splendide (<i>Macromia splendens</i>)	Sédentaire	C	Avérée	Non, site trop distant (6,2 km)	Trois individus contactés Cycle de vie complet : secteurs calmes des grands cours d'eau, retenues de barrages
	Ecrevisse à pattes blanches (<i>Austropotamobius pallipes</i>)	Sédentaire	B	-	Non	Peuplement du Gardon d'Alès à l'amont des barrages
Mammifères	Castor d'Europe (<i>Castor fiber</i>)	Sédentaire	C	Avérée	Non, distance de 6,2 km à la ZSC qui est dans une autre vallée	Milieus humides et boisés Alimentation, gîte et déplacement
	Loutre d'Europe (<i>Lutra lutra</i>)	Sédentaire	C	Avérée	Non, distance de 6,2 km à la ZSC qui est dans une autre vallée	Cours d'eau et plans d'eau Alimentation, gîtes avérés et déplacements
	Petit rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)	Sédentaire	B	Avérée	Non, éloignement maximum du gîte de 1 à 2 km	Milieus boisés Chasse et transit, gîte anthropique avéré
	Grand rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>)	Sédentaire	B	Potentielle	Oui, éloignement maximum du gîte de 3 à 10 km	Milieus boisés Chasse et transit, gîtes anthropiques potentiels
	Barbastelle d'Europe (<i>Barbastella barbastellus</i>)	Sédentaire	B	Avérée	Oui, éloignement maximum du gîte jusqu'à 5 km (ONEM : jusqu'à 30 km)	Milieus humides et boisés Chasse et transit, gîtes arboricoles et anthropiques potentiels

Légende :

Population (taille et densité de la population de l'espèce présente sur le site par rapport à la taille des populations présentes sur le territoire national)	
A	$100 \geq p > 15 \%$
B	$15 \geq p > 2 \%$
C	$2 \geq p > 0 \%$
D	Non significative

4.2. Autres espèces importantes de faune et de flore listées au FSD de la ZSC FR9101364 « Hautes vallées de la Cèze et du Luech »

Aucune autre espèce importante n'est listée dans le FSD.

5. AUTRES ESPECES A ENJEU

Tableau 4. Autres espèces à enjeu avérées ou fortement potentielles

Groupe considéré	Espèce	Interactions habitats/espèces	Présence		Statuts de protection	Liste rouge France	Liste rouge Occitanie	Enjeu zone d'étude
			Zone d'étude	Zone d'emprise				
Invertébrés	Criquet des roseaux (<i>Mecostethus parableurus</i>)	Berge des cours d'eau	Avérée	Avérée	-	-	-	Modéré
	Morio (<i>Nymphalis antiopa</i>)	Bois riverains des cours d'eau	Potentielle	Potentielle	-	LC	NT	Modéré
	Petit Mars changeant (<i>Apatura ilia</i>)	Bois riverains des cours d'eau	Avérée	Avérée	-	LC	LC	Faible
	Nymphale de l'Arbousier (<i>Charaxes jasius</i>)	Boisement ou zone avec présence d'Arbousier	Avérée	Avérée	-	LC	LC	Faible
	Grand Capricorne* (<i>Cerambyx cerdo</i>)	Boisement sénescant	Potentielle	Potentielle	NI2, CDH2, CDH4, IBE2			Faible
	Lucane Cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>)	Boisement sénescant	Potentielle	Potentielle	CDH2, IBE3			Faible
Poissons	Brochet* (<i>Esox lucius</i>)	Retenues Zones littorales (frayères)	Avérée	Avérée	NP1	VU		Modéré
	Truite fario* (<i>Salmo trutta</i>)	Cours d'eau aval Secondairement retenues	Avérée	Avérée	NP1	LC		Faible
	Anguille (<i>Anguilla anguilla</i>)	Cours d'eau aval	Potentielle	Potentielle	BA3, BO2, OPSAR5	CR		Faible
Amphibiens	Alyte accoucheur* (<i>Alytes obstetricans</i>)	Milieux terrestres : transit	Avérée	Avérée	CDH4 IBE2 NAR2	LC	LC	Faible
	Crapaud épineux* (<i>Bufo spinosus</i>)	Milieux terrestres : transit	Avérée	Avérée	IBE3 NAR3	LC	LC	Très faible

Groupe considéré	Espèce	Interactions habitats/espèces	Présence		Statuts de protection	Liste rouge France	Liste rouge Occitanie	Enjeu zone d'étude
			Zone d'étude	Zone d'emprise				
	Rainette méridionale* (<i>Hyla meridionalis</i>)	Milieux terrestres : transit	Avérée	Avérée	CDH4 IBE2 NAR2	LC	LC	Très faible
Reptiles	Lézard catalan* (<i>Podarcis liolepis</i>)	Zone nodale : Enrochements, murets	Avérée	Avérée	IBE3 NAR2	LC	LC	Faible
	Couleuvre d'Esculape* (<i>Zamenis longissimus</i>)	Zone nodale : Lisières, sous-bois	Potentielle	Potentielle	IBE2, CDH4, NAR2	LC	LC	Faible
	Couleuvre vipérine* (<i>Natrix maura</i>)	Zone nodale : Berges du Gardon et Gardon	Avérée	Avérée	IBE3 NAR3	NT	LC	Faible
	Lézard des murailles* (<i>Podarcis muralis</i>)	Zone nodale : Lisières, sous-bois	Avérée	Avérée	CDH4 IBE2 NAR2	LC	LC	Très faible
	Lézard à deux raies* (<i>Lacerta bilineata</i>)	Zone nodale : Lisières, sous-bois	Avérée	Avérée	CDH4 IBE3 NAR2	LC	LC	Très faible
	Orvet fragile* (<i>Anguis fragilis</i>)	Zone nodale : Lisières, sous-bois	Avérée	Avérée	IBE3 NAR3	LC	LC	Très faible
Oiseaux	Cincle plongeur* (<i>Cinclus cinclus</i>)	Cavités dans infrastructures (pont, barrages) rives et vieux arbres (nidification) Cours d'eau (alimentation)	Avérée	Avérée	IBE2 NO3	LC	LC	Modéré
	Gobemouche gris* (<i>Muscicapa striata</i>)	Milieux boisés (nidification)	Avérée	Avérée	IBE2 IBO2 NO3	NT	LC	Modéré
	Hirondelle de rochers* (<i>Ptyonoprogne rupestris</i>)	Falaises, pont (nidification) Milieux ouverts (alimentation)	Avérée	Avérée	IBE2 NO3	LC	LC	Modéré
	Martin-pêcheur d'Europe* (<i>Alcedo atthis</i>)	Cavité dans berges (nidification) Plan et cours d'eau (alimentation)	Avérée	Potentielle	CDO1 IBE2 NO3	VU	NT	Modéré

Groupe considéré	Espèce	Interactions habitats/espèces	Présence		Statuts de protection	Liste rouge France	Liste rouge Occitanie	Enjeu zone d'étude
			Zone d'étude	Zone d'emprise				
	Petit-duc scops* (<i>Otus scops</i>)	Milieus boisés (nidification)	Potentielle	Potentielle	IBE2 NO3	LC	NT	Modéré
	Aigrette garzette* (<i>Egretta garzetta</i>)	Plan d'eau et cours d'eau (alimentation)	Avérée	Avérée	CDO1 IBE2 NO3	LC	LC	Faible
	Buse variable* (<i>Buteo buteo</i>)	Milieus boisés (nidification)	Avérée	Avérée	IBE3 IBO2 NO3	LC	LC	Faible
	Chardonneret élégant* (<i>Carduelis carduelis</i>)	Milieus semi-ouverts (nidification)	Avérée	Avérée	IBE2 NO3	VU	VU	Faible
	Faucon crécerelle* (<i>Falco tinnunculus</i>)	Milieus ouverts et semi-ouverts (alimentation)	Avérée	Avérée	IBE2 IBO2 NO3	NT	LC	Faible
	Fauvette passerinette* (<i>Sylvia cantillans</i>)	Milieus semi-ouverts (nidification)	Avérée	Potentielle	IBE2 NO3	LC	LC	Faible
	Grand corbeau* (<i>Corvus corax</i>)	Milieus boisés (alimentation)	Avérée	Avérée	IBE3 NO3	LC	LC	Faible
	Grand Cormoran* (<i>Phalacrocorax carbo</i>)	Plans d'eau et cours d'eau (alimentation)	Avérée	Avérée	IBE3 NO3	LC	LC	Faible
	Grande Aigrette* (<i>Ardea alba</i>)	Plans d'eau et cours d'eau (alimentation)	Avérée	Potentielle	CDO1 IBE2 IBO2 NO3	NT	VU	Faible
	Grèbe huppé* (<i>Podiceps cristatus</i>)	Plans d'eau et cours d'eau (alimentation)	Avérée	Potentielle	IBE3 NO3	LC	LC	Faible
	Héron cendré* (<i>Ardea cinerea</i>)	Milieus boisés (nidification) Plans d'eau et cours d'eau (alimentation)	Avérée	Potentielle	IBE3 NO3	LC	LC	Faible
	Loriot d'Europe* (<i>Oriolus oriolus</i>)	Milieus boisés (nidification)	Avérée	Potentielle	IBE2 NO3	LC	LC	Faible
	Milan noir* (<i>Milvus migrans</i>)	Milieus boisés (nidification)	Avérée	Avérée	CDO1 IBE3 IBO2 NO3	LC	LC	Faible

Groupe considéré	Espèce	Interactions habitats/espèces	Présence		Statuts de protection	Liste rouge France	Liste rouge Occitanie	Enjeu zone d'étude
			Zone d'étude	Zone d'emprise				
	Pic épeichette* (<i>Dendrocopos minor</i>)	Milieux boisés (nidification)	Avérée	Avérée	IBE2 NO3	VU	LC	Faible
	Rougequeue à front blanc* (<i>Phoenicurus phoenicurus</i>)	Milieux boisés (nidification)	Avérée	Avérée	IBE2 IBO2 NO3	LC	LC	Faible
	Troglodyte mignon* (<i>Troglodytes troglodytes</i>)	Milieux boisés (nidification)	Avérée	Avérée	IBE2 NO3	LC	LC	Faible
	Verdier d'Europe* (<i>Chloris chloris</i>)	Milieux semi-ouverts (nidification)	Avérée	Avérée	IBE2 NO3	VU	NT	Faible
	Bergeronnette des ruisseaux* (<i>Motacilla cinerea</i>)	Cavités dans infrastructures (pont, barrages) rives et vieux arbres (nidification) Cours d'eau (alimentation)	Avérée	Avérée	IBE2 NO3	LC	LC	Très faible
	Bergeronnette grise* (<i>Motacilla alba</i>)	Bâtiments (nidification) Milieux ouverts (alimentation)	Avérée	Avérée	IBE2 NO3	LC	LC	Très faible
	Bruant zizi* (<i>Emberiza cirlus</i>)	Milieux semi-ouverts (nidification)	Avérée	Avérée	IBE2 NO3	LC	LC	Très faible
	Chouette hulotte* (<i>Strix aluco</i>)	Milieux boisés (nidification)	Avérée	Potentielle	IBE2 NO3	LC	LC	Très faible
	Fauvette à tête noire* (<i>Sylvia atricapilla</i>)	Milieux boisés (nidification)	Avérée	Avérée	IBE2 NO3	LC	LC	Très faible
	Goéland leucopnée* (<i>Larus michahellis</i>)	Retenues d'eau (alimentation)	Avérée	Avérée	IBE3 NO3	LC	LC	Très faible
	Grimpereau des jardins* (<i>Certhia brachydactyla</i>)	Milieux boisés (nidification)	Avérée	Avérée	IBE3 NO3	LC	LC	Très faible
	Hypolaïs polyglotte* (<i>Hippolais polyglotta</i>)	Milieux semi-ouverts (nidification)	Avérée	Avérée	IBE3 NO3	LC	LC	Très faible

Groupe considéré	Espèce	Interactions habitats/espèces	Présence		Statuts de protection	Liste rouge France	Liste rouge Occitanie	Enjeu zone d'étude
			Zone d'étude	Zone d'emprise				
	Mésange à longue queue* (<i>Aegithalos caudatus</i>)	Milieux boisés (nidification)	Avérée	Avérée	IBE3 NO3	LC	LC	Très faible
	Mésange bleue* (<i>Cyanistes caeruleus</i>)	Milieux boisés (nidification)	Avérée	Avérée	IBE2 NO3	LC	LC	Très faible
	Mésange charbonnière* (<i>Parus major</i>)	Milieux boisés (nidification)	Avérée	Avérée	IBE2 NO3	LC	LC	Très faible
	Pic épeiche* (<i>Dendrocopos major</i>)	Milieux boisés (nidification)	Avérée	Avérée	IBE2 NO3	LC	LC	Très faible
	Pic vert* (<i>Picus viridis</i>)	Milieux boisés (nidification)	Avérée	Avérée	IBE2 NO3	LC	LC	Très faible
	Pinson des arbres* (<i>Fringilla coelebs</i>)	Milieux boisés (nidification)	Avérée	Avérée	IBE3 NO3	LC	LC	Très faible
	Roitelet à triple bandeau* (<i>Regulus ignicapilla</i>)	Milieux boisés (nidification)	Avérée	Avérée	IBE2 NO3	LC	LC	Très faible
	Rossignol philomèle* (<i>Luscinia megarhynchos</i>)	Milieux semi-ouverts (nidification)	Avérée	Avérée	IBE2 IBO2 NO3	LC	LC	Très faible
	Rougegorge familier* (<i>Erithacus rubecula</i>)	Milieux boisés (nidification)	Avérée	Avérée	IBE2 IBO2 NO3	LC	LC	Très faible
	Rougequeue noir* (<i>Phoenicurus ochruros</i>)	Bâtiments (nidification) Milieux ouverts (alimentation)	Avérée	Avérée	IBE2 IBO2 NO3	LC	LC	Très faible
	Serin cini* (<i>Serinus serinus</i>)	Milieux semi-ouverts (nidification)	Avérée	Avérée	IBE2 NO3	VU	LC	Très faible
	Mésange nonette* (<i>Poecile palustris</i>)	Halte migratoire	Avérée	Avérée	IBE2 NO3	LC (nicheur)	LC (nicheur)	Très faible
	Chevalier guignette* (<i>Actitis hypoleucos</i>)	Halte migratoire	Avérée	Avérée	IBE2 IBO2 NO3	NT (nicheur)	EN (nicheur)	Très faible

Groupe considéré	Espèce	Interactions habitats/espèces	Présence		Statuts de protection	Liste rouge France	Liste rouge Occitanie	Enjeu zone d'étude
			Zone d'étude	Zone d'emprise				
	Gobemouche noir* (<i>Ficedula hypoleuca</i>)	Halte migratoire	Avérée	Avérée	IBE2 IBO2 NO3	Vu (nicheur)	EN (nicheur)	Très faible
Mammifères	Murin de Capaccini* (<i>Myotis capaccinii</i>)	Milieus humides Chasse et transit	Avérée	Avérée	NM2, CDH2, CDH4, IBE2, IBO2	NT	-	Fort
	Renard roux (<i>Vulpes vulpes</i>)	Milieus boisés Alimentation et gîtes	Avérée	Avérée	-	LC	-	Faible
	Blaireau européen (<i>Meles meles</i>)	Milieus boisés Alimentation et gîtes	Avérée	Avérée	IBE3	LC	-	Faible
	Ecureuil roux* (<i>Sciurus vulgaris</i>)	Milieus boisés Alimentation, gîtes potentiels et déplacement	Potentielle	Potentielle	NM2, IBE3	LC	-	Faible
	Loup* (<i>Canis lupus</i>)	Milieus boisés Alimentation et déplacement	Potentielle	Potentielle	NM2, IBE3, CDH2, CDH4, NM2	VU	-	Faible
	Genette commune* (<i>Genetta genetta</i>)	Milieus boisés Alimentation, gîtes potentiels et déplacement	Potentielle	Potentielle	IBE3, CDH5, NM2	LC	-	Faible
	Hérisson d'Europe* (<i>Erinaceus europaeus</i>)	Milieus boisés Alimentation, gîte potentiels et déplacement	Potentielle	Potentielle	IBE3, NM2	LC	-	Faible

*Espèce protégée

Espèce avérée

Espèce fortement potentielle

6. INCIDENCES DU PROJET SUR LE RESEAU NATURA 2000 LOCAL

Seuls les habitats (CDH1) et espèces (CDH2/CDO1/EMR) susceptibles de subir une atteinte et dont leur représentativité est évaluée comme significative (cotation A, B ou C), sont ici pris en compte.

La zone d'étude n'est pas incluse dans les ZSC FR9101369 « Vallée du Galaison » et FR9101364 « Hautes vallées de la Cèze et du Luech ». Les habitats CDH1 de ces périmètres ne sont donc pas concernés par l'étude des incidences ci-après.

Les espèces pour lesquelles aucun lien intra-populationnel n'existe entre les populations des ZSC et la zone d'étude ne sont également pas prises en compte (e.g. Barbeau méridional, Cordulie splendide, Cordulie à corps fin).

6.1. Destruction ou détérioration des habitats naturels ou des habitats d'espèces Natura 2000 des sites évalués

Nom du site	Habitat évalué	Espèce associée	Nature de l'atteinte	Niveau de l'atteinte	Commentaire
ZSC FR9101369 « Vallée du Galaison »	Gardon d'Alès	Chabot commun (<i>Cottus gobio</i>)	Altération d'habitats	Très faible	Reproduction et croissance en aval (et en amont) du complexe hydraulique, effectif non connu. Après mesures : baisse significative du risque de pollution ; sauvetage des individus en cas d'intervention dans le cours d'eau.
	Milieus boisés Chasse et transit, gîtes anthropiques potentiels	Grand Murin (<i>Myotis myotis</i>)	Destruction de gîte. Destruction d'habitats de chasse. Altération d'habitats.	Faible	Destruction de 3 gîtes anthropiques. Destruction/altération de 0,42 ha d'habitats à enjeu très fort et 3,20 ha d'habitat de chasse à moindre enjeu
	Milieus boisés Chasse et transit, gîtes anthropiques potentiels	Grand rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>)	Destruction de gîte. Destruction d'habitats de chasse. Altération d'habitats.	Faible	Destruction de 3 gîtes anthropiques. Destruction/altération de 0,42 ha d'habitats à enjeu très fort et 3,20 ha d'habitat de chasse à moindre enjeu
	Milieus boisés Chasse et transit, gîtes anthropiques potentiels	Petit Murin (<i>Myotis blythii</i>)	Destruction de gîte. Destruction d'habitats de chasse. Altération d'habitats.	Faible	Destruction de 3 gîtes anthropiques. Destruction/altération de 0,42 ha d'habitats à enjeu très fort et 3,20 ha d'habitat de chasse à moindre enjeu
	Milieus humides et boisés Chasse et transit, gîtes arboricoles et anthropiques potentiels	Barbastelle d'Europe (<i>Barbastella barbastellus</i>)	Destruction de gîte. Destruction d'habitats de chasse. Altération d'habitats.	Faible	Destruction de 11 gîtes arboricoles. Destruction/altération de 0,42 ha d'habitats à enjeu très fort et 3,20 ha d'habitat de chasse à moindre enjeu

Nom du site	Habitat évalué	Espèce associée	Nature de l'atteinte	Niveau de l'atteinte	Commentaire
	Milieux humides et boisés Chasse et transit	Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersii</i>)	Destruction d'habitats de chasse. Altération d'habitats.	Faible	Destruction/altération de 0,42 ha d'habitats à enjeu très fort et 3,20 ha d'habitat de chasse à moindre enjeux
	Milieux humides et boisés Chasse et transit, gîtes anthropiques potentiels	Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>)	Destruction de gîte. Destruction d'habitats de chasse. Altération d'habitats.	Faible	Destruction de 3 gîtes anthropiques. Destruction/altération de 0,42 ha d'habitats à enjeu très fort et 3,20 ha d'habitat de chasse à moindre enjeux
	Milieux humides et boisés Alimentation, gîte et déplacement	Castor d'Europe (<i>Castor fiber</i>)	Destruction de gîte. Altération d'habitats.	Faible	Altération temporaire d'habitat d'espèce, destruction de 3,61 ha d'habitat de transit ponctuel
ZSC FR9101364 « Hautes vallées de la Cèze et du Luech »	Milieux boisés Chasse et transit, gîtes anthropiques potentiels	Grand rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>)	Destruction de gîte. Destruction d'habitats de chasse. Altération d'habitats.	Faible	Destruction de 3 gîtes anthropiques. Destruction/altération de 0,42 ha d'habitats à enjeu très fort et 3,20 ha d'habitat de chasse à moindre enjeux
	Milieux humides et boisés Chasse et transit, gîtes arboricoles et anthropiques potentiels	Barbastelle d'Europe (<i>Barbastella barbastellus</i>)	Destruction de gîte. Destruction d'habitats de chasse. Altération d'habitats.	Faible	Destruction de 11 gîtes arboricoles. Destruction/altération de 0,42 ha d'habitats à enjeu très fort et 3,20 ha d'habitat de chasse à moindre enjeux

6.2. Destruction ou perturbation des espèces Natura 2000 des sites évalués

Nom du site	Habitat évalué	Espèce associée	Nature de l'atteinte	Niveau de l'atteinte	Commentaire
ZSC FR9101369 « Vallée du Galeizon »	Gardon d'Alès	Chabot commun (<i>Cottus gobio</i>)	Mortalité directe d'individus. Destruction d'œufs.	Très faible	Reproduction et croissance en aval (et en amont) du complexe hydraulique, effectif non connu. Après mesures : baisse significative du risque de pollution ; sauvetage des individus en cas d'intervention dans le cours d'eau.
	Milieux boisés Chasse et transit, gîtes anthropiques potentiels	Grand Murin (<i>Myotis myotis</i>)	Dérangement d'individus.	Faible	Aucun individu détruit suite à défavorabilisation. Limitation des éclairages durant le chantier.

Nom du site	Habitat évalué	Espèce associée	Nature de l'atteinte	Niveau de l'atteinte	Commentaire
	Milieux boisés Chasse et transit, gîtes anthropiques potentiels	Grand rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>)	Dérangement d'individus.	Faible	Aucun individu détruit suite à défavorabilisation. Limitation des éclairages durant le chantier.
	Milieux boisés Chasse et transit, gîtes anthropiques potentiels	Petit Murin (<i>Myotis blythii</i>)	Dérangement d'individus.	Faible	Aucun individu détruit suite à défavorabilisation. Limitation des éclairages durant le chantier.
	Milieux humides et boisés Chasse et transit, gîtes arboricoles et anthropiques potentiels	Barbastelle d'Europe (<i>Barbastella barbastellus</i>)	Dérangement d'individus.	Faible	Aucun individu détruit suite à défavorabilisation et abattage de moindre impact. Limitation des éclairages durant le chantier.
	Milieux humides et boisés Chasse et transit	Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersii</i>)	Dérangement d'individus.	Faible	Limitation des éclairages durant le chantier.
	Milieux humides et boisés Chasse et transit, gîtes anthropiques potentiels	Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>)	Dérangement d'individus.	Faible	Aucun individu détruit suite à défavorabilisation. Limitation des éclairages durant le chantier.
	Milieux humides et boisés Alimentation, gîte et déplacement	Castor d'Europe (<i>Castor fiber</i>)	Dérangement d'individus.	Faible	Aucun individu détruit et limitation des pollutions accidentelles et diffuses
ZSC FR9101364 « Hautes vallées de la Cèze et du Luech »	Milieux boisés Chasse et transit, gîtes anthropiques potentiels	Grand rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>)	Dérangement d'individus.	Faible	Aucun individu détruit suite à défavorabilisation. Limitation des éclairages durant le chantier.
	Milieux humides et boisés Chasse et transit, gîtes arboricoles et anthropiques potentiels	Barbastelle d'Europe (<i>Barbastella barbastellus</i>)	Dérangement d'individus.	Faible	Aucun individu détruit suite à défavorabilisation. Limitation des éclairages durant le chantier.

6.3. Destruction ou perturbation des autres espèces importantes de faune et de flore des sites évalués

Nom du site	Habitat évalué	Espèce associée	Nature de l'atteinte	Niveau de l'atteinte	Commentaire
ZSC FR9101369 « Vallée du Galeizon »	Milieux boisés Chasse et transit, gîtes arboricoles et anthropiques potentiels	Sérotine commune (<i>Eptesicus serotinus</i>)	Destruction de gîte. Destruction d'habitats de chasse. Altération d'habitats. Dérangement d'individus.	Faible	Destruction de 11 gîtes arboricoles et 3 gîtes anthropiques. Destruction/altération de 0,42 ha d'habitats à enjeu très fort et 3,20 ha d'habitat de chasse à moindre enjeux
	Milieux humides et boisés Chasse et transit, gîtes arboricoles et anthropiques potentiels	Murin de Natterer (<i>Myotis nattereri</i>)	Destruction de gîte. Destruction d'habitats de chasse. Altération d'habitats. Dérangement d'individus.	Faible	Destruction de 3 gîtes anthropiques. Destruction/altération de 0,42 ha d'habitats à enjeu très fort et 3,20 ha d'habitat de chasse à moindre enjeux. Aucun individu détruit suite à défavorabilisation. Limitation des éclairages durant le chantier.
	Milieux boisés Chasse et transit, gîtes arboricoles potentiels	Noctule de Leisler (<i>Nyctalus leisleri</i>)	Destruction de gîte. Destruction d'habitats de chasse. Altération d'habitats. Dérangement d'individus.	Faible	Destruction de 11 gîtes arboricoles. Destruction d'habitat : 0,42 ha d'habitat à enjeu très fort 3,20 ha d'habitat à moindre enjeux. Aucun individu détruit suite à défavorabilisation et abattage de moindre impact. Limitation des éclairages durant le chantier.
	Milieux humides et boisés Chasse et transit, gîtes arboricoles et anthropiques potentiels	Pipistrelle commune (<i>Pipistrellus pipistrellus</i>)	Destruction de gîte. Destruction d'habitats de chasse. Altération d'habitats. Dérangement d'individus.	Faible	Destruction de 11 gîtes arboricoles et 3 gîtes anthropiques. Destruction d'habitat : 0,42 ha d'habitat à enjeu très fort 3,20 ha d'habitat à moindre enjeux. Aucun individu détruit suite à défavorabilisation et abattage de moindre impact. Limitation des éclairages durant le chantier.
	Milieux humides et boisés Chasse et transit, gîtes arboricoles et anthropiques potentiels	Pipistrelle pygmée (<i>Pipistrellus pygmaeus</i>)	Destruction de gîte. Destruction d'habitats de chasse. Altération d'habitats. Dérangement d'individus.	Faible	Destruction de 11 gîtes arboricoles et 3 gîtes anthropiques. Destruction d'habitat : 0,42 ha d'habitat à enjeu très fort 3,20 ha d'habitat à moindre enjeux. Aucun individu détruit suite à

Nom du site	Habitat évalué	Espèce associée	Nature de l'atteinte	Niveau de l'atteinte	Commentaire
					défavorabilisation et abattage de moindre impact. Limitation des éclairages durant le chantier.
	Milieux humides et boisés Chasse et transit, gîtes arboricoles potentiels	Pipistrelle de Nathusius (<i>Pipistrellus nathusii</i>)	Destruction de gîte. Destruction d'habitats de chasse. Altération d'habitats. Dérangement d'individus.	Faible	Destruction de 11 gîtes arboricoles. Destruction d'habitat : 0,42 ha d'habitat à enjeu très fort 3,20 ha d'habitat à moindre enjeux. Aucun individu détruit suite à abattage de moindre impact. Limitation des éclairages durant le chantier.
	Milieux boisés Chasse et transit	Vespère de Savi (<i>Hypsugo savii</i>)	Destruction d'habitats de chasse. Altération d'habitats. Dérangement d'individus.	Faible	Destruction d'habitat : 0,42 ha d'habitat à enjeu très fort 3,20 ha d'habitat à moindre enjeux. Limitation des éclairages durant le chantier.
	Milieux boisés Chasse et transit, gîtes anthropiques potentiels	Oreillard gris (<i>Plecotus austriacus</i>)	Destruction de gîte. Destruction d'habitats de chasse. Altération d'habitats. Dérangement d'individus.	Faible	Destruction de 3 gîtes anthropiques. Destruction/altération de 0,42 ha d'habitats à enjeu très fort et 3,20 ha d'habitat de chasse à moindre enjeux. Aucun individu détruit suite à défavorabilisation. Limitation des éclairages durant le chantier.
	Milieux humides et boisés Chasse et transit	Molosse de Cestoni (<i>Tadarida teniotis</i>)	Destruction d'habitats de chasse. Altération d'habitats. Dérangement d'individus.	Faible	Destruction d'habitat : 0,42 ha d'habitat à enjeu très fort 3,20 ha d'habitat à moindre enjeux. Limitation des éclairages durant le chantier.
	Milieux humides et boisés Chasse et transit, gîtes anthropiques potentiels	Pipistrelle de Kuhl (<i>Pipistrellus kuhlii</i>)	Destruction de gîte. Destruction d'habitats de chasse. Altération d'habitats. Dérangement d'individus.	Faible	Destruction de 3 gîtes anthropiques. Destruction/altération de 0,42 ha d'habitats à enjeu très fort et 3,20 ha d'habitat de chasse à moindre enjeux. Aucun individu détruit suite à défavorabilisation. Limitation des éclairages durant le chantier.
	Milieux humides et boisés	Murin de Daubenton	Destruction de gîte. Destruction d'habitats de chasse.	Faible	Destruction de 11 gîtes arboricoles. Destruction d'habitat : 0,42 ha

Nom du site	Habitat évalué	Espèce associée	Nature de l'atteinte	Niveau de l'atteinte	Commentaire
	Chasse et transit, gîtes arboricoles et anthropiques potentiels	(<i>Myotis daubentonii</i>)	Altération d'habitats. Dérangement d'individus.		d'habitat à enjeu très fort 3,20 ha d'habitat à moindre enjeu. Aucun individu détruit suite à abattage de moindre impact. Limitation des éclairages durant le chantier.

6.4. Destruction ou perturbation des autres espèces à enjeu

Concernant les invertébrés, il existe un risque de destruction potentielle d'individus.

Les reptiles sont en mesure d'effectuer tout ou partie de leur cycle biologique complet au sein des emprises étudiées. Aussi, nous ne pouvons exclure que certains individus de reptiles soient directement impactés par le projet.

Concernant les oiseaux, la destruction d'individus a été écartée, les travaux débutant hors saison de reproduction. Néanmoins, il existe un risque de destruction et/ou d'altération d'habitat de reproduction, d'alimentation, et également un risque de dérangement d'espèces protégées.

Enfin pour les mammifères, la destruction d'individus a été écartée pour l'ensemble du cortège chiroptérologique, les mesures évitant ce risque. Un risque de destruction d'individus subsiste pour le Hérisson d'Europe. Néanmoins, il subsiste un risque de destruction et/ou d'altération d'habitat de reproduction, d'alimentation, et également un risque de dérangement d'espèces protégées.

Les impacts résiduels attendus sont donc les suivants :

- Des impacts résiduels modérés sont attendus sur 3 espèces d'invertébrés (Criquet des roseaux, Morio, Petit Mars changeant), 1 espèce de reptile (Lézard catalan), et 2 espèces d'oiseaux (Cincla plongeur et Hirondelle de rochers).
- Des impacts résiduels faibles sont prévus pour 2 espèces d'invertébrés, 1 espèce de poisson, 3 espèces d'amphibiens, 5 espèces de reptiles, 33 espèces d'oiseaux et 4 espèces de mammifères.
- Des impacts résiduels très faibles sont attendus pour 1 espèce d'invertébrés, 2 espèces de poissons, 2 espèces d'amphibiens, 2 espèces de reptiles, 9 espèces d'oiseaux et 3 espèces de mammifères.

Tableau 5. Évaluation des impacts résiduels sur la faune et la flore

Groupe considéré	Espèce	Interactions habitats/espèces	Présence		Statuts de protection	Liste rouge France	Liste rouge Occitanie	Enjeu zone d'étude	Impacts bruts	Impacts résiduels
			Zone d'étude	Zone d'emprise						
Invertébrés	Criquet des roseaux (<i>Mecostethus parableurus</i>)	Berge des cours d'eau	Avérée	Avérée	-	-	-	Modéré	Forts	Modérés
	Morio (<i>Nymphalis antiopa</i>)	Bois riverains des cours d'eau	Potentielle	Potentielle	-	LC	NT	Modéré	Modérés	Modérés
	Petit Mars changeant (<i>Apatura ilia</i>)	Bois riverains des cours d'eau	Avérée	Avérée	-	LC	LC	Faible	Modérés	Modérés

Groupe considéré	Espèce	Interactions habitats/espèces	Présence		Statuts de protection	Liste rouge France	Liste rouge Occitanie	Enjeu zone d'étude	Impacts bruts	Impacts résiduels
			Zone d'étude	Zone d'emprise						
	Nymphale de l'Arbousier (<i>Charaxes jasius</i>)	Boisement ou zone avec présence d'Arbousier	Avérée	Avérée	-	LC	LC	Faible	Très faibles	Très faibles
	Grand Capricorne* (<i>Cerambyx cerdo</i>)	Boisement sénescant	Potentielle	Potentielle	NI2, CDH2, CDH4, IBE2			Faible	Faibles	Faibles
	Lucane Cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>)	Boisement sénescant	Potentielle	Potentielle	CDH2, IBE3			Faible	Faibles	Faibles
Poissons	Brochet* (<i>Esox lucius</i>)	Retenues Zones littorales (frayères)	Avérée	Avérée	NP1	VU		Modéré	Modérés	Faibles
	Truite fario* (<i>Salmo trutta</i>)	Cours d'eau aval Secondairement retenues	Avérée	Avérée	NP1	LC		Faible	Modérés	Très faibles
	Anguille (<i>Anguilla anguilla</i>)	Cours d'eau aval	Potentielle	Potentielle	BA3, BO2, OPSAR5	CR		Faible	Modérés	Très faibles
Amphibiens	Alyte accoucheur* (<i>Alytes obstetricans</i>)	Milieux terrestres : transit	Avérée	Avérée	CDH4 IBE2 NAR2	LC	LC	Faible	Faibles	Faibles
	Crapaud épineux* (<i>Bufo spinosus</i>)	Milieux terrestres : transit	Avérée	Avérée	IBE3 NAR3	LC	LC	Très faible	Faibles	Faibles
	Rainette méridionale* (<i>Hyla meridionalis</i>)	Milieux terrestres : transit	Avérée	Avérée	CDH4 IBE2 NAR2	LC	LC	Très faible	Faibles	Faibles
Reptiles	Lézard catalan* (<i>Podarcis liolepis</i>)	Zone nodale : Enrochements, murets	Avérée	Avérée	IBE3 NAR2	LC	LC	Faible	Modérés	Modérés
	Couleuvre d'Esculape* (<i>Zamenis longissimus</i>)	Zone nodale : Lisières, sous-bois	Potentielle	Potentielle	IBE2, CDH4, NAR2	LC	LC	Faible	Faibles	Faibles

Groupe considéré	Espèce	Interactions habitats/espèces	Présence		Statuts de protection	Liste rouge France	Liste rouge Occitanie	Enjeu zone d'étude	Impacts bruts	Impacts résiduels
			Zone d'étude	Zone d'emprise						
	Couleuvre vipérine* (<i>Natrix maura</i>)	Zone nodale : Berges du Gardon et Gardon	Avérée	Avérée	IBE3 NAR3	NT	LC	Très faible	Faibles	Faibles
	Lézard des murailles* (<i>Podarcis muralis</i>)	Zone nodale : Lisières, sous-bois	Avérée	Avérée	CDH4 IBE2 NAR2	LC	LC	Très faible	Faibles	Faibles
	Lézard à deux raies* (<i>Lacerta bilineata</i>)	Zone nodale : Lisières, sous-bois	Avérée	Avérée	CDH4 IBE3 NAR2	LC	LC	Très faible	Faibles	Faibles
	Orvet fragile* (<i>Anguis fragilis</i>)	Zone nodale : Lisières, sous-bois	Avérée	Avérée	IBE3 NAR3	LC	LC	Très faible	Faibles	Faibles
Oiseaux	Cinacle plongeur* (<i>Cinclus cinclus</i>)	Cavités dans infrastructures (pont, barrages) rives et vieux arbres (nidification) Cours d'eau (alimentation)	Avérée	Avérée	IBE2 NO3	LC	LC	Modéré	Modérés	Modérés
	Gobemouche gris* (<i>Muscicapa striata</i>)	Milieux boisés (nidification)	Avérée	Avérée	IBE2 IBO2 NO3	NT	LC	Modéré	Faibles	Faibles
	Hirondelle de rochers* (<i>Ptyonoprogne rupestris</i>)	Falaises, pont (nidification) Milieux ouverts (alimentation)	Avérée	Avérée	IBE2 NO3	LC	LC	Modéré	Modérés	Modérés
	Martin-pêcheur d'Europe* (<i>Alcedo atthis</i>)	Cavité dans berges (nidification) Plan et cours d'eau (alimentation)	Avérée	Potentielle	CDO1 IBE2 NO3	VU	NT	Modéré	Faibles	Faibles
	Petit-duc scops* (<i>Otus scops</i>)	Milieux boisés (nidification)	Potentielle	Potentielle	IBE2 NO3	LC	NT	Modéré	Faibles	Faibles
	Aigrette garzette* (<i>Egretta garzetta</i>)	Plan d'eau et cours d'eau (alimentation)	Avérée	Avérée	CDO1 IBE2 NO3	LC	LC	Faible	Faibles	Très faibles

Groupe considéré	Espèce	Interactions habitats/espèces	Présence		Statuts de protection	Liste rouge France	Liste rouge Occitanie	Enjeu zone d'étude	Impacts bruts	Impacts résiduels
			Zone d'étude	Zone d'emprise						
	Buse variable* (<i>Buteo buteo</i>)	Milieus boisés (nidification)	Avérée	Avérée	IBE3 IBO2 NO3	LC	LC	Faible	Faibles	Faibles
	Chardonneret élégant* (<i>Carduelis carduelis</i>)	Milieus semi-ouverts (nidification)	Avérée	Avérée	IBE2 NO3	VU	VU	Faible	Faibles	Faibles
	Faucon crécerelle* (<i>Falco tinnunculus</i>)	Milieus ouverts et semi-ouverts (alimentation)	Avérée	Avérée	IBE2 IBO2 NO3	NT	LC	Faible	Très faibles	Très faibles
	Fauvette passerinette* (<i>Sylvia cantillans</i>)	Milieus semi-ouverts (nidification)	Avérée	Potentielle	IBE2 NO3	LC	LC	Faible	Faibles	Faibles
	Grand corbeau* (<i>Corvus corax</i>)	Milieus boisés (alimentation)	Avérée	Avérée	IBE3 NO3	LC	LC	Faible	Très faibles	Très faibles
	Grand Cormoran* (<i>Phalacrocorax carbo</i>)	Plans d'eau et cours d'eau (alimentation)	Avérée	Avérée	IBE3 NO3	LC	LC	Faible	Faibles	Faibles
	Grande Aigrette* (<i>Ardea alba</i>)	Plans d'eau et cours d'eau (alimentation)	Avérée	Potentielle	CDO1 IBE2 IBO2 NO3	NT	VU	Faible	Faibles	Faibles
	Grèbe huppé* (<i>Podiceps cristatus</i>)	Plans d'eau et cours d'eau (alimentation)	Avérée	Potentielle	IBE3 NO3	LC	LC	Faible	Faibles	Faibles
	Héron cendré* (<i>Ardea cinerea</i>)	Milieus boisés (nidification) Plans d'eau et cours d'eau (alimentation)	Avérée	Potentielle	IBE3 NO3	LC	LC	Faible	Faibles	Faibles
	Milan noir* (<i>Milvus migrans</i>)	Milieus boisés (nidification)	Avérée	Avérée	CDO1 IBE3 IBO2 NO3	LC	LC	Faible	Faibles	Faibles
	Pic épeichette* (<i>Dendrocopos minor</i>)	Milieus boisés (nidification)	Avérée	Avérée	IBE2 NO3	VU	LC	Faible	Faibles	Faibles

Groupe considéré	Espèce	Interactions habitats/espèces	Présence		Statuts de protection	Liste rouge France	Liste rouge Occitanie	Enjeu zone d'étude	Impacts bruts	Impacts résiduels
			Zone d'étude	Zone d'emprise						
	Rougequeue à front blanc* (<i>Phoenicurus phoenicurus</i>)	Milieus boisés (nidification)	Avérée	Avérée	IBE2 IBO2 NO3	LC	LC	Faible	Faibles	Faibles
	Troglodyte mignon* (<i>Troglodytes troglodytes</i>)	Milieus boisés (nidification)	Avérée	Avérée	IBE2 NO3	LC	LC	Faible	Faibles	Faibles
	Verdier d'Europe* (<i>Chloris chloris</i>)	Milieus semi-ouverts (nidification)	Avérée	Avérée	IBE2 NO3	VU	NT	Faible	Faibles	Faibles
	Bergeronnette des ruisseaux* (<i>Motacilla cinerea</i>)	Cavités dans infrastructures (pont, barrages) rives et vieux arbres (nidification) Cours d'eau (alimentation)	Avérée	Avérée	IBE2 NO3	LC	LC	Très faible	Faibles	Faibles
	Bergeronnette grise* (<i>Motacilla alba</i>)	Bâtiments (nidification) Milieus ouverts (alimentation)	Avérée	Avérée	IBE2 NO3	LC	LC	Très faible	Très faibles	Très faibles
	Bruant zizi* (<i>Emberiza cirlus</i>)	Milieus semi-ouverts (nidification)	Avérée	Avérée	IBE2 NO3	LC	LC	Très faible	Faibles	Faibles
	Chouette hulotte* (<i>Strix aluco</i>)	Milieus boisés (nidification)	Avérée	Potentielle	IBE2 NO3	LC	LC	Très faible	Faibles	Faibles
	Fauvette à tête noire* (<i>Sylvia atricapilla</i>)	Milieus boisés (nidification)	Avérée	Avérée	IBE2 NO3	LC	LC	Très faible	Faibles	Faibles
	Goéland leucopnée* (<i>Larus michahellis</i>)	Retenues d'eau (alimentation)	Avérée	Avérée	IBE3 NO3	LC	LC	Très faible	Très faibles	Très faibles
	Grimpereau des jardins* (<i>Certhia brachydactyla</i>)	Milieus boisés (nidification)	Avérée	Avérée	IBE3 NO3	LC	LC	Très faible	Faibles	Faibles

Groupe considéré	Espèce	Interactions habitats/espèces	Présence		Statuts de protection	Liste rouge France	Liste rouge Occitanie	Enjeu zone d'étude	Impacts bruts	Impacts résiduels
			Zone d'étude	Zone d'emprise						
	Hypolaïs polyglotte* (<i>Hippolais polyglotta</i>)	Milieus semi-ouverts (nidification)	Avérée	Avérée	IBE3 NO3	LC	LC	Très faible	Faibles	Faibles
	Mésange à longue queue* (<i>Aegithalos caudatus</i>)	Milieus boisés (nidification)	Avérée	Avérée	IBE3 NO3	LC	LC	Très faible	Faibles	Faibles
	Mésange bleue* (<i>Cyanistes caeruleus</i>)	Milieus boisés (nidification)	Avérée	Avérée	IBE2 NO3	LC	LC	Très faible	Faibles	Faibles
	Mésange charbonnière* (<i>Parus major</i>)	Milieus boisés (nidification)	Avérée	Avérée	IBE2 NO3	LC	LC	Très faible	Faibles	Faibles
	Pic épeiche* (<i>Dendrocopos major</i>)	Milieus boisés (nidification)	Avérée	Avérée	IBE2 NO3	LC	LC	Très faible	Faibles	Faibles
	Pic vert* (<i>Picus viridis</i>)	Milieus boisés (nidification)	Avérée	Avérée	IBE2 NO3	LC	LC	Très faible	Faibles	Faibles
	Pinson des arbres* (<i>Fringilla coelebs</i>)	Milieus boisés (nidification)	Avérée	Avérée	IBE3 NO3	LC	LC	Très faible	Faibles	Faibles
	Roitelet à triple bandeau* (<i>Regulus ignicapilla</i>)	Milieus boisés (nidification)	Avérée	Avérée	IBE2 NO3	LC	LC	Très faible	Faibles	Faibles
	Rosignol philomèle* (<i>Luscinia megarhynchos</i>)	Milieus semi-ouverts (nidification)	Avérée	Avérée	IBE2 IBO2 NO3	LC	LC	Très faible	Faibles	Faibles
	Rougegorge familier* (<i>Erithacus rubecula</i>)	Milieus boisés (nidification)	Avérée	Avérée	IBE2 IBO2 NO3	LC	LC	Très faible	Faibles	Faibles
	Rougequeue noir* (<i>Phoenicurus ochruros</i>)	Bâtiments (nidification) Milieus ouverts (alimentation)	Avérée	Avérée	IBE2 IBO2 NO3	LC	LC	Très faible	Très faibles	Très faibles
	Serin cini* (<i>Serinus serinus</i>)	Milieus semi-ouverts (nidification)	Avérée	Avérée	IBE2 NO3	VU	LC	Très faible	Faibles	Faibles
	Mésange nonette*	Halte migratoire	Avérée	Avérée	IBE2 NO3	LC	LC	Très faible	Très faible	Très faibles

Groupe considéré	Espèce	Interactions habitats/espèces	Présence		Statuts de protection	Liste rouge France	Liste rouge Occitanie	Enjeu zone d'étude	Impacts bruts	Impacts résiduels
			Zone d'étude	Zone d'emprise						
	<i>(Poecile palustris)</i>					(nicheur)	(nicheur)			
	Chevalier guignette* <i>(Actitis hypoleucos)</i>	Halte migratoire	Avérée	Avérée	IBE2 IBO2 NO3	NT (nicheur)	EN (nicheur)	Très faible	Très faible	Très faibles
	Gobemouche noir* <i>(Ficedula hypoleuca)</i>	Halte migratoire	Avérée	Avérée	IBE2 IBO2 NO3	Vu (nicheur)	EN (nicheur)	Très faible	Très faible	Très faibles
Mammifères	Murin de Capaccini* <i>(Myotis capaccinii)</i>	Milieus humides Chasse et transit	Avérée	Avérée	NM2, CDH2, CDH4, IBE2, IBO2	NT	-	Fort	Faibles	Faibles
	Renard roux <i>(Vulpes vulpes)</i>	Milieus boisés Alimentation et gîtes	Avérée	Avérée	-	LC	-	Faible	Très faibles	Très faibles
	Blaireau européen <i>(Meles meles)</i>	Milieus boisés Alimentation et gîtes	Avérée	Avérée	IBE3	LC	-	Faible	Faibles	Faibles
	Ecureuil roux* <i>(Sciurus vulgaris)</i>	Milieus boisés Alimentation, gîtes potentiels et déplacement	Potentielle	Potentielle	NM2, IBE3	LC	-	Faible	Faibles	Faibles
	Loup* <i>(Canis lupus)</i>	Milieus boisés Alimentation et déplacement	Potentielle	Potentielle	NM2, IBE3, CDH2, CDH4, NM2	VU	-	Faible	Très faibles	Très faibles
	Genette commune* <i>(Genetta genetta)</i>	Milieus boisés Alimentation, gîtes potentiels et déplacement	Potentielle	Potentielle	IBE3, CDH5, NM2	LC	-	Faible	Très faibles	Très faibles
	Hérisson d'Europe* <i>(Erinaceus europaeus)</i>	Milieus boisés Alimentation, gîte potentiels et déplacement	Potentielle	Potentielle	IBE3, NM2	LC	-	Faible	Faibles	Faibles

**Espèce protégée*

Espèce avérée

**Espèce fortement
potentielle**

6.5. Altération des continuités et des fonctionnalités écologiques

Le secteur des barrages, scindé en deux parties autour des barrages de Sainte-Cécile d'une part et de Cambous, d'autre part, correspond aux gorges du Gardon d'Alès et aux retenues liées à ces 2 barrages. En dehors des milieux aquatiques, les habitats présents sont caractéristiques de zones rudérales (aux abords proches des barrages) et de boisements plus ou moins denses ou clairsemés du fait des activités humaines. A plus large échelle, on observe des milieux très différents dès lors que l'on remonte sur les versants et les plateaux en altitude ; ces milieux n'étant pas retrouvés au sein du secteur des barrages.

A l'échelle de la retenue, les habitats apparaissent relativement homogènes formant un continuum forestier bien implanté de part et d'autre du Gardon ; les ripisylves, peu marquées en lien avec le profil en V de la vallée sont toutefois dégradées. Les 2 barrages constituent des obstacles majeurs à la continuité écologique. Les espèces non strictement aquatiques (exemple de la Loutre et du Castor) peuvent toutefois les contourner par les berges.

L'aménagement des gorges par le complexe de barrages a profondément modifié le paysage et l'hydro-morphologie du Gardon d'Alès avec la présence de 2 retenues artificielles contiguës. Les milieux terrestres en bordure du Gardon apparaissent globalement nettement moins dégradés en dehors des 2 barrages, notamment du fait des pentes marquées qui limitent très fortement leur accès. Dans ces conditions, une faune terrestre diversifiée et à enjeu a pu se maintenir, notamment des mammifères semi-aquatiques, des chiroptères et des oiseaux.

Les fonctionnalités écologiques du cours d'eau seront impactées par la mise en place du barrage, à un niveau équivalent du barrage précédent. Le projet génèrera des impacts sur les fonctionnalités liées aux zones humides de la zone d'emprises.

7. RECOMMANDATIONS

Les mesures proposées, plus amplement détaillées dans le Volet Naturel d'Etude d'Impact, sont les suivantes :

MESURES ERC(A)		Suivi des mesures
Evitement	Aucune mesure d'évitement n'est prévue dans le cadre ce projet.	
Réduction	Mesure R1 : Adaptation du calendrier des travaux de libération des emprises en fonction de la phénologie des espèces	Mesure E1 : audit écologique des travaux
	Mesure R2 : Abattage d'arbres de moindre impact écologique	
	Mesure R3 : Défavorabilisation des bâtis les plus favorables	
	Mesure R4 : Limitation des éclairages durant le chantier	Mesure E2 : concertation avec les services de l'Etat pour la mise en œuvre des travaux
	Mesure R5 : Limitation des pollutions accidentelles et diffuses	
	Mesure R6 : Gestion de la problématique des espèces invasives	
	Mesure R7 : Maintien de l'intégrité de la berge sur le site des Deux Lacs	
	Mesure R8 : Pêches électriques de sauvetage	Mesure E3 : suivi de la qualité des eaux
Compensation	Mesure C1 : Gestion et restauration de boisement et de ripisylve	Mesure Sa1 : suivi de la restauration du secteur du barrage de Sainte-Cécile d'Andorge
	Mesure C2 : Gestion en faveur de la biodiversité des milieux ouverts et semi-ouverts	
	Mesure C3 : Création de gîtes en faveur des reptiles	
	Mesure C4 : Aménagements de bâtis en faveur des chiroptères	
	Mesure C5 : mise en place de nichoirs à Hirondelle de rochers et Cincle plongeur	
	Mesure C6 : Mise en place de gîtes en faveur de chiroptères	Mesure Sb1 : Suivi écologique des mesures compensatoires
	Mesure C7 : Restauration et entretien de frayères à Brochet	
	Mesure C8 : Mise en place et application d'un plan de gestion piscicole des retenues	
	Mesure C9 : Restauration des boisements humides site des Deux Lacs après le chantier	
Accompagnement	Mesure A1 : Création d'un plan de gestion et de restauration des parcelles compensatoires	
	Mesure A2 : Mise en place d'un suivi de la population de Truite en aval du complexe hydraulique	
	Mesure A3 : Acquisition foncière afin de renforcer l'attractivité de la biodiversité cible sur et entre les sites	

8. CONCLUSION SUR LES INCIDENCES

Au regard des résultats des visites de terrain et des analyses des données, le projet ne portera pas d'atteinte sur l'état de conservation des habitats et des espèces Natura 2000 ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 locaux.

Ainsi, le projet de projet de sécurisation du complexe hydraulique formé par les barrages de Sainte-Cécile d'Andorge et de Cambous a une incidence non notable dommageable sur la ZSC FR9101369 « Vallée du Galeizon » et la ZSC FR9101364 « Hautes vallées de la Cèze et du Luech ».

Bibliographie

- ACEMAV coll., DUGUET R. & MELKI F. ed., 2003 – les Amphibiens de France, Belgique et Luxembourg. Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze (France). 480 p.
- ARTHUR L. & LEMAIRE M., 2009. – Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénope) ; Muséum national d'Histoire Naturelle, Paris, 544 p.
- BDD Languedoc-Roussillon-CEFE-CNRS, 2010 - Base de données herpétologique et batrachologique du Languedoc-Roussillon.
- BELLMANN H. & LUQUET G., 2009 - Guide des sauterelles, grillons et criquets d'Europe occidentale. Delachaux et Niestlé, 383 p.
- BESNARD A. & J.M. SALLES, 2010. Suivi scientifique d'espèces animales. Aspects méthodologiques essentiels pour l'élaboration de protocoles de suivis. Note méthodologique à l'usage des gestionnaires de sites Natura 2000. Rapport DREAL PACA, pôle Natura 2000. 62 p.
- BIBBY, C.J., BURGESS, N.D., HILL, D.A. & MUSTOE, S.H. 2000 – Bird Census Technique. 2nd edition. Academic Press, London.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – Birds in the European Union: a status assessment. Wageningen, The Netherlands: BirdLife International, 59 p.
- BISSARDON M., GUIBAL L. & RAMEAU J.-C., 1997 – CORINE Biotopes - Version originale - Types d'habitats français ; Ecole nationale du génie rural et des eaux et forêts, Laboratoire de recherches en sciences forestières, Nancy (France), 339 p.
- BOCK B., 2005 – Base de données nomenclaturale de la flore de France, version 4.02 ; Tela Botanica, Montpellier (France) ; base de donnée FileMaker Pro.
- BOUR R., CHEYLAN M., CROCHET P.A., GENIEZ Ph., GUYETANT R., HAFFNER P., INEICH I., NAULLEAU G., OHLER N. & LESCURE J., 2008 – Liste taxinomique actualisée des Amphibiens et Reptiles de France. *Bull. Soc. Herp. Fr.*, 126 : 37-43.
- CHOPARD L., 1952 - Faune de France, 56 : Orthoptéroïdes. Lechevalier, Paris, 359 p.
- COMMISSION EUROPEENNE, 2007 – Interpretation manual of european union habitats, version EUR27, 142 p.
- COSTE H., 1906 – Flore de la France. A. Blanchard. 3 vol.
- DANTON P. & BAFFRAY M. (dir. sc. Reduron J.-P.), 1995 – Inventaire des plantes protégées en France. Ed. Nathan, Paris / A.F.C.E.V., Mulhouse, 296 p.
- DEFAUT B., 1999 - La détermination des Orthoptères de France. Edition à compte d'auteur, 83p.
- DIJKSTRA K-D.B., 2007 – Guide des libellules de France et d'Europe. éd. Delachaux & Niestlé, 320 p.
- DUPONT P., 1990 – Atlas partiel de la flore de France, Collection patrimoines naturels, Vol.3, 442 p.
- FIERS V., GAUVRIT B., GAVAZZI E., HAFFNER P., MAURIN H. & coll. 1997 – Statut de la faune de France métropolitaine. Statuts de protection, degré de menaces, statuts biologiques. MNHN/IEGB/SPN, RNF, Min. Env. 225 p.
- FOURNIER P., 1947 (rééd. 1990) – Les quatre flores de France. Ed. Lechevalier, Paris, 1104 p.
- GRAND D. & BOUDOT J.P., 2006 – Les libellules de France, Belgique et Luxembourg. Ed. Biotope, Coll. Parthénope, Mèze, 480 p.
- HERES A., 2009. Les Zygènes de France (Lepidoptera : Zygaenidae, Zygeaninae). Association des Lépidoptéristes de France, édition hors-série, 60 p.
- ISSA N. & MULLER Y. (coord.), 2015.- Atlas des oiseaux de France métropolitaine – Nidification et présence hivernale, LPO / SEOF / MNHN. Delachaux & Niestlé, Paris, deux volumes, 1408p.
- I.U.C.N., 2003 – IUCN Red List of Threatened Species. Consultable sur Internet à l'adresse <http://www.redlist.org/search/search-expert.php>
- JAUZEIN P., 1995 – Flore des champs cultivés. INRA édit., Paris, 898 p.
- KERGUELEN M., 1999 – Index synonymique de la flore de France. Site internet de l'INRA, à l'adresse : <http://www.dijon.inra.fr/malherbo/fdf/>
- LAFRANCHIS T., 2000 - Les Papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles. Coll. Parthénope, éd. Biotope, Mèze ; 448 p.
- LAFRANCHIS T., 2007 – Papillons d'Europe. DIATHEO. 379p.

- MAURIN H., KEITH P., 1994 – Inventaire de la faune menacée en France. MNHN / WWF / Nathan, Paris. 176 p.
- MERIDIONALIS, 2015 - La Liste rouge des oiseaux nicheurs du Languedoc-Roussillon. Montpellier, France. 14p.
- MIAUD C. & MURATET J., 2004 – Identifier les œufs et les larves des amphibiens de France. Coll. Techniques et pratiques, INRA Editions, Paris ; 200 p.
- MNHN, 2001 – Cahiers d’habitats forestiers, La Documentation Française, vol 2, 423 p.
- MNHN, 2005 – Cahiers d’habitats agropastoraux, La Documentation Française, tome 4, vol. 2, 487p.
- MULLER S. (coord.), 2004 – Plantes invasives en France. Collection Patrimoines Naturels, 62. Muséum National d’Histoire Naturelle, Paris, 168 p.
- MURATET J., 2007 – Identifier les Amphibiens de France métropolitaine, Guide de terrain. Ecodiv, France ; 291 p.
- NOLLERT A. & NOLLERT C., 2003 – Guide des amphibiens d’Europe, biologie, identification, répartition. Coll. Les guides du naturaliste, éd Delachaux & Niestlé, Paris ; 383 p.
- OLIVIER L., GALLAND J.-P., MAURIN H., & ROUX J.-P., 1995 – Livre rouge de la flore menacée de France. Tome I : Espèces prioritaires. Muséum National d’Histoire Naturelle / Conservatoire Botanique National de Porquerolles / Ministère de l’Environnement éds, 621 p.
- ONEM – Atlas des chauves-souris du midi méditerranéen. Site Internet : ONEM, <http://www.onem-france.org/chiropteres>
- PAULIAN R. & BARAUD J., 1982 - Lucanoidea et Scarabaeoidea, Faune des Coléoptères de France, Ed. Le Chevalier, Paris, 477 p.
- PRELLI R., 2001 – Les Fougères et plantes alliées de France et d’Europe occidentale. Belin, Paris 431 p.
- RAMEAU J.C., MANSION D., DUME G. *et al.*, 1993 – Flore forestière française, Guide écologique illustré. Tome 2 Montagnes. Institut pour le Développement Forestier. 2421 p.
- RAMEAU J.C., MANSION D., DUME G. *et al.*, 1993 – Flore forestière française, Guide écologique illustré. Tome 3 Méditerranée. Institut pour le Développement Forestier. 2426 p.
- ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D., 1999 – Oiseaux menacés et à surveiller en France. Société d’Etudes Ornithologique de France (SEOF) et Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO). Paris, 598 p.
- SARDET E. & DEFAUT B., 2004 – Les Orthoptères menacés en France. Liste rouge nationale et listes rouges par domaines biogéographiques. Matériaux Orthoptériques et Entomocénétiques, 9 : 125-137.
- SFEPM, 2008 – Connaissance et conservation des gîtes et habitats de chasse de 3 Chiroptères cavernicoles, Rhinolophe euryale, Murin de Capaccini, Minioptère de Schreibers. Paris, 103 p.
- THIOLLAY J.M. & BRETAGNOLLE V., 2004 – Rapaces nicheurs de France, distribution, effectifs et conservation. Delachaux et Niestlé, 175 p.
- VILLIERS A., 1978 - Faune des Coléoptères de France. Cerambycidae. Encyclopédie Entomologique - XLII. Editions Lechevalier, Paris, 611 p.
- UICN, 2008 – La Liste Rouge des espèces de reptiles et d’amphibiens menacées de France. Communiqué de presse ; Comité français de l’UICN, http://www.uicn.fr/IMG/pdf/Dossier_presse_reptiles_amphibiens_de_metropole.pdf
- UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016 - La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France. 32p.
- VACHER J.P & GENIEZ M., (coords) 2010 – Les Reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénope) ; Muséum national d’Histoire naturelle, Paris, 544 p.

Annexe 1 Relevé relatif à la flore

Les relevés ont été réalisés par Jean BIGOTTE. Au total, 217 espèces différentes ont été recensées sur la zone d'étude.

Dates de relevés : 17/04/2019, 06/05/2019, 12/06/2019. La nomenclature est conforme au référentiel taxonomique TAXREF v11.0 (Inventaire National du Patrimoine Naturel, 2015).

Famille	Espèce	Nom Français
Sapindaceae	<i>Acer campestre</i> L., 1753	Érable champêtre, Acénaie
Asteraceae	<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	Achillée millefeuille, Herbe au charpentier, SOURCILS-DE-VÉNUS
Poaceae	<i>Agrostis capillaris</i> L., 1753	Agrostide capillaire
Simaroubaceae	<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle, 1916	Faux vernis du Japon, Ailante glanduleux, Ailante, Ailante
Poaceae	<i>Aira elegantissima</i> Schur, 1853	Canche élégante, Aira élégant
Brassicaceae	<i>Alliaria petiolata</i> (M.Bieb.) Cavara & Grande, 1913	Alliaire, Herbe aux aulx
Amaryllidaceae	<i>Allium vineale</i> L., 1753	Ail des vignes, Oignon bâtard
Betulaceae	<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn., 1790	Aulne glutineux, Verne
Brassicaceae	<i>Alyssum alyssoides</i> (L.) L., 1759	Alysson à calice persistant
Plantaginaceae	<i>Anarrhinum bellidifolium</i> (L.) Willd., 1800	Anarrhine à feuilles de pâquerette, Anarrhinante, Muflier à feuilles de Pâquerette
Asteraceae	<i>Andryala integrifolia</i> L., 1753	Andryale à feuilles entières, Andryale à feuilles entières sinueuse, Andryale sinueuse
Poaceae	<i>Anisantha madritensis</i> (L.) Nevski, 1934	Brome de Madrid
Poaceae	<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski, 1934	Brome stérile
Pteridaceae	<i>Anogramma leptophylla</i> (L.) Link, 1841	Anogramme à feuilles minces, Grammitis
Poaceae	<i>Anthoxanthum odoratum</i> L., 1753	Flouve odorante
Apiaceae	<i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm., 1814	Cerfeuil des bois, Persil des bois
Ericaceae	<i>Arbutus unedo</i> L., 1753	Arbousier commun, Arbre aux fraises
Asteraceae	<i>Arctium minus</i> (Hill) Bernh., 1800	Bardane à petites têtes, Bardane à petits capitules
Caryophyllaceae	<i>Arenaria serpyllifolia</i> L., 1753	Sabline à feuilles de serpolet, Sabline des murs
Aristolochiaceae	<i>Aristolochia rotunda</i> L., 1753	Aristolochie à feuilles rondes, Aristolochie arrondie
Asteraceae	<i>Artemisia campestris</i> L., 1753	Armoise champêtre, Aurone-des-champs, Armoise rouge
Asteraceae	<i>Artemisia verlotiorum</i> Lamotte, 1877	Armoise des Frères Verlot, Armoise de Chine
Asparagaceae	<i>Asparagus acutifolius</i> L., 1753	Asperge sauvage
Aspleniaceae	<i>Asplenium ceterach</i> L., 1753	Cétérach
Aspleniaceae	<i>Asplenium onopteris</i> L., 1753	Doradille des ânes, Asplénium Onoptéris
Aspleniaceae	<i>Asplenium trichomanes</i> L., 1753	Capillaire des murailles, Fausse capillaire, Capillaire rouge, Asplénie
Athyriaceae	<i>Athyrium filix-femina</i> (L.) Roth, 1799	Fougère femelle, Polypode femelle
Poaceae	<i>Avena barbata</i> Pott ex Link, 1799	Avoine barbue

Famille	Espèce	Nom Français
Lamiaceae	<i>Ballota nigra</i> L., 1753	Ballote noire
Asteraceae	<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Pâquerette
Poaceae	<i>Bothriochloa barbinodis</i> (Lag.) Herter, 1940	Barbon Andropogon
Poaceae	<i>Brachypodium retusum</i> (Pers.) P.Beauv., 1812	Brachypode rameux
Poaceae	<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	Brachypode des bois, Brome des bois
Poaceae	<i>Briza maxima</i> L., 1753	Brize élevée, Grande Brize
Poaceae	<i>Briza media</i> L., 1753	Brize intermédiaire, Amourette commune
Poaceae	<i>Bromus hordeaceus</i> L., 1753	Brome mou
Cucurbitaceae	<i>Bryonia cretica</i> L., 1753	
Scrophulariaceae	<i>Buddleja davidii</i> Franch., 1887	Buddleja du père David, Arbre à papillon, Arbre aux papillons
Ericaceae	<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull, 1808	Callune, Bêruée
Campanulaceae	<i>Campanula erinus</i> L., 1753	Campanule érinus, Campanule à petites fleurs
Brassicaceae	<i>Capsella bursa-pastoris</i> (L.) Medik., 1792	Capselle bourse-à-pasteur, Bourse-de-capucin
Brassicaceae	<i>Cardamine hirsuta</i> L., 1753	Cardamine hérissée, Cresson de muraille
Asteraceae	<i>Carduus tenuiflorus</i> Curtis, 1793	Chardon à petites fleurs, Chardon à petits capitules
Cyperaceae	<i>Carex halleriana</i> Asso, 1779	Laïche de Haller
Cyperaceae	<i>Carex pendula</i> Huds., 1762	Laïche à épis pendants, Laïche pendante
Cyperaceae	<i>Carex remota</i> L., 1755	Laïche espacée
Cyperaceae	<i>Carex riparia</i> Curtis, 1783	Laïche des rives
Caprifoliaceae	<i>Centranthus ruber</i> (L.) DC., 1805	Centranthe rouge, Valériane rouge
Caryophyllaceae	<i>Cerastium glomeratum</i> Thuill., 1799	Céaiste aggloméré
Caryophyllaceae	<i>Cerastium semidecandrum</i> L., 1753	Céaiste à 5 étamines, Céaiste variable
Papaveraceae	<i>Chelidonium majus</i> L., 1753	Grande chélidoine, Herbe à la verrue, Éclair
Asteraceae	<i>Chondrilla juncea</i> L., 1753	Chondrille à tige de jonc, Chondrille effilée
Asteraceae	<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	Cirse commun, Cirse à feuilles lancéolées, Cirse lancéolé
Cistaceae	<i>Cistus salviifolius</i> L., 1753	Ciste à feuilles de sauge, Mondré
Ranunculaceae	<i>Clematis vitalba</i> L., 1753	Clématite des haies, Herbe aux gueux
Lamiaceae	<i>Clinopodium nepeta</i> (L.) Kuntze, 1891	Calament glanduleux
Convolvulaceae	<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	Liseron des champs, Vrillée
Cornaceae	<i>Cornus mas</i> L., 1753	Cornouiller mâle, Cornouiller sauvage
Rosaceae	<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai
Asteraceae	<i>Crepis pulchra</i> L., 1753	Crépide élégante, Crépide jolie
Asteraceae	<i>Crepis sancta</i> (L.) Bornm., 1913	Crépide de Nîmes
Asteraceae	<i>Crepis vesicaria</i> L., 1753	Barkhausie à feuilles de pissenlit, Crépis à vésicules
Rosaceae	<i>Cydonia oblonga</i> Mill., 1768	Cognassier

Famille	Espèce	Nom Français
Plantaginaceae	<i>Cymbalaria muralis</i> G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1800	Cymbalaire, Ruine de Rome, Cymbalaire des murs
Poaceae	<i>Cynodon dactylon</i> (L.) Pers., 1805	Chiendent pied-de-poule, Gros chiendent
Poaceae	<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule
Apiaceae	<i>Daucus carota</i> L., 1753	Carotte sauvage, Daucus carotte
Plantaginaceae	<i>Digitalis purpurea</i> L., 1753	Digitale pourpre, Gantelée
Fabaceae	<i>Dorycnium hirsutum</i> (L.) Ser., 1825	Dorycnium hirsute, Dorycnie hirsute
Fabaceae	<i>Dorycnium pentaphyllum</i> Scop., 1772	Dorycnie à cinq feuilles
Brassicaceae	<i>Draba verna</i> L., 1753	Drave de printemps
Boraginaceae	<i>Echium asperrimum</i> Lam., 1792	Vipérine des Pyrénées
Boraginaceae	<i>Echium vulgare</i> L., 1753	Vipérine commune, Vipérine vulgaire
Ericaceae	<i>Erica arborea</i> L., 1753	Bruyère arborescente, Bruyère en arbre
Asteraceae	<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf., 1804	Vergerette annuelle, Érigéron annuel
Asteraceae	<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Conyze du Canada
Asteraceae	<i>Erigeron sumatrensis</i> Retz., 1810	Vergerette de Barcelone
Geraniaceae	<i>Erodium ciconium</i> (L.) L'Hér., 1789	Érodium Bec-de-cigogne
Geraniaceae	<i>Erodium cicutarium</i> (L.) L'Hér., 1789	Érodium à feuilles de cigue, Bec de grue, Cicutaire
Geraniaceae	<i>Erodium malacoides</i> (L.) L'Hér., 1789	Érodium Fausse-Mauve, Érodium à feuilles de Mauve
Euphorbiaceae	<i>Euphorbia characias</i> L., 1753	Euphorbe des vallons
Euphorbiaceae	<i>Euphorbia cyparissias</i> L., 1753	Euphorbe petit-cyprès, Euphorbe faux Cyprès
Euphorbiaceae	<i>Euphorbia helioscopia</i> L., 1753	Euphorbe réveil matin, Herbe aux verrues
Euphorbiaceae	<i>Euphorbia maculata</i> L., 1753	Euphorbe de Jovet, Euphorbe maculée
Euphorbiaceae	<i>Euphorbia segetalis</i> L., 1753	Euphorbe des moissons
Ranunculaceae	<i>Ficaria verna</i> Huds., 1762	Ficaire à bulbilles
Moraceae	<i>Ficus carica</i> L., 1753	Figuier commun, Figuier de Carie, Caprifiguier, Figuier
Rhamnaceae	<i>Frangula alnus</i> Mill., 1768	Bourgène
Oleaceae	<i>Fraxinus angustifolia</i> Vahl, 1804	Frêne à feuilles étroites
Rubiaceae	<i>Galium aparine</i> L., 1753	Gaillet gratteron, Herbe collante
Rubiaceae	<i>Galium mollugo</i> L., 1753	Gaillet commun, Gaillet Mollugine
Fabaceae	<i>Genista pilosa</i> L., 1753	Genêt poilu, Genêt velu, Genette
Geraniaceae	<i>Geranium columbinum</i> L., 1753	Géranium des colombes, Pied de pigeon
Geraniaceae	<i>Geranium dissectum</i> L., 1755	Géranium découpé, Géranium à feuilles découpées
Geraniaceae	<i>Geranium molle</i> L., 1753	Géranium à feuilles molles
Geraniaceae	<i>Geranium robertianum</i> L., 1753	Herbe à Robert
Geraniaceae	<i>Geranium rotundifolium</i> L., 1753	Géranium à feuilles rondes, Mauvette
Rosaceae	<i>Geum urbanum</i> L., 1753	Benoîte commune, Herbe de saint Benoît
Araliaceae	<i>Hedera helix</i> L., 1753	Lierre grimpant, Herbe de saint Jean

Famille	Espèce	Nom Français
Poaceae	<i>Holcus lanatus</i> L., 1753	Houlique laineuse, Blanchard
Cannabaceae	<i>Humulus lupulus</i> L., 1753	Houblon grimpant
Hypericaceae	<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	Millepertuis perforé, Herbe de la Saint-Jean
Asteraceae	<i>Hypochaeris radicata</i> L., 1753	Porcelle enracinée
Campanulaceae	<i>Jasione montana</i> L., 1753	Jasione des montagnes
Juncaceae	<i>Juncus articulatus</i> L., 1753	Jonc à fruits luisants, Jonc à fruits brillants
Asteraceae	<i>Lactuca virosa</i> L., 1753	Laitue vireuse, Laitue sauvage
Lamiaceae	<i>Lamium amplexicaule</i> L., 1753	Lamier amplexicaule
Lamiaceae	<i>Lamium purpureum</i> L., 1753	Lamier pourpre, Ortie rouge
Fabaceae	<i>Lathyrus cicera</i> L., 1753	Gessette, Jarosse
Lauraceae	<i>Laurus nobilis</i> L., 1753	Laurier-sauce
Brassicaceae	<i>Lepidium draba</i> L., 1753	Passerage drave, Pain-blanc
Plantaginaceae	<i>Linaria repens</i> (L.) Mill., 1768	Linaire rampante
Poaceae	<i>Lolium perenne</i> L., 1753	Ivraie vivace
Caprifoliaceae	<i>Lonicera xylosteum</i> L., 1753	Chèvrefeuille des haies, Camérisier des haies
Brassicaceae	<i>Lunaria annua</i> L., 1753	Monnaie-du-Pape, Lunaire annuelle
Lamiaceae	<i>Lycopus europaeus</i> L., 1753	Lycophe d'Europe, Chanvre d'eau
Primulaceae	<i>Lysimachia arvensis</i> (L.) U.Manns & Anderb., 2009	Mouron rouge, Fausse Morgeline
Fabaceae	<i>Medicago arabica</i> (L.) Huds., 1762	Luzerne tachetée
Fabaceae	<i>Medicago lupulina</i> L., 1753	Luzerne lupuline, Minette
Fabaceae	<i>Medicago minima</i> (L.) L., 1754	Luzerne naine
Poaceae	<i>Melica ciliata</i> L., 1753	Mélique ciliée
Fabaceae	<i>Melilotus albus</i> Medik., 1787	Mélicot blanc
Lamiaceae	<i>Melissa officinalis</i> L., 1753	Mélicotte officinale
Lamiaceae	<i>Mentha cervina</i> L., 1753	Menthe des cerfs
Caryophyllaceae	<i>Minuartia hybrida</i> (Vill.) Schischk., 1936	Alsine à feuilles étroites, Minuartie hybride
Asparagaceae	<i>Muscari neglectum</i> Guss. ex Ten., 1842	Muscari à grappes, Muscari négligé
Boraginaceae	<i>Myosotis ramosissima</i> Rochel, 1814	Myosotis rameux
Onagraceae	<i>Oenothera biennis</i> L., 1753	Onagre bisannuelle
Fabaceae	<i>Ononis spinosa</i> L., 1753	Bugrane épineuse, Arrête-boeuf
Lamiaceae	<i>Origanum vulgare</i> L., 1753	Origan commun
Fabaceae	<i>Ornithopus compressus</i> L., 1753	Ornithope comprimé
Orobanchaceae	<i>Orobanche hederæ</i> Vaucher ex Duby, 1828	Orobanche du lierre
Osmundaceae	<i>Osmunda regalis</i> L., 1753	Osmonde royale, Fougère fleurie
Santalaceae	<i>Osyris alba</i> L., 1753	Rouvet blanc
Oxalidaceae	<i>Oxalis articulata</i> Savigny, 1798	Oxalis articulé
Oxalidaceae	<i>Oxalis corniculata</i> L., 1753	Oxalis corniculé, Trèfle jaune
Urticaceae	<i>Parietaria judaica</i> L., 1756	Pariétaire des murs, Pariétaire de Judée, Pariétaire diffuse
Oleaceae	<i>Phillyrea angustifolia</i> L., 1753	Alavert à feuilles étroites
Lamiaceae	<i>Phlomis lychnitis</i> L., 1753	Lychnite

Famille	Espèce	Nom Français
Poaceae	<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Roseau, Roseau commun, Roseau à balais
Phytolaccaceae	<i>Phytolacca americana</i> L., 1753	Raisin d'Amérique, Phytolaque américaine
Asteraceae	<i>Picris hieracioides</i> L., 1753	Picride éperviaire, Herbe aux vermisseaux
Pinaceae	<i>Pinus nigra</i> J.F.Arnold, 1785	Pin noir d'Autriche
Pinaceae	<i>Pinus pinaster</i> Aiton, 1789	Pin maritime, Pin mésogéen
Anacardiaceae	<i>Pistacia terebinthus</i> L., 1753	Pistachier térébinthe, Pudis
Plantaginaceae	<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures
Plantaginaceae	<i>Plantago major</i> L., 1753	Plantain majeur, Grand plantain, Plantain à bouquet
Platanaceae	<i>Platanus orientalis</i> L., 1753	Platane d'Orient
Poaceae	<i>Poa annua</i> L., 1753	Pâturin annuel
Poaceae	<i>Poa bulbosa</i> L., 1753	Pâturin bulbeux
Poaceae	<i>Poa pratensis</i> L., 1753	Pâturin des prés
Polypodiaceae	<i>Polypodium cambricum</i> L., 1753	Polypode austral
Polypodiaceae	<i>Polypodium vulgare</i> L., 1753	Réglisse des bois, Polypode vulgaire
Salicaceae	<i>Populus alba</i> L., 1753	Peuplier blanc
Salicaceae	<i>Populus nigra</i> L., 1753	Peuplier commun noir, Peuplier noir
Rosaceae	<i>Poterium sanguisorba</i> L., 1753	Pimprenelle à fruits réticulés
Rosaceae	<i>Prunus cerasus</i> L., 1753	Cerisier acide, Griottier
Rosaceae	<i>Prunus mahaleb</i> L., 1753	Bois de Sainte-Lucie, Prunier de Sainte-Lucie, Amarel
Dennstaedtiaceae	<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn, 1879	Fougère aigle, Porte-aigle
Rosaceae	<i>Pyracantha coccinea</i> M.Roem., 1847	Buisson ardent
Fagaceae	<i>Quercus coccifera</i> L., 1753	Chêne Kermès
Fagaceae	<i>Quercus ilex</i> L., 1753	Chêne vert
Fagaceae	<i>Quercus pubescens</i> Willd., 1805	Chêne pubescent
Ranunculaceae	<i>Ranunculus bulbosus</i> L., 1753	Renoncule bulbeuse
Ranunculaceae	<i>Ranunculus muricatus</i> L., 1753	Renoncule à petites pointes, Pied-de-coq
Asteraceae	<i>Reichardia picroides</i> (L.) Roth, 1787	Reichardie
Resedaceae	<i>Reseda alba</i> L., 1753	Réséda blanc
Asteraceae	<i>Rhagadiolus stellatus</i> (L.) Gaertn., 1791	Rhagadiole en étoile
Rhamnaceae	<i>Rhamnus alaternus</i> L., 1753	Nerprun Alaterne, Alaterne
Fabaceae	<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia, Carouge
Rosaceae	<i>Rosa canina</i> L., 1753	Rosier des chiens, Rosier des haies
Rubiaceae	<i>Rubia peregrina</i> L., 1753	Garance voyageuse, Petite garance
Rosaceae	<i>Rubus ulmifolius</i> Schott, 1818	Rosier à feuilles d'orme, Ronce à feuilles d'Orme
Polygonaceae	<i>Rumex crispus</i> L., 1753	Patience crépue, Oseille crépue
Asparagaceae	<i>Ruscus aculeatus</i> L., 1753	Fragon, Petit houx, Buis piquant
Caryophyllaceae	<i>Sagina apetala</i> Ard., 1763	Sagine apétale, Sagine sans pétales
Salicaceae	<i>Salix alba</i> L., 1753	Saule blanc, Saule commun

Famille	Espèce	Nom Français
Lamiaceae	<i>Salvia pratensis</i> L., 1753	Sauge des prés, Sauge commune
Adoxaceae	<i>Sambucus nigra</i> L., 1753	Sureau noir, Sampéquier
Caprifoliaceae	<i>Scabiosa atropurpurea</i> L., 1753	Scabieuse pourpre foncé, Scabieuse des jardins
Apiaceae	<i>Scandix pecten-veneris</i> L., 1753	Scandix Peigne-de-Vénus
Poaceae	<i>Schedonorus arundinaceus</i> (Schreb.) Dumort., 1824	Fétuque Roseau
Crassulaceae	<i>Sedum acre</i> L., 1753	Poivre de muraille, Orpin acre
Crassulaceae	<i>Sedum album</i> L., 1753	Orpin blanc
Crassulaceae	<i>Sedum rupestre</i> L., 1753	Orpin réfléchi, Orpin des rochers
Asteraceae	<i>Senecio</i> L., 1753	
Asteraceae	<i>Senecio vulgaris</i> L., 1753	Séneçon commun
Rubiaceae	<i>Sherardia arvensis</i> L., 1753	Rubéole des champs, Gratteron fleuri
Caryophyllaceae	<i>Silene italica</i> (L.) Pers., 1805	Silène d'Italie
Caryophyllaceae	<i>Silene latifolia</i> Poir., 1789	Compagnon blanc, Silène à feuilles larges
Caryophyllaceae	<i>Silene saxifraga</i> L., 1753	Silène saxifrage
Smilacaceae	<i>Smilax aspera</i> L., 1753	Salsepareille, Liseron épineux
Solanaceae	<i>Solanum dulcamara</i> L., 1753	Douce amère, Bronde
Asteraceae	<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill, 1769	Laiteron rude, Laiteron piquant
Asteraceae	<i>Sonchus tenerrimus</i> L., 1753	Laiteron délicat
Fabaceae	<i>Spartium junceum</i> L., 1753	Genêt d'Espagne, Spartier à tiges de jonc
Poaceae	<i>Sporobolus indicus</i> (L.) R.Br., 1810	Sporobole fertile, Sporobole tenace
Caryophyllaceae	<i>Stellaria media</i> (L.) Vill., 1789	Mouron des oiseaux, Morgeline
Lamiaceae	<i>Thymus vulgaris</i> L., 1753	Thym commun, Farigoule
Asteraceae	<i>Tragopogon porrifolius</i> L., 1753	Salsifis à feuilles de poireau, Salsifis blanc, Salsifis du Midi
Asteraceae	<i>Tragopogon pratensis</i> L., 1753	Salsifis des prés
Fabaceae	<i>Trifolium arvense</i> L., 1753	Trèfle des champs, Pied de lièvre, Trèfle Pied-de-lièvre
Fabaceae	<i>Trifolium campestre</i> Schreb., 1804	Trèfle champêtre, Trèfle jaune, Trance
Fabaceae	<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	Trèfle des prés, Trèfle violet
Fabaceae	<i>Trifolium subterraneum</i> L., 1753	Trèfle semeur, Trèfle souterrain, Trèfle enterreur
Ulmaceae	<i>Ulmus minor</i> Mill., 1768	Petit orme, Orme cilié
Crassulaceae	<i>Umbilicus rupestris</i> (Salisb.) Dandy, 1948	Nombriil de vénus, Oreille-d'abbé
Asteraceae	<i>Urospermum dalechampii</i> (L.) Scop. ex F.W.Schmidt, 1795	Urosperme de Daléchamps
Asteraceae	<i>Urospermum picroides</i> (L.) Scop. ex F.W.Schmidt, 1795	Urosperme fausse Picride
Urticaceae	<i>Urtica dioica</i> L., 1753	Ortie dioïque, Grande ortie
Scrophulariaceae	<i>Verbascum thapsus</i> L., 1753	Molène bouillon-blanc, Herbe de saint Fiacre
Plantaginaceae	<i>Veronica arvensis</i> L., 1753	Véronique des champs, Velvete sauvage
Plantaginaceae	<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	Véronique de Perse
Plantaginaceae	<i>Veronica serpyllifolia</i> L., 1753	Véronique à feuilles de serpolet
Fabaceae	<i>Vicia hirsuta</i> (L.) Gray, 1821	Vesce hérissée, Ers velu

Famille	Espèce	Nom Français
Fabaceae	Vicia sativa L., 1753	Vesce cultivée, Poisette
Asteraceae	Xanthium strumarium L., 1753	Lampourde glouteron

Annexe 2 Relevé relatif aux invertébrés

Relevé effectué par Quentin DELFOUR le 01/05/19 et 25/07/19, Océane VELLOTT le 13/06/19, Marc BRUNEAU le 13/04/21 et 08/07/21 et complété par Julie PERNIN le 23/09/19 et d'autres experts.

Ordre	Famille	Espèce	01/05/2019	13/06/2019	25/07/2019	23/09/2019	13/04/2021	12/05/2021	08/07/2021	Statuts de protection	Enjeu Zone d'Étude	Liste rouge nationale	Liste rouge Occitanie	
Araneae	Thomisidae	<i>Synema globosum</i> (Fabricius, 1775)		✓							Très faible			
Coleoptera	Buprestidae	<i>Chalcophora mariana</i> (Linnaeus, 1758)				✓					Très faible			
	Cantharidae	Téléphore fauve <i>Rhagonycha fulva</i> (Scopoli, 1763)				✓					Très faible			
	Carabidae	<i>Cicindela campestris</i> Linnaeus, 1758					✓				Très faible			
	Cerambycidae	Calleux Cycliste <i>Stenopterus rufus</i> (Linnaeus, 1767)		✓								Très faible		
		<i>Clytus rhamni</i> Germar, 1817				✓						Très faible		
	Coccinellidae	Coccinelle à 7 points <i>Coccinella septempunctata</i> Linnaeus, 1758					✓					Très faible		
	Scarabaeidae	Cétoine dorée <i>Cetonia aurata</i> (Linnaeus, 1758)			✓							Très faible		
drap mortuaire <i>Oxythyrea funesta</i> (Poda, 1761)			✓								Très faible			
Hemiptera	Cicadidae	Cigale grise <i>Cicada orni</i> Linnaeus, 1758		✓							Très faible			

Ordre	Famille	Espèce	01/05/2019	13/06/2019	25/07/2019	23/09/2019	13/04/2021	12/05/2021	08/07/2021	Statuts de protection	Enjeu Zone d'Étude	Liste rouge nationale	Liste rouge Occitanie
		Cigale plébéienne <i>Lyristes plebejus</i> (Scopoli, 1763)			✓						Très faible		
	Pentatomidae	Punaise arlequin <i>Graphosoma italicum</i> (O.F. Müller, 1766)		✓							Très faible		
		Punaise brune à antennes & bords panachés <i>Dolycoris baccarum</i> (Linnaeus, 1758)		✓							Très faible		
	Pyrrhocoridae	Gendarme <i>Pyrrhocoris apterus</i> (Linnaeus, 1758)	✓								Très faible		
	Scutelleridae	<i>Odontotarsus purpureolineatus</i> (Rossi, 1790)				✓					Très faible		
Lepidoptera	Erebidae	Disparate <i>Lymantria dispar</i> (Linnaeus, 1758)				✓					Très faible		
	Lycaenidae	Azuré de la Bugrane <i>Polyommatus icarus</i> (Rottemburg, 1775)							✓		Très faible	LC	LC
		Azuré des Nerpruns <i>Celastrina argiolus</i> (Linnaeus, 1758)		✓							Très faible	LC	LC
		Collier-de-corail <i>Aricia agestis</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	✓								Très faible	LC	LC
		Cuivré commun <i>Lycaena phlaeas</i> (Linnaeus, 1760)	✓	✓					✓		Très faible	LC	LC
		Cuivré fuligineux <i>Lycaena tityrus</i> (Poda, 1761)							✓		Très faible	LC	LC
	Nymphalidae	Mégère <i>Lasiommata megera</i> (Linnaeus, 1767)	✓				✓				Très faible	LC	LC

Ordre	Famille	Espèce	01/05/2019	13/06/2019	25/07/2019	23/09/2019	13/04/2021	12/05/2021	08/07/2021	Statuts de protection	Enjeu Zone d'Étude	Liste rouge nationale	Liste rouge Occitanie
												LC	LC
		Mélitée de la Lancéole <i>Melitaea parthenoides</i> Keferstein, 1851			✓						Très faible	LC	LC
		Mélitée du Plantain <i>Melitaea cinxia</i> (Linnaeus, 1758)	✓	✓							Très faible	LC	LC
		Mélitée orangée <i>Melitaea didyma</i> (Esper, 1778)		✓							Très faible	LC	LC
		Myrtil <i>Maniola jurtina</i> (Linnaeus, 1758)		✓							Très faible	LC	LC
		Nymphale de l'Arbousier <i>Charaxes jasius</i> (Linnaeus, 1767)		✓					✓		Faible	LC	LC
		Petit Mars changeant <i>Apatura ilia</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)		✓							Faible	LC	LC
		Sylvain azuré <i>Limenitis reducta</i> Staudinger, 1901		✓							Très faible	LC	LC
		Tircis <i>Pararge aegeria</i> (Linnaeus, 1758)	✓	✓	✓				✓		Très faible	LC	LC
		Vanesse des Chardons <i>Vanessa cardui</i> (Linnaeus, 1758)						✓			Très faible	LC	LC
		Vulcain <i>Vanessa atalanta</i> (Linnaeus, 1758)	✓								Très faible	LC	LC
	Papilionidae	Flambé <i>Iphiclides podalirius</i> (Linnaeus, 1758)	✓		✓				✓		Très faible	LC	LC
		Machaon <i>Papilio machaon</i> Linnaeus, 1758	✓		✓				✓		Très faible	LC	LC

Ordre	Famille	Espèce	01/05/2019	13/06/2019	25/07/2019	23/09/2019	13/04/2021	12/05/2021	08/07/2021	Statuts de protection	Enjeu Zone d'Étude	Liste rouge nationale	Liste rouge Occitanie
												LC	LC
	Pieridae	Aurore <i>Anthocharis cardamines</i> (Linnaeus, 1758)	✓				✓				Très faible	LC	LC
		Citron <i>Gonepteryx rhamni</i> (Linnaeus, 1758)	✓								Très faible	LC	LC
		Citron de Provence <i>Gonepteryx cleopatra</i> (Linnaeus, 1767)			✓						Très faible	LC	LC
		Piérïde de la Rave <i>Pieris rapae</i> (Linnaeus, 1758)		✓	✓		✓				Très faible	LC	LC
		Piérïde du Navet <i>Pieris napi</i> (Linnaeus, 1758)	✓								Très faible	LC	LC
		Souci <i>Colias crocea</i> (Geoffroy in Fourcroy, 1785)		✓			✓		✓		Très faible	LC	LC
	Sphingidae	Moro-Sphinx <i>Macroglossum stellatarum</i> (Linnaeus, 1758)		✓							Très faible		
		Sphinx gazé <i>Hemaris fuciformis</i> (Linnaeus, 1758)		✓							Très faible		
	Zygaenidae	Zygène du Pied-de-Poule <i>Zygaena filipendulae</i> (Linnaeus, 1758)		✓							Très faible		
Odonata	Aeshnidae	Aeschne affine <i>Aeshna affinis</i> Vander Linden, 1820		✓							Très faible	LC	LC
		Anax empereur <i>Anax imperator</i> Leach, 1815		✓	✓				✓		Très faible	LC	LC
		Anax napolitain <i>Anax parthenope</i> (Selys, 1839)		✓							Très faible	LC	LC

Ordre	Famille	Espèce	01/05/2019	13/06/2019	25/07/2019	23/09/2019	13/04/2021	12/05/2021	08/07/2021	Statuts de protection	Enjeu Zone d'Étude	Liste rouge nationale	Liste rouge Occitanie	
												LC	LC	
	Calopterygidae	Caloptéryx vierge méridional <i>Calopteryx virgo meridionalis</i> Selys, 1873				✓					Très faible	LC	LC	
	Coenagrionidae	Agrion de Vander Linden <i>Erythromma lindenii</i> (Selys, 1840)			✓	✓				✓		Très faible	LC	LC
		Agrion élégant <i>Ischnura elegans</i> (Vander Linden, 1820)			✓							Très faible	LC	LC
		Agrion jouvencelle <i>Coenagrion puella</i> (Linnaeus, 1758)			✓							Très faible	LC	LC
		Agrion porte-coupe <i>Enallagma cyathigerum</i> (Charpentier, 1840)			✓					✓		Très faible	LC	LC
	Corduliidae	Cordulie à corps fin <i>Oxygastra curtisii</i> (Dale, 1834)		✓	✓					CDH2 CDH4 IBE2 NI2	Modéré	LC	LC	
	Gomphidae	Gomphe à crochets <i>Onychogomphus uncatus</i> (Charpentier, 1840)				✓				✓		Très faible	LC	LC
		Gomphe à forceps <i>Onychogomphus forcipatus</i> (Linnaeus, 1758)			✓							Très faible	LC	LC
	Lestidae	Leste brun <i>Sympecma fusca</i> (Vander Linden, 1820)				✓						Très faible	LC	LC
		Orthétrum bleissant <i>Orthetrum coerulescens</i> (Fabricius, 1798)			✓					✓		Très faible	LC	LC
		Orthétrum brun <i>Orthetrum brunneum</i> (Boyer de Fonscolombe, 1837)		✓	✓							Très faible	LC	LC
		Sympétrum de Fonscolombe <i>Sympetrum fonscolombii</i> (Selys, 1840)			✓							Très faible	LC	LC

Ordre	Famille	Espèce								Statuts de protection	Enjeu Zone d'Étude	Liste rouge nationale	Liste rouge Occitanie
			01/05/2019	13/06/2019	25/07/2019	23/09/2019	13/04/2021	12/05/2021	08/07/2021				
		Trithémis annelé <i>Trithemis annulata (Palisot de Beauvois, 1807)</i>			✓						Très faible	LC	LC
	Macromiidae	Cordulie splendide <i>Macromia splendens (Pictet, 1843)</i>		✓	✓				CDH2 CDH4 IBE2 NI2	Modéré	VU	VU	
	Platycnemididae	Agrion à larges pattes <i>Platycnemis pennipes (Pallas, 1771)</i>	✓								Très faible	LC	LC
		Agrion blanchâtre <i>Platycnemis latipes Rambur, 1842</i>			✓						Très faible	LC	LC
		Agrion orangé <i>Platycnemis acutipennis Selys, 1841</i>		✓	✓						Très faible	LC	LC
Orthoptera	Acrididae	Caloptène italien <i>Calliptamus italicus (Linnaeus, 1758)</i>			✓						Très faible		
		<i>Chorthippus brunneus (Thunberg, 1815)</i>		✓							Très faible		
		Criquet des Roseaux <i>Mecostethus parapleurus (Hagenbach, 1822)</i>						✓			Modéré		
		Criquet égyptien <i>Anacridium aegyptium (Linnaeus, 1764)</i>		✓							Très faible		
		OEdipode automnale <i>Aiolopus strepens (Latreille, 1804)</i>	✓								Très faible		
		OEdipode turquoise <i>Oedipoda caerulea (Linnaeus, 1758)</i>			✓						Très faible		
	Tetrigidae	Tétrix déprimé <i>Tetrix depressa Brisout de Barneville, 1848</i>	✓				✓				Très faible		

Ordre	Famille	Espèce	01/05/2019	13/06/2019	25/07/2019	23/09/2019	13/04/2021	12/05/2021	08/07/2021	Statuts de protection	Enjeu Zone d'Étude	Liste rouge nationale	Liste rouge Occitanie
		Tétrix des plages <i>Paratettix meridionalis</i> (Rambur, 1838)					✓				Très faible		
		Decticelle frêle <i>Yersinella raymondii</i> (Yersin, 1860)							✓		Très faible		
		Grande Sauterelle verte <i>Tettigonia viridissima</i> (Linnaeus, 1758)		✓							Très faible		

Légende

CDH2 : Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) - Annexe II

CDH4 : Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) - Annexe IV

IBE2 : Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne) - Annexe II

NI2 : Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection - Article 2

Annexe 3 Relevé relatif aux mollusques

Relevé effectué par Vincent Prie et Benjamin Adam le 20/06/2023.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge FR (2021)
<i>Cepaea hortensis</i>	Escargot des jardins	LC
<i>Cepaea nemoralis</i>	Escargot des haies	LC
<i>Clausilia sp.</i>	Clausilie sp.	-
<i>Cochlicopa lubricella</i>	Petite brillante	LC
<i>Cornu aspersum</i>	Escargot petit-gris	LC
<i>Deroceras sp.</i>	Loche sp.	-
<i>Hygromia cinctella</i>	Hélice carénée	LC
<i>Lauria cylindracea</i>	Maillot commun	LC
<i>Microxeromagna lowei</i>	Hélicette à poils courts	LC
<i>Monacha cartusiana</i>	Petit moine	LC
<i>Monacha cemelelea</i>	Grand moine	LC
<i>Morlina glabra</i>	Luisant étroit	LC
<i>Oxychilus cellarius</i>	Luisant des caves	LC
<i>Paralaoma servilis</i>	Escargotin cosmopolite	LC
<i>Phenacolimax major</i>	Semilimace des plaines	LC
<i>Lymnaeidae cf. Stagnicola sp.</i>	Non déterminé	-
<i>Truncatellina cylindrica</i>	Maillotin mousseron	LC
<i>Xerotricha conspurcata</i>	Hélicette veloutée	LC

Annexe 4 Relevé relatif aux amphibiens

Relevé effectué par Jérémy JALABERT, Aude VANALDEWERELD et Pierre VOLTE.

Espèce	17/04/2019	16/09/2019	21/09/2020	14/04/2021	12/05/2021	24/04/2023	30/05/2023	Statuts de protection	Enjeu Zone d'Étude	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge nationale	Liste rouge Languedoc-Roussillon
Alyte accoucheur <i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	✓			✓	✓			CDH4 IBE2 NAR2	Faible	LC	LC	LC	LC
Crapaud épineux <i>Bufo spinosus</i> (Daudin, 1803)	✓			✓				IBE3 NAR3	Faible				
Grenouille rieuse <i>Pelophylax ridibundus</i> (Pallas, 1771)	✓	✓		✓		✓	✓	CDH5 IBE3 NAR3	Nul	LC	LC	LC	
Rainette méridionale <i>Hyla meridionalis</i> Böttger, 1874	✓			✓				CDH4 IBE2 NAR2	Faible	LC	LC	LC	LC

Légende

CDH4 : Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) - Annexe IV

CDH5 : Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) - Annexe V

IBE2 : Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne) - Annexe II

IBE3 : Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne) - Annexe III

NAR2 : Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection - Article 2

NAR3 : Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection - Article 3

Annexe 5 Relevé relatif aux reptiles

Relevé effectué par Jérémy JALABERT et Aude VANALDEWERELD et Pierre VOLTE.

Espèce	05/04/2019	17/04/2019	14/05/2019	13/06/2019	25/06/2019	22/07/2019	16/09/2019	03/12/2019	14/04/2021	12/05/2021	22/06/2021	29/03/2023	24/04/2023	Statuts de protection	Enjeu Zone d'Étude	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge nationale	Liste rouge Languedoc-Roussillon
Couleuvre vipérine <i>Natrix maura (Linnaeus, 1758)</i>							✓							IBE3 NAR3	Très faible	LC	LC	NT	LC
Lézard à deux raies <i>Lacerta bilineata Daudin, 1802</i>	✓				✓									CDH4 IBE3 NAR2	Très faible	LC	LC	LC	LC
Lézard catalan des Cévennes <i>Podarcis liolepis cebennensis Guillaume & Geniez in Fretey, 1986</i>	✓			✓	✓		✓					✓		IBE3 NAR2	Faible	LC	LC	LC	LC
Lézard des murailles <i>Podarcis muralis (Laurenti, 1768)</i>	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		CDH4 IBE2 NAR2	Très faible	LC	LC	LC	LC
Orvet fragile <i>Anguis fragilis Linnaeus, 1758</i>	✓		✓										✓	IBE3 NAR3	Très faible		LC	LC	LC

Légende

CDH4 : Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) - Annexe IV

IBE2 : Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne) - Annexe II

IBE3 : Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne) - Annexe III

NAR2 : Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection - Article 2

NAR3 : Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection - Article 3

Annexe 6 Relevé relatif aux oiseaux

Relevé effectué par Roland DALLARD le 12/04/2019, le 29/05/2019 et le 12/05/2021, par Julie PERNIN le 03/12/2019 et par Charles BEAUFILS le 25/08/2023. Les autres dates correspondent aux passages ciblant les autres taxons.

Espèce	05/04/2019	12/04/2019	29/05/2019	13/06/2019	12/07/2019	22/07/2019	16/09/2019	03/12/2019	12/05/2021	25/08/2023	Statuts de protection	Enjeu Zone d'Étude	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge nationale nicheur	Liste rouge nationale hivernant	Liste rouge nationale de passage	Liste rouge Languedoc-Roussillon
Aigrette garzette <i>Egretta garzetta</i> (Linnaeus, 1766)								✓			CDO1 IBE2 NO3	Faible	LC	LC	LC			LC
Bergeronnette des ruisseaux <i>Motacilla cinerea</i> Tunstall, 1771	✓	✓	✓					✓	✓	✓	IBE2 NO3	Très faible	LC	LC	LC			LC
Bergeronnette grise <i>Motacilla alba</i> Linnaeus, 1758		✓	✓								IBE2 NO3	Très faible	LC	LC	LC			LC
Bruant zizi <i>Emberiza cirius</i> Linnaeus, 1766			✓						✓		IBE2 NO3	Très faible	LC	LC	LC			LC
Buse variable <i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	✓		✓					✓			IBE3 IBO2 NO3	Faible	LC	LC	LC			LC
Canard colvert <i>Anas platyrhynchos</i> Linnaeus, 1758			✓					✓		✓	CDO21 CDO31 IBE3 IBO2 Ngib_ch_1	Très faible	LC	LC	LC	LC		DD
Chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)		✓	✓					✓	✓		IBE2 NO3	Faible	LC	LC	VU			VU
Chouette hulotte <i>Strix aluco</i> Linnaeus, 1758									✓		IBE2 NO3	Très faible	LC	LC	LC			LC
Chevalier guignette <i>Actitis hypoleucos</i> (Linnaeus, 1758)										✓	IBE2 IBO2 NO3	Très faible	LC	LC	NT			EN

Espèce	05/04/2019	12/04/2019	29/05/2019	13/06/2019	12/07/2019	22/07/2019	16/09/2019	03/12/2019	12/05/2021	25/08/2023	Statuts de protection	Enjeu Zone d'Étude	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge nationale nicheur	Liste rouge nationale hivernant	Liste rouge nationale de passage	Liste rouge Languedoc-Roussillon
Cincle plongeur <i>Cinclus cinclus (Linnaeus, 1758)</i>	✓	✓	✓	✓		✓				✓	IBE2 NO3	Modéré	LC	LC	LC			LC
Corneille noire <i>Corvus corone Linnaeus, 1758</i>		✓	✓					✓	✓	✓	CDO22 IBE3	Très faible	LC	LC	LC			LC
Étourneau sansonnet <i>Sturnus vulgaris Linnaeus, 1758</i>									✓		CDO22	Très faible	LC	LC	LC	LC		LC
Faucon crécerelle <i>Falco tinnunculus Linnaeus, 1758</i>									✓	✓	IBE2 IBO2 NO3	Faible	LC	LC	NT			LC
Fauvette à tête noire <i>Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)</i>	✓	✓	✓					✓	✓	✓	IBE2 NO3	Très faible	LC	LC	LC			LC
Fauvette passerinette <i>Sylvia cantillans (Pallas, 1764)</i>		✓	✓								IBE2 NO3	Faible	LC		LC			LC
Gallinule poule-d'eau <i>Gallinula chloropus (Linnaeus, 1758)</i>								✓			CDO22 IBE3 Ngib_ch_1 OC3	Très faible	LC	LC	LC			LC
Geai des chênes <i>Garrulus glandarius (Linnaeus, 1758)</i>								✓			CDO22	Très faible	LC	LC	LC			LC
Gobemouche gris <i>Muscicapa striata (Pallas, 1764)</i>									✓	✓	IBE2 IBO2 NO3	Modéré	LC	LC	NT		DD	LC
Gobemouche noir <i>Ficedula hypoleuca (Pallas, 1764)</i>										✓	IBE2 IBO2 NO3	Très faible	LC	LC	VU			EN
Goéland leucophée <i>Larus michahellis Naumann, 1840</i>	✓	✓	✓					✓			IBE3 NO3	Très faible	LC	LC	LC			LC
Grand Corbeau <i>Corvus corax Linnaeus, 1758</i>	✓	✓					✓	✓			IBE3 NO3	Faible	LC	LC	LC			LC

Espèce											Statuts de protection	Enjeu Zone d'Étude	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge nationale nicheur	Liste rouge nationale hivernant	Liste rouge nationale de passage	Liste rouge Languedoc-Roussillon
	05/04/2019	12/04/2019	29/05/2019	13/06/2019	12/07/2019	22/07/2019	16/09/2019	03/12/2019	12/05/2021	25/08/2023								
Grand Cormoran <i>Phalacrocorax carbo (Linnaeus, 1758)</i>	✓	✓	✓					✓			IBE3 NO3	Faible	LC	LC	LC	LC		
Grande Aigrette <i>Ardea alba Linnaeus, 1758</i>								✓			CDO1 IBE2 IBO2 NO3	Faible	LC	LC	NT	LC		VU
Grèbe huppé <i>Podiceps cristatus (Linnaeus, 1758)</i>	✓										IBE3 NO3	Faible	LC	LC	LC			LC
Grimpereau des jardins <i>Certhia brachydactyla C.L. Brehm, 1820</i>	✓	✓	✓					✓	✓	✓	IBE3 NO3	Très faible	LC	LC	LC			LC
Héron cendré <i>Ardea cinerea Linnaeus, 1758</i>	✓		✓			✓				✓	IBE3 NO3	Faible	LC	LC	LC			LC
Hirondelle de rochers <i>Ptyonoprogne rupestris (Scopoli, 1769)</i>	✓	✓	✓		✓				✓	✓	IBE2 NO3	Modéré	LC	LC	LC			LC
Hypolaïs polyglotte <i>Hippolais polyglotta (Vieillot, 1817)</i>			✓					✓			IBE3 NO3	Très faible	LC	LC	LC			LC
Martin-pêcheur d'Europe <i>Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)</i>			✓					✓	✓	✓	CDO1 IBE2 NO3	Modéré	LC	VU	VU			NT
Merle noir <i>Turdus merula Linnaeus, 1758</i>	✓	✓	✓					✓	✓		CDO22 IBE3 Ngib_ch_1 OC3	Très faible	LC	LC	LC			LC
Mésange à longue queue <i>Aegithalos caudatus (Linnaeus, 1758)</i>		✓									IBE3 NO3	Très faible	LC	LC	LC			LC
Mésange bleue <i>Cyanistes caeruleus (Linnaeus, 1758)</i>		✓	✓					✓	✓	✓	IBE2 NO3	Très faible	LC	LC	LC			LC
Mésange charbonnière <i>Parus major Linnaeus, 1758</i>	✓	✓	✓					✓	✓		IBE2 NO3	Très faible	LC	LC	LC			LC

Espèce	05/04/2019	12/04/2019	29/05/2019	13/06/2019	12/07/2019	22/07/2019	16/09/2019	03/12/2019	12/05/2021	25/08/2023	Statuts de protection	Enjeu Zone d'Étude	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge nationale nicheur	Liste rouge nationale hivernant	Liste rouge nationale de passage	Liste rouge Languedoc-Roussillon
Mésange nonnette <i>Poecile palustris Linnaeus, 1758</i>										✓	IBE2 NO3	Très faible	LC	LC	LC			LC
Milan noir <i>Milvus migrans (Boddaert, 1783)</i>	✓	✓	✓								CDO1 IBE3 IBO2 NO3	Faible	LC	LC	LC			LC
Pic épeiche <i>Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)</i>	✓								✓	✓	IBE2 NO3	Très faible	LC	LC	LC			LC
Pic épeichette <i>Dendrocopos minor (Linnaeus, 1758)</i>			✓						✓		IBE2 NO3	Faible			VU			LC
Pic vert <i>Picus viridis Linnaeus, 1758</i>								✓	✓		IBE2 NO3	Très faible	LC	LC	LC			LC
Pigeon ramier <i>Columba palumbus Linnaeus, 1758</i>								✓			CDO21 C31 DONgib_ch_1	Très faible	LC	LC	LC	LC		LC
Pinson des arbres <i>Fringilla coelebs Linnaeus, 1758</i>	✓	✓	✓					✓	✓	✓	IBE3 NO3	Très faible	LC	LC	LC			LC
Roitelet à triple bandeau <i>Regulus ignicapilla (Temminck, 1820)</i>	✓	✓	✓					✓			IBE2 NO3	Très faible	LC	LC	LC			LC
Roitelet huppé <i>Regulus regulus (Linnaeus, 1758)</i>										✓	IBE2 NO3	Très faible	LC	LC	NT			LC
Rossignol philomèle <i>Luscinia megarhynchos C. L. Brehm, 1831</i>			✓						✓		IBE2 IBO2 NO3	Très faible	LC	LC	LC			LC
Rougegorge familier <i>Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)</i>		✓	✓					✓	✓		IBE2 IBO2 NO3	Très faible	LC	LC	LC			LC
Rougequeue à front blanc <i>Phoenicurus phoenicurus (Linnaeus, 1758)</i>			✓								IBE2 IBO2 NO3	Faible	LC	LC	LC			LC

Espèce	05/04/2019	12/04/2019	29/05/2019	13/06/2019	12/07/2019	22/07/2019	16/09/2019	03/12/2019	12/05/2021	25/08/2023	Statuts de protection	Enjeu Zone d'Étude	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge nationale nicheur	Liste rouge nationale hivernant	Liste rouge nationale de passage	Liste rouge Languedoc-Roussillon
Rougequeue noir <i>Phoenicurus ochruros</i> (S. G. Gmelin, 1774)	✓	✓	✓								IBE2 IBO2 NO3	Très faible	LC	LC	LC			LC
Serin cini <i>Serinus serinus</i> (Linnaeus, 1766)		✓	✓						✓	✓	IBE2 NO3	Très faible	LC	LC	VU			LC
Troglodyte mignon <i>Troglodytes troglodytes</i> (Linnaeus, 1758)		✓	✓					✓	✓		IBE2 NO3	Faible	LC	LC	LC			LC
Verdier d'Europe <i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)			✓								IBE2 NO3	Faible	LC	LC	VU			NT

Légende

Statut de protection

- CCA : Application de la Convention CITES (Convention de Washington) au sein de l'Union européenne - Annexe A
 CDO1 : Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) - Annexe I
 CDO21 : Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) - Annexe II/1
 CDO22 : Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) - Annexe II/2
 CDO31 : Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) - Annexe III/1
 IBE2 : Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne) - Annexe II
 IBE3 : Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne) - Annexe III
 IBOAE : Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS - Convention de Bonn) - Accord AEWA [1999]
 IBO2 : Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS - Convention de Bonn) - Annexe II
 NO3 : Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection - Article 3
 OC3 : Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national - Article 3

Statut de conservation

Listes rouges Europe, UE 27, France, PACA	
RE	Disparue au niveau national, régional ou départemental

CR	En danger critique
EN	En danger
VU	Vulnérable
NT	Quasi menacée
LC	Préoccupation mineure
DD	Données insuffisantes
NA	Non applicable
NE	Non évaluée

*w : évaluations basées sur les données hivernales

Sources : UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016 ; BirdLife International, 2015 ; LPO PACA & CEN PACA, 2016

Annexe 7 Relevé relatif aux mammifères

Relevé effectué par Thomas LATGE les 10/05/2019, 14/05/2019 et 12/05/2019, Justine PRZYBILSKI les 19/07/2019 et 22/07/2019 et Natalia CIVIL les 27/05/2021 et 10/06/2021 ainsi que d'autres experts d'ECO-MED lors d'observations opportunistes.

Espèces avérées		Statut de protection	Liste rouge France (UICN 2017)
CANIDAE			
<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux	-	LC
MUSTELIDAE			
<i>Meles meles</i>	Blaireau européen	IBE3	LC
<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	NM2, CDH2, CDH4, IBE2	LC
CASTORIDAE			
<i>Castor fiber</i>	Castor d'Eurasie	NM2, CDH2, CDH4, CDH5, IBE3	LC
RHINOLOPHIDAE			
<i>Rhinolophus euryale</i>	Rhinolophe euryale	NM2, CDH2, CDH4, IBE2, IBO2	LC
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit rhinolophe	NM2, CDH2, CDH4, IBE2, IBO2	LC
MINIOPTERIDAE			
<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers	NM2, CDH2, CDH4, IBE2, IBO2	VU
MOLOSSIDAE			
<i>Tadarida teniotis</i>	Molosse de Cestoni	NM2, CDH4, IBE2, IBO2	NT
VESPERTILLONIDAE			
<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	NM2, CDH4, IBE2, IBO2	LC
<i>Myotis capaccinii</i>	Murin de Capaccini	NM2, CDH2, CDH4, IBE2, IBO2	NT
<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	NM2, CDH2, CDH4, IBE2, IBO2	LC
<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	NM2, CDH4, IBE2, IBO2	NT
<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	NM2, CDH4, IBE2, IBO2	NT
<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Pipistrelle pygmée	NM2, CDH4, IBE2, IBO2	LC
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	NM2, CDH4, IBE3, IBO2	NT
<i>Pipistrellus nathusii</i>	Pipistrelle de Nathusius	NM2, CDH4, IBE2, IBO2	NT
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	NM2, CDH4, IBE2, IBO2	LC
<i>Hypsugo savii</i>	Vespère de Savi	NM2, CDH4, IBE2, IBO2	LC
<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	NM2, CDH2, CDH4, IBE2, IBO2	LC
<i>Plecotus auritus</i>	Oreillard roux	NM2, CDH4, IBE2, IBO2	LC
<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	NM2, CDH4, IBE2, IBO2	LC

Protection Nationale NM2 (19 novembre 2007)

Directive Habitats

CDH2

Espèces d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation (habitats d'espèces)

CDH4

Espèces d'intérêt communautaire strictement protégées sur l'ensemble du territoire européen

CDH5

Espèces d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion

Liste rouge France

(IUCN)

CR

En danger critique d'extinction

EN

En danger

VU

Vulnérable

NT

Quasi menacée (espèces proches du seuil des espèces menacées ou qui pourraient être menacées si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)

Espèces menacées

LC	Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition de France est faible)
DD	Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pu être réalisée faute de données suffisantes)
NA	Non applicable (espèce non soumise car : (a) introduite dans la période récente ou (b) présente en France uniquement de manière occasionnelle)